

RAPPORT

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES FORMATIONS PARAMÉDICALES EN ÎLE-DE-FRANCE

2017

SOMMAIRE

Synthèse	4
Introduction	7
Saisie des données dans l'application	8
Attractivité des formations paramédicales	11
Élèves et étudiants	14
1- Origine géographique.....	14
2- Scolarité et résultats au diplôme	16
a. Ruptures de continuité de la scolarité	16
b. Résultats au diplôme.....	17
Dispositifs pédagogiques	20
1 Prise en compte des axes du projet régional de santé (PRS).....	20
2- Projets innovants ou spécifiques	22
3- Processus qualité et certification	23
4- Équipements et ressources pédagogiques	27
5- Stages	34
6- Échanges internationaux.....	37
7- Formation continue.....	38
Formateurs et enseignants	40
1 Évolution des qualifications des formateurs permanents	40
2- Répartition des temps d'enseignement	40
3- Formation continue des formateurs permanents	41
4- Recherche pédagogique et/ou en santé.....	42
Insertion professionnelle des nouveaux diplômés	45
1 Répartition géographique	45
2- Mobilité vers d'autres régions.....	46
3- Secteur de soins du premier emploi	47
4- Poursuite d'études.....	49
Conclusion	50
BIBLIOGRAPHIE	51

Textes réglementaires relatifs aux formations paramédicales.....51

Autres références bibliographiques52

LISTE DES SIGLES 53

ANNEXES 54

Annexe 1 : Répartition des instituts de formation par département et par métier en 2017.....	54
Annexe 2 : Capacités d'accueil des instituts de formation par département et par métier en 2017.....	54
Annexe 3 : Origine géographique des élèves et étudiants paramédicaux par métier (Figures 3, 4 et 5)	55
Annexe 4 : Niveau de diplôme des élèves et étudiants paramédicaux à l'entrée en formation par métier	55
Annexe 5 : Pourcentage de redoublements, d'interruptions, d'exclusions et d'élèves ou étudiants non présentables au diplôme par rapport au nombre total d'élèves ou d'étudiants, par métier (Figure 9)	56
Annexe 6 : Pourcentage des instituts de formation prenant en compte les axes du projet régional de santé dans leur projet pédagogique	57
Annexe 7 : Pourcentage des instituts de formation engagés dans une démarche qualité et/ou certifiés, par métier	58
Annexe 8 : Pourcentage des instituts de formation évaluant différents domaines de qualité, par métier.....	59
Annexe 9 : Pourcentage des instituts de formation assurant une traçabilité des événements indésirables et ayant formalisé des procédures relatives aux événements indésirables, par métier	60
Annexe 10 : Pourcentage des instituts de formation ayant accès à des ressources documentaires, par métier.....	60
Annexe 11 : Pourcentage des instituts de formation disposant d'équipements multimédia, par métier (Figure 17).....	61
Annexe 12 : Pourcentage des instituts de formation disposant d'équipements de simulation, par métier	62
Annexe 13 : Capacité de stage, par métier	63
Annexe 14 : Pourcentage des instituts de formation prenant en compte des axes du PRS dans les objectifs de stage, par métier	63
Annexe 15 : Pourcentage des instituts de formation prenant en compte le parcours-patient dans l'organisation des stages, par métier.....	64
Annexe 16 : Pourcentage des instituts de formation mettant en place des partenariats avec les lieux de stage, par métier.....	65
Annexe 17 : Répartition des lieux de stage entre les secteurs de soins, par métier	65
Annexe 18 : Pourcentage des lieux de stage des formations paramédicales possédant un livret d'accueil et d'encadrement, par métier.....	66
Annexe 19 : Erasmus ou échanges internationaux (Figure 34).....	66
Annexe 20 : Pourcentage des formateurs permanents titulaires d'un diplôme de cadre de	

santé, par métier (Figure 38).....	67
Annexe 22 : Nombre d'étudiants paramédicaux pour un formateur (ratio moyen, ratio le plus élevé et ratio le plus bas), par métier	68
Annexe 23 : Pourcentage des enseignements des formations paramédicales assurés par les formateurs permanents, les enseignants universitaires ou d'autres enseignants, par métier.....	68
Annexe 24 : Nombre de recherches pédagogiques ou en santé, de communications et d'articles réalisés par les instituts de formation, par métier	69
Annexe 25 : Répartition de l'insertion professionnelle des professionnels paramédicaux nouvellement diplômés dans les départements d'Île-de-France et hors Île-de-France	70
Annexe 27 : Répartition de l'insertion des professionnels paramédicaux nouvellement diplômés, dans les secteurs de soins, par métier (Figure 55)	72
Annexe 28 : Répartition de l'insertion professionnelle des professionnels paramédicaux nouvellement diplômés selon le type de recrutement.....	73
Annexe 29 : Tableau synoptique des indicateurs du rapport d'activité	74
Annexe 30 : Questionnaire en ligne	75

Synthèse

Le rapport d'activité 2017 permet, dans la continuité des deux précédents, et au travers d'indicateurs invariants, de suivre l'évolution des formations paramédicales et l'activité des instituts de formation en Île-de-France. Il s'appuie sur les données renseignées sur l'application informatique par 89 % des instituts, ce pourcentage variant de 79 % à 100 % selon les métiers.

L'attractivité pour les formations paramédicales est mesurée d'une part par le nombre de candidats inscrits aux épreuves de sélection pour une place, et d'autre part par le taux de remplissage des instituts à la rentrée. Les changements de modalité d'accès dans certaines formations ont eu non seulement un impact sur l'attractivité de ces filières mais, de façon systémique, sur d'autres filières. L'accès à la formation de manipulateur en électroradiologie se faisant désormais par Parcoursup, la visibilité donnée à cette formation par le biais de cette application a fait passer le ratio nombre de candidats pour une place de 2 à 31, permettant ainsi le remplissage des promotions de 1^{ère} année à 100%. Dans les filières de la rééducation, le nombre de candidats aux épreuves de sélection a diminué en formation de pédicurie-podologie et d'ergothérapie, mais a fortement progressé en formation de psychomotriciens. Dans les métiers du soin, le nombre de candidats a diminué pour les formations d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture. L'attractivité pour l'ensemble des autres formations est stable, les fluctuations étant relativement minimales d'une année à l'autre.

Le taux de remplissage est, pour une grande partie des instituts de formation, supérieur à 90 %. Les formations de cadre de santé et d'infirmière de bloc opératoire ont un taux de remplissage inférieur à 70%. On note une importante baisse de l'attractivité pour la formation de pédicure-podologue, probablement liée à la perte de visibilité de cette formation engendrée par la disparition de la préparation aux épreuves de sélection pour entrer en formation de masseur-kinésithérapeute, organisée par les instituts formant dans les mêmes locaux les professionnels de ces deux filières.

Toutes filières confondues, les variations dans la répartition géographique des élèves et étudiants au sein de la région Île-de-France sont minimales, la répartition en pourcentage par département restant stable entre 9 et 12 % suivant les années, ce qui témoigne d'une offre de formation harmonieusement répartie en Île-de-France. Globalement, les élèves et étudiants provenant d'autres régions que l'Île-de-France sont moins nombreux d'année en année. Les changements dans les modalités d'accès aux formations des apprenants a également un impact sur le recrutement hors région, notamment dans les métiers de la rééducation. Pour ces derniers, on observe une nette diminution des étudiants masseurs-kinésithérapeutes hors Île-de-France et, a contrario, une forte augmentation des étudiants en pédicurie-podologie. En formation d'ambulanciers, le taux d'élèves issus d'autres régions est également en forte augmentation.

Les ruptures dans la continuité de la scolarité, à savoir les interruptions, exclusions ou redoublements restent assez constantes d'une année sur l'autre même si, toutes formations confondues, on observe, cette année encore une discrète mais constante augmentation du taux d'interruptions alors que le taux de redoublements en 2017 s'est infléchi.

Le nombre de diplômés toutes filières confondues reste stable mais cette stabilité masque des fluctuations, parfois très importantes, dans les filières. Le nombre de diplômés chez les infirmiers de bloc opératoire, les pédicures-podologues, les ergothérapeutes, les techniciens de laboratoire médical, les infirmières puéricultrices et les auxiliaires de puériculture a diminué alors que le nombre de diplômés masseurs kinésithérapeutes, ambulanciers, aides-soignants et infirmiers anesthésistes a progressé.

Les axes du Projet régional de santé (PRS) sont pris en compte dans la formation des futurs professionnels. En 2017, à l'instar des deux années précédentes, la prévention, la bientraitance, le handicap et l'éducation thérapeutique sont les thématiques les plus fréquemment abordées dans les formations paramédicales. Ces axes sont traités de façon plus ou moins prévalente selon les filières et les projets pédagogiques.

La simulation et l'utilisation du numérique dans les méthodes pédagogiques est chaque année plus importante. Le niveau d'équipement et d'utilisation de matériel adapté à la simulation en santé, toutes méthodes confondues, est passé de 63% en 2015 à 82% en 2017. Les serious games et outils de réalité virtuelle progressent également dans les équipements pédagogiques. Ce qui était un équipement quasiment confidentiel en 2015 (4%) commence à se déployer (19% en 2017). L'accès à une plateforme de simulation numérique se démultiplie également (45% des instituts). Si l'on ajoute les instituts n'ayant pas accès à une véritable plateforme mais équipés d'un laboratoire et de mannequins haute-fidélité au sein de leurs locaux, le pourcentage d'étudiants bénéficiant de cette méthode pédagogique est de 62%.

La progression de l'engagement dans la démarche qualité observée en 2016 se confirme en 2017. Tous métiers confondus, 76 % des instituts se sont engagés dans cette démarche. Le taux d'établissements certifiés progresse également de façon constante, passant de 23 % en 2015 à 36% en 2017. L'évaluation, d'une part par les apprenants et d'autre part par la démarche qualité institutionnelle d'auto-évaluation concerne la qualité des enseignements, l'accompagnement en stage, les équipements pédagogiques, les locaux.

L'accès à un centre de documentation et à un équipement informatique est quasiment généralisé dans toutes les formations paramédicales. Internet est accessible dans la plupart des instituts de formation. L'équipement de ces derniers en outils multimédias progresse, mais de façon assez lente.

La mutualisation entre instituts de formation s'est encore accentuée en 2017, encouragée notamment par la mise en place des groupements hospitaliers de territoire et, pour de nombreux instituts concernés par la rédaction de projets pédagogiques de territoire. Les formateurs, les locaux, les centres de documentation et, cette année encore, les épreuves de sélection, sont les formes les plus fréquentes que prend cette mise en commun.

Le nombre de places de stages obtenues apparaît, pour la plupart des formations, comme suffisante au regard des besoins, sauf pour les formations en soins infirmiers, d'infirmières puéricultrices et surtout, d'ambulanciers. Pour ces derniers, le nombre de places offertes est inférieur à 55% des besoins, ce qui nécessite une recherche accrue par les équipes pédagogiques et les apprenants. La pénurie de places de stage est « formation-dépendante » d'un département à l'autre. Les stages en établissement de santé restent les plus fréquents. En ambulatoire, le nombre de places reste stable faute de lieux suffisants pour accueillir un tel volume d'apprenants. Si la proportion de stages réalisés hors de l'Île-de-France évolue peu (9% des stages toutes formations confondues), elle a fortement diminué pour les étudiants masseurs-kinésithérapeutes, du fait de la baisse des effectifs d'étudiants hors région. Les stages Erasmus progressent faiblement, excepté pour les étudiants en soins infirmiers dont le nombre a doublé en un an.

Le nombre d'heures consacrées à la formation continue a fortement progressé en 2017 pour les instituts de formation en soins infirmiers, d'aide-soignants et d'auxiliaires de puériculture. Cette activité, principalement orientée vers la préparation des candidats aux épreuves de sélection et potentiellement pourvoyeuse de ressources financières sera à suivre dans les années qui viennent du fait des changements de modalités d'accès aux formations, notamment en formation infirmière.

Le pourcentage de formateurs titulaires d'un diplôme de cadre de santé reste stable, les variations d'une année sur l'autre correspondant probablement au taux de rotation des

formateurs et à la différence dans le nombre d'instituts ayant renseigné le rapport d'activité. Pour ce qui concerne les métiers de la rééducation, les formateurs titulaires du diplôme de cadre de santé sont en moindre proportion par rapport aux autres métiers. Par contre, les formateurs titulaires d'un diplôme universitaire (master ou doctorat) sont proportionnellement en nombre plus important.

Toutes filières confondues, le temps consacré à la formation continue des formateurs est comparable aux deux années précédentes. Toutefois, ce temps est très inégal d'un métier à un autre et d'un institut à un autre.

La répartition des temps d'enseignement pour les formations paramédicales est quasiment identique à celle des années précédentes, ce qui semble logique en l'absence de nouvelles réingénieries de formation dans les métiers concernés.

Tous métiers confondus, 30% des instituts de formation déclarent avoir réalisé des recherches en 2017, contre 25% en 2016 et 19% en 2015. Les recherches sont principalement menées par les instituts des métiers de la rééducation qui sont également les plus nombreux à communiquer sous forme d'articles ou de participations à des congrès.

L'équilibre entre lieu de formation et lieu d'exercice professionnel est globalement maintenu, même si Paris reste un département très attractif pour les jeunes diplômés. Seul le département de la Seine-et-Marne forme davantage de professionnels qu'il n'en conserve dans le cadre d'un premier emploi dans le domaine de la santé. Ce sont les professionnels de la rééducation qui quittent le plus la région Île-de-France pour s'installer en province.

Le secteur du premier emploi des jeunes diplômés est, cette année encore, celui des établissements de santé, même si une baisse dans ce secteur semble s'amorcer au profit du secteur médico-social. Les modalités de recrutement montrent, comme en 2016, une progression du nombre de contrats à durée indéterminée au profit de contrats à durée déterminée, une diminution du nombre de professionnels mis en stage dans la fonction publique hospitalière, davantage de professionnels se déclarant sans emploi et une augmentation du recours à l'intérim.

Introduction

Le rapport annuel d'activité des instituts de formation permet, au travers du recensement des données réglementaires telles qu'énoncées en annexe VI de l'arrêté du 21 avril 2007¹, de rendre compte d'une part de l'activité de l'ensemble des instituts de formation ou des écoles, et d'autre part de l'adéquation entre besoins de professionnels de santé au sein d'un territoire donné et offre de formation, tant en effectif de personnels formés qu'en niveau de compétences de ces derniers.

Publié pour la troisième année consécutive sous son format d'enquête actuel, ce rapport d'activité des instituts de formation paramédicaux d'Île-de-France reprend les données des années antérieures afin de mettre en évidence les éléments objectivant une stabilité ou une variation des processus ou les changements opérés, qu'ils soient ponctuels ou qu'ils augurent d'une probable tendance.

Les thématiques abordées dans ce rapport suivent un plan analogue aux rapports d'activité des deux années antérieures : attractivité des formations, profil des étudiants, insertion dans le milieu professionnel, qualité de vie en formation, projets et ressources pédagogiques, engagement des instituts de formation dans des projets innovants, dans la démarche qualité et les projets spécifiques tels que la simulation en santé, la collaboration interprofessionnelle ou encore l'intégration des problématiques de santé régionales dans les dispositifs de formation.

Ces thématiques seront donc traitées en faisant apparaître dans chaque figure ou graphique les données 2015, 2016 et 2017. Pour en faciliter la lecture, les codes couleur de chaque année sont identiques dans tous les graphiques, exceptés lorsque les comparaisons se font à la fois par année et par filière. Les données sont présentées par ordre antéchronologique, 2017 apparaissant en premier. Lorsqu'elles ne présentent pas d'évolution notable, ces données seront analysées de façon succincte.

A l'instar des années antérieures, les tableaux figurant en annexe permettent de rendre compte de l'année 2017 pour tous les items questionnés dans l'application. Cette année, les données sont davantage représentatives. A la demande de nombreux instituts, l'accès à l'application a été prolongé jusqu'au mois d'août 2018 permettant ainsi une augmentation notable du nombre d'instituts ayant renseigné le questionnaire (223 instituts sur 251).

Les filières de formation paramédicale sont au nombre de 22. Seules 14 d'entre elles apparaissent dans ce rapport d'activité. La filière des techniciens de laboratoire n'apparaît plus du fait de la fermeture de l'unique institut de formation à ce métier en Île-de-France².

Les autres formations telles qu'assistant dentaire, audioprothésiste, diététicien, orthésiste, orthophoniste, orthoptiste, opticien-lunetier, prothésiste, ne sont pas encore sollicités pour renseigner le rapport d'activité.

¹ Arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formations paramédicaux devenu annexe VI de l'arrêté du 17 avril 2018 modifiant celui du 21 avril 2007.

² Les écoles formant au DUT ou BTS permettant l'exercice du métier de technicien de laboratoire ne sont pas sollicités pour le rapport d'activité annuel.

Saisie des données dans l'application

Le nombre d'instituts de formation répondants en 2017 est en augmentation par rapport à 2016 (199 en 2016 et 204 en 2015). Le rapport d'activité 2017 s'appuie sur les données renseignées par 89% des instituts de formation, ce pourcentage variant de 79 % à 100% selon les métiers³. On observe que les Instituts IFAS et les IFAP restent les plus difficiles à mobiliser malgré les rappels effectués lors de réunions régionales et une prolongation de la campagne de saisie.

	Nombre d'instituts de formation	Nombre d'instituts de formation répondant	% d'instituts de formation répondant	Capacité totale des instituts de formation ⁴	Nombre de places concernées ⁵	% par rapport à la capacité totale	Nombre d'élèves ou étudiants concernés ⁶
Aides-soignants	83	69	83%	3245	2686	83%	2871
Ambulanciers	9	9	100%	710	710	100%	610
Auxiliaires de puériculture	58	46	79%	2371	1820	77%	1645
Cadres de santé	5	5	100%	475	475	100%	312
Ergothérapeutes	3	3	100%	180	180	100%	517
Infirmiers	60	58	97%	5932	5222	88%	14825
Infirmiers anesthésistes	3	3	100%	145	145	100%	274
Infirmiers de bloc opératoire	1	1	100%	120	120	100%	164
Infirmières puéricultrices	5	5	100%	279	279	100%	280
Manipulateurs radiologie	3	3	100%	135	135	100%	338
Masseurs-kinésithérapeutes	12	12	100%	688	688	100%	2257
Pédicures-podologues	5	5	100%	385	385	100%	1092
Préparateurs en pharmacie	1	1	100%	80	80	100%	75
Psychomotriciens	3	3	100%	390	390	100%	1284
Totaux	251	223	89 %	15135	13315	96%	26544

Tableau 1 : Pourcentage d'instituts de formation paramédicaux répondants et nombre d'élèves et étudiants concernés, par métier.

³ Les pourcentages figurant dans le rapport sont calculés au regard du nombre d'instituts de formation répondants.

⁴ Nombre de places autorisées à l'entrée en 1^{ère} année de formation.

⁵ Nombre de places autorisées dans les instituts de formation ayant renseigné le rapport d'activité.

⁶ Nombre total d'élèves ou étudiants en formation dans les instituts de formation ayant renseigné le rapport d'activité. Il résulte de la durée de formation et de la présence d'étudiants en redoublement ou en cursus partiel.

	Taux d'instituts de formation paramédicaux répondants 2015	Taux d'instituts de formation paramédicaux répondants 2016	Taux d'instituts de formation paramédicaux répondants 2017
Aides-soignants	74%	71%	83%
Ambulanciers	83%	56%	100%
Auxiliaires de puériculture	77%	70%	79%
Cadres de santé	100%	100%	100%
Ergothérapeutes	100%	100%	100%
Infirmiers	80%	84%	97%
Infirmiers anesthésistes	100%	100%	100%
Infirmiers de bloc opératoire	100%	100%	100%
Infirmières puéricultrices	80%	100%	100%
Manipulateurs radiologie	100%	100%	100%
Masseurs-kinésithérapeutes	100%	100%	100%
Pédicures-podologues	100%	80%	100%
Préparateurs en pharmacie	100%	100%	100%
Psychomotriciens	100%	100%	100%
Totaux	80%	77%	89%
Totaux en nombre / nombre d'instituts	203 / 254	199 / 258	223 / 251

Tableau 2 : Evolution depuis 2015, du taux d'instituts de formation paramédicaux ayant renseigné le rapport d'activité, par métier.

Formation aide-soignante	Nombre autorisés	Taux répondants années antérieures		Répondants en 2017	
		2015	2016	Nombre	Taux
Public dont APHP, hors éducation nationale	38	89%	79%	38	100%
Privé et privé sous contrat associatif	18	94%	72%	16	89%
Éducation nationale	27	63%	48%	15	56%
Formation auxiliaires de puériculture					
Public dont APHP, hors éducation nationale	10	90%	100%	10	100%
Privé et privé sous contrat associatif	22	91%	82%	21	95%
Éducation nationale	26	50%	58%	15	58%

Tableau 3 : Evolution depuis 2015, du taux d'instituts de formation d'aides-soignants et d'auxiliaires de puériculture ayant renseigné le rapport d'activité, par statut.

Attractivité des formations paramédicales

L'étude du nombre de candidats qui s'inscrivent aux épreuves de sélection est un indicateur permettant d'apprécier l'attractivité des formations en général. Les changements récents dans les modalités d'accès aux formations paramédicales ont un impact fort sur l'attractivité des différentes filières.

Les évolutions les plus remarquables concernent la filière en masso-kinésithérapie, dont le recrutement se fait dorénavant majoritairement via une PACES, une licence STAPS ou une licence de biologie et non plus par des épreuves de sélection. De ce fait, l'attractivité ne peut plus être mesurée en fonction du nombre de candidats inscrits aux épreuves de sélection. Ils n'apparaissent pas dans les données renseignées.

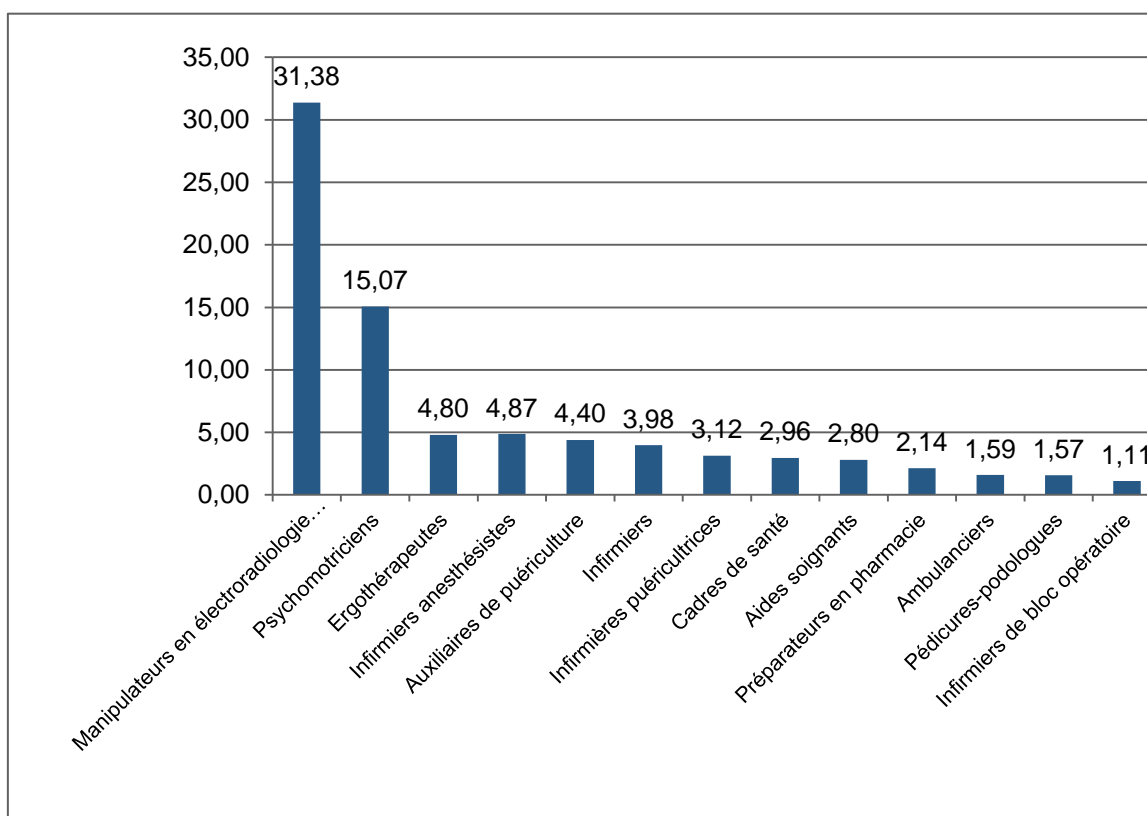


Figure 1 : Nombre de candidats inscrits aux épreuves de sélection pour une place par ordre décroissant

Les modalités d'accès à la formation de manipulateur en électroradiologie ont également changé. La procédure d'admission se fait depuis deux ans via la plateforme Admission post-bac (APB) puis Parcoursup, rendant visible cette formation antérieurement peu demandée par les candidats désireux de suivre une formation menant à un métier de la santé, comme en témoigne la très forte attractivité constatée en 2017 (figure 1).

On constate a contrario une forte baisse de l'attractivité chez les pédicures-podologues en 2017. En effet, près des trois-quarts des étudiants intégrant la formation en pédicurie-podologie sortaient jusqu'alors d'une classe préparatoire⁷ et l'une des filières de recrutement de ces étudiants était auparavant la classe préparatoire aux épreuves de sélection pour intégrer la formation de masseurs-kinésithérapeutes. Certaines des écoles organisant cette préparation sensibilisait les futurs candidats au cursus d'études de pédicure-podologue, offrant une meilleure visibilité de cette formation. La préparation au concours n'existant plus, l'attractivité a fortement chuté en Île-de-France (figure 2).

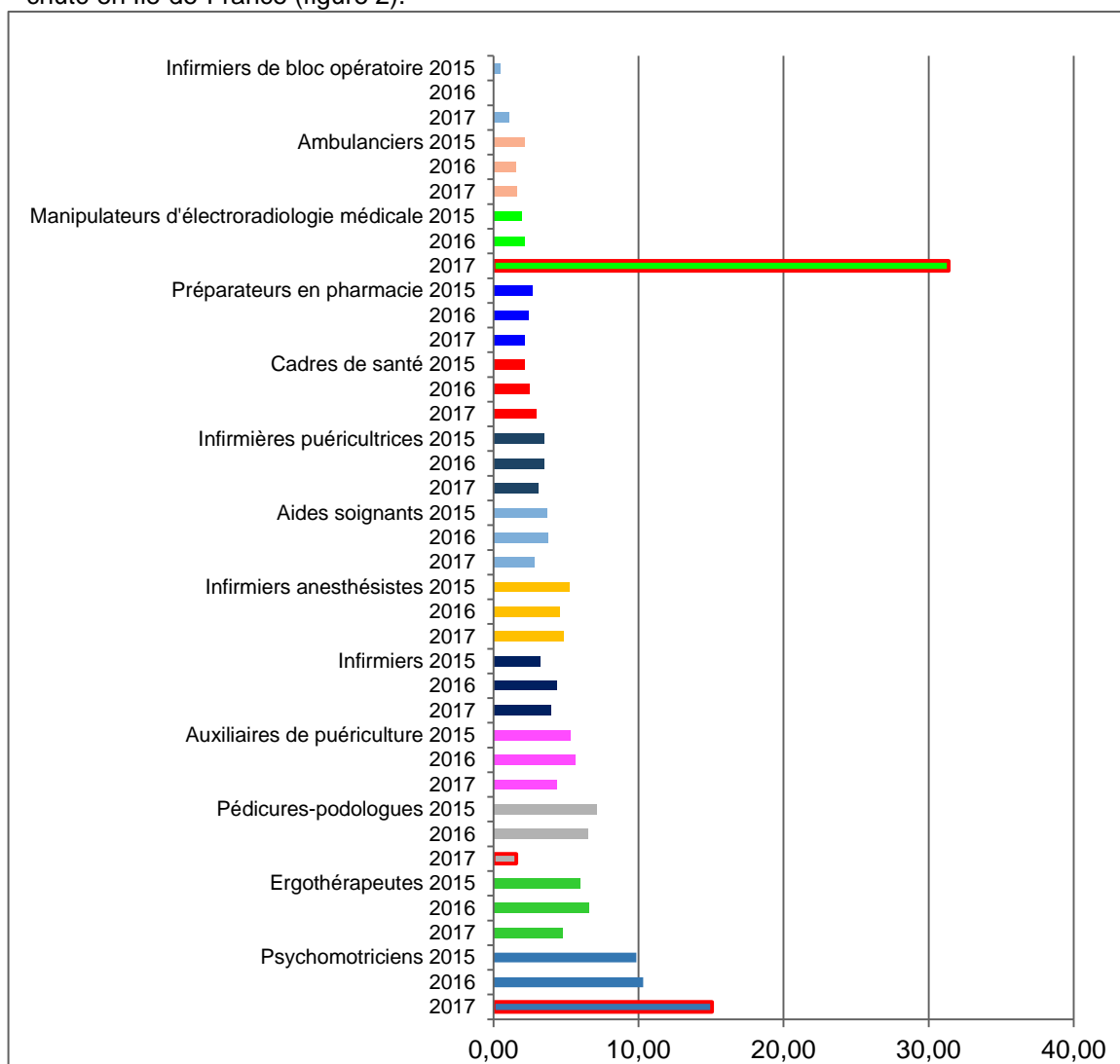


Figure 2 : Nombre de candidats pour une place par filière – comparatif sur 3 ans

L'attractivité pour la formation de psychomotricien, déjà très importante les années précédentes, a nettement progressé, passant d'environ 10 candidats pour une place en 2015 et 2016 à 15 candidats en 2017.

⁷ Données DREES - La formation aux professions de santé en 2016 (hors professions médicales et pharmaceutiques) Documents de travail – Série Statistiques - OCTOBRE 2018 /// N°205 disponible en ligne : [lien](#)

Hormis pour les formations d'ergothérapeute, d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture qui ont vu le nombre de candidats aux épreuves de sélection diminuer de façon assez significative, l'attractivité pour les formations paramédicales reste similaire aux années antérieures.

Le taux de « remplissage » des instituts de formation est logiquement lié à l'attractivité. Ainsi, les formations dont le nombre de candidats est inférieur à 3 pour une place (infirmiers de bloc opératoire, ambulanciers, préparateurs en pharmacie hospitalière, cadre de santé, aide-soignant et pédicures-podologues) ont un taux de remplissage inférieur à 90%, à l'exception des instituts de formation d'aides-soignants.

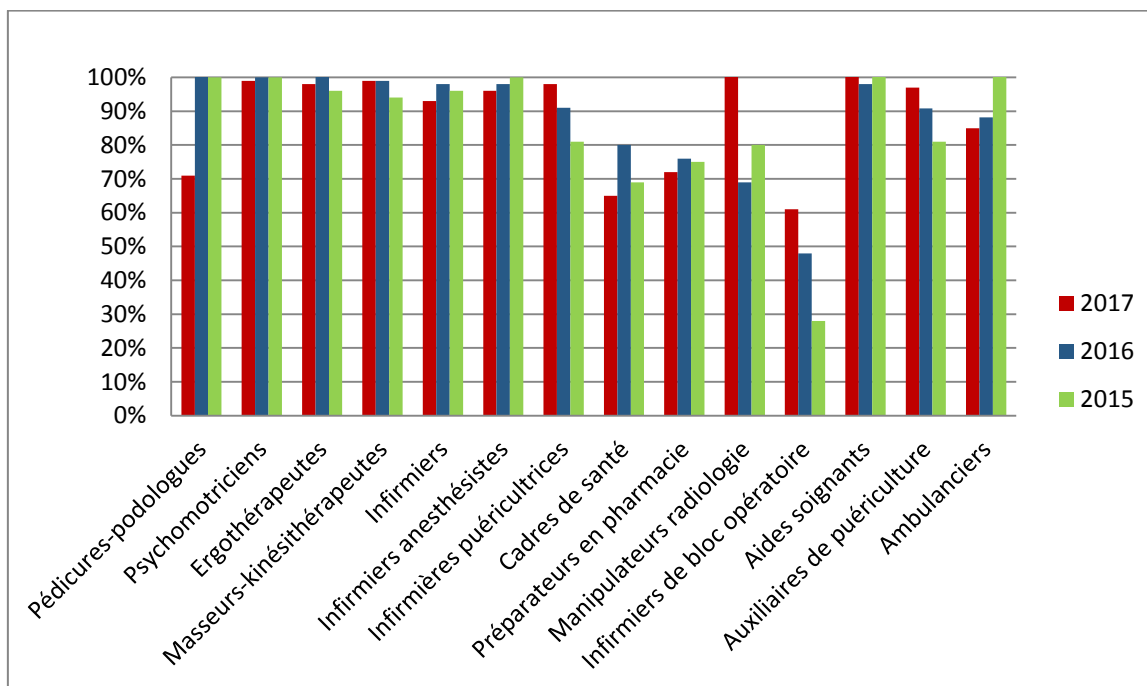


Figure 3 : Taux de remplissage des instituts de formation – Évolution sur 3 ans

Élèves et étudiants

1- Origine géographique

Les variations dans la répartition géographique des élèves et étudiants au sein de la région Île-de-France sont minimes. Les pourcentages dans chaque département restent stables entre 9 et 12 % suivant les années, ce qui témoigne d'une offre de formation harmonieusement répartie en Île-de-France (figure 4). Il apparaît une baisse du nombre d'étudiants en provenance des autres régions en partie expliquée par de nouvelles modalités d'accès dans certaines filières.

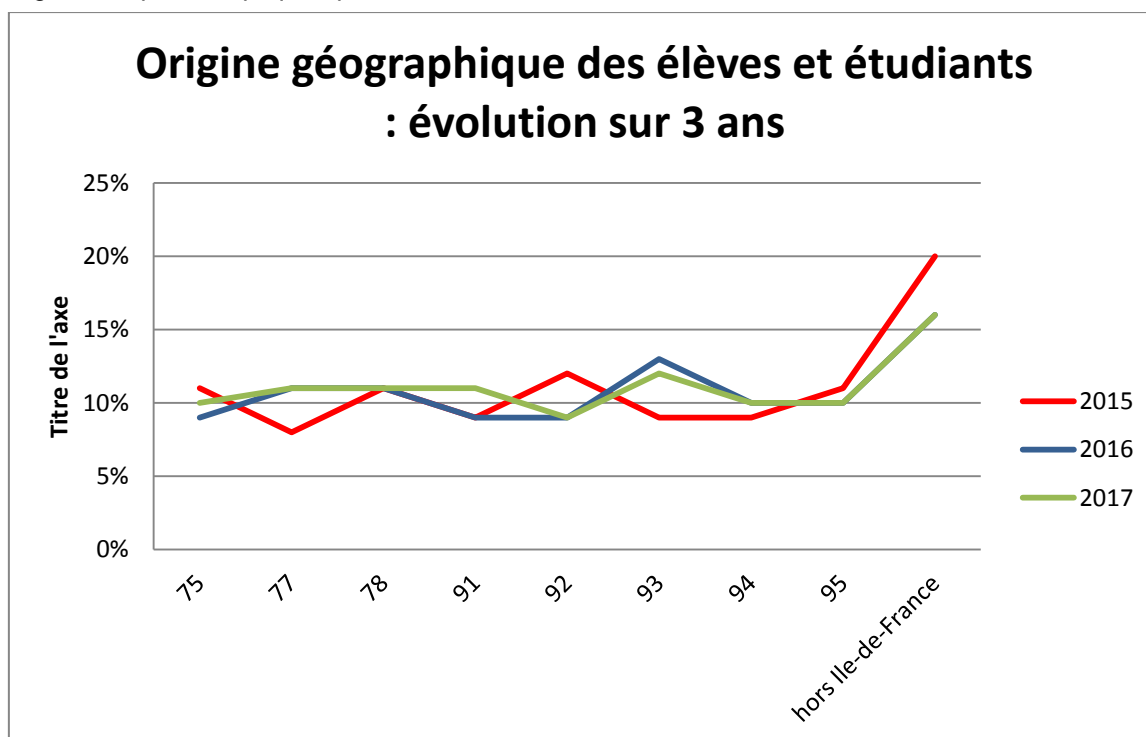


Figure 4 : Origine géographique des élèves et étudiants – Évolution sur 3 ans

Cet indicateur prend en considération les étudiants et élèves domiciliés hors Île-de-France avant leur scolarité. En effet, ces données chiffrées éclairent, de façon implicite, l'augmentation des effectifs d'élèves et d'étudiants franciliens et les raisons qui y sont liées.

Une attention particulière est portée pour les filières accueillant des élèves ou étudiants provenant d'autres régions ; cela met en évidence l'attractivité de la région francilienne, et est révélateur, pour certaines filières, du manque de places proposées hors Île-de-France par rapport à l'attractivité de la formation.

Pour les métiers de la rééducation, le recrutement hors Île-de-France a subi une évolution du fait de modifications dans les modalités de recrutement. Toutes filières confondues, le taux d'étudiants domiciliés hors Île-de-France avant la formation est passé de 34% en 2015 à 29 % en 2017. Les instituts de formation en masso-kinésithérapie ayant tous conventionné avec une ou plusieurs universités franciliennes, un certain nombre de places est réservé aux étudiants provenant de ces filières ce qui augmente mécaniquement la proportion d'étudiants domiciliés en Île-de-France et rend presque marginale la proportion de ceux venant des autres régions : ce taux est passé de 27 % en 2015 à 6 % en 2017 (figure 5).

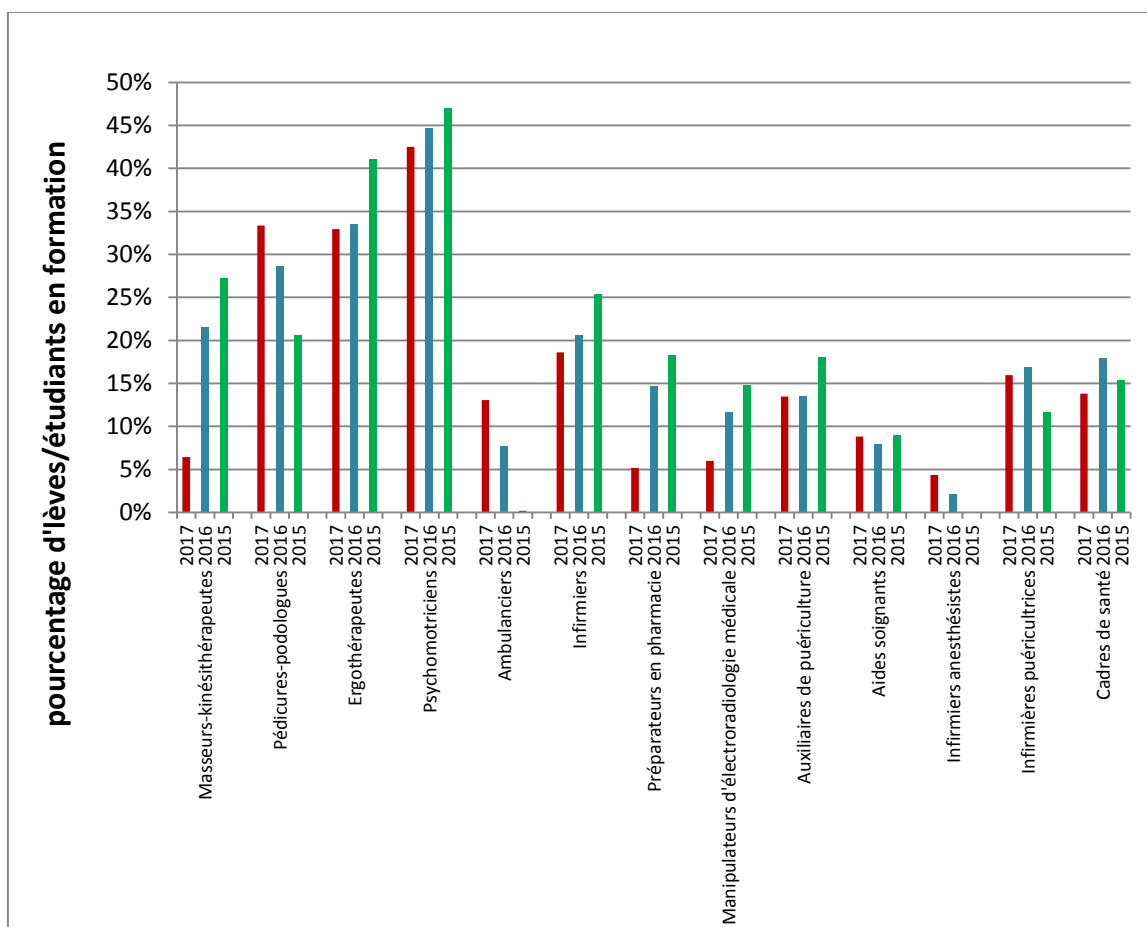


Figure 5 : Origine géographique hors Île-de-France- évolutions par filières de 2015 à 2017

Le taux d'étudiants en pédicurie-podologie venant d'autres régions a augmenté de façon significative. L'une des hypothèses est en lien direct avec le nouveau mode de recrutement des étudiants masseurs-kinésithérapeutes par la PACES. La chute de l'attractivité en Île-de-France, a favorisé de ce fait le recrutement des candidats des autres régions car, comme mentionné plus haut, ils suivaient les mêmes cours préparatoires.

Si le taux d'étudiants en ergothérapie et en psychomotricité ne subit pas une évolution aussi remarquable, la diminution lente, mais constante de ces étudiants hors Île-de-France est également une donnée à suivre. Le nombre d'instituts préparant au métier de psychomotricien a fortement augmenté sur le territoire national ces dernières années (en 2013, le quart des instituts était concentré en Île-de-France). Actuellement, l'offre de formation est davantage répartie, diminuant mécaniquement le nombre de candidats hors région.

L'une des évolutions les plus marquantes dans le recrutement des élèves candidats aux diplômes de niveau V concerne les élèves ambulanciers dont la provenance hors départements franciliens est passée de 0% en 2015 à 13% en 2017.

Les candidats à la formation infirmière sont également moins nombreux à venir d'autres régions. Si la baisse de l'attractivité est assez discrète (de 4.4 candidats pour une place en 2016 à 3.9 en 2017), le nombre de places restées vacantes en Île-de-France au sein de certains instituts de formation après épuisement de la liste complémentaire laisse supposer que la situation est identique au niveau national. Davantage de candidats inscrits sur liste complémentaire seraient affectés finalement dans un IFSI proche de leur domicile, diminuant de fait leur proportion au sein

des instituts d'Île-de-France. Cette hypothèse sera à vérifier l'an prochain, suite aux constatations empiriques faites lors de la gestion de la liste complémentaire centralisée de l'ARS Île-de-France en 2018⁸ et ce, avant que l'admission en IFSI ne se fasse via la plateforme Parcoursup.

2- Scolarité et résultats au diplôme

a. Ruptures de continuité de la scolarité

Les ruptures dans la continuité de la scolarité, à savoir les interruptions à l'initiative des élèves ou étudiants, les exclusions ou redoublements restent assez stables d'une année sur l'autre même si, toutes formations confondues, on observe une discrète mais constante augmentation du taux d'interruptions ainsi qu'une augmentation du taux de redoublements en 2017 (figure 6).

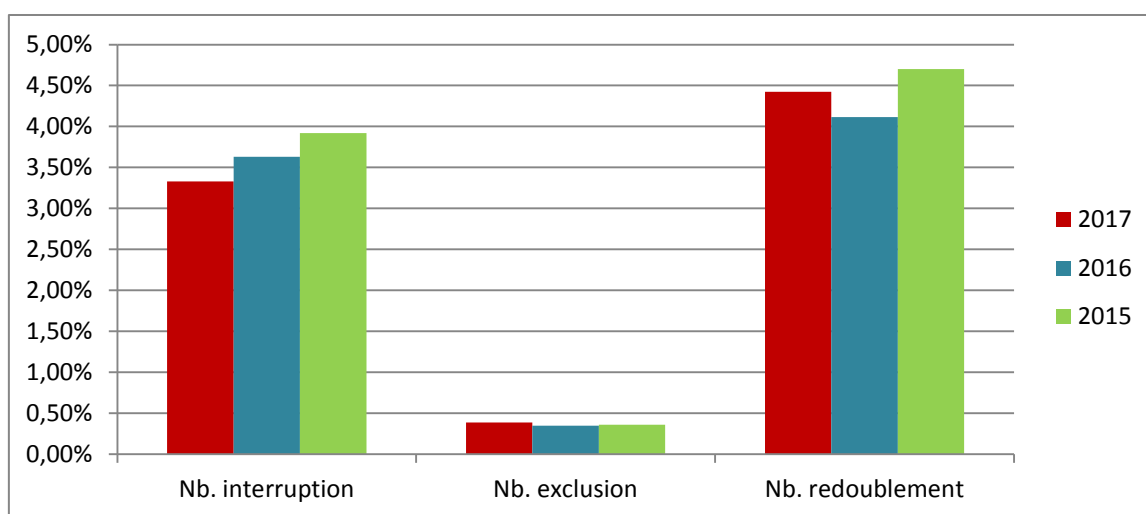


Figure 6 : Ruptures au cours de la scolarité toutes filières confondues – comparatif sur 3 ans

Les filières où le taux d'interruptions est le plus significatif sont la formation : des ambulanciers (le nombre d'élèves ayant interrompu leur formation a triplé depuis 2016), des auxiliaires de puériculture (le nombre d'élèves ayant interrompu sa formation a quasiment doublé depuis 2016), et des manipulateurs en électroradiologie (le taux d'interruption est passé de 2 % en 2015 à près de 5 % en 2017). Le taux d'interruption en formation aide-soignante est supérieur à 7% même s'il reste stable d'une année sur l'autre (figure 7).

Concernant ces filières, les données récoltées ne sont pas suffisamment fines pour objectiver les raisons conduisant à ces interruptions. Celles-ci peuvent être multiples, mais l'une des hypothèses peut être la prise de conscience d'un décalage entre les attendus d'une formation et la réalité vécue au cours du cursus, notamment dans la filière de manipulateurs en électroradiologie. Cette tendance sera à suivre dans les années qui viennent, et notamment afin de rechercher un éventuel lien entre les modalités d'accès à la formation et cette augmentation de réorientations. Ce peut être le cas pour les ambulanciers où l'on observe une augmentation du niveau d'études à l'entrée dans la formation⁹ et où le nombre croissant d'interruptions est peut-être la traduction d'un décalage entre les attendus et la réalité.

⁸ La totalité des candidats relevant de l'article 4 de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'État infirmier, avant sa modification par l'arrêté du 13 décembre 2018, inscrits sur la liste centralisée ARS 2018 a été affecté dans un IFSI.

⁹ 45% en 2017 de bacheliers contre 35% en 2015; 3% en 2017 de titulaires de diplôme universitaire contre 1.8% en 2015

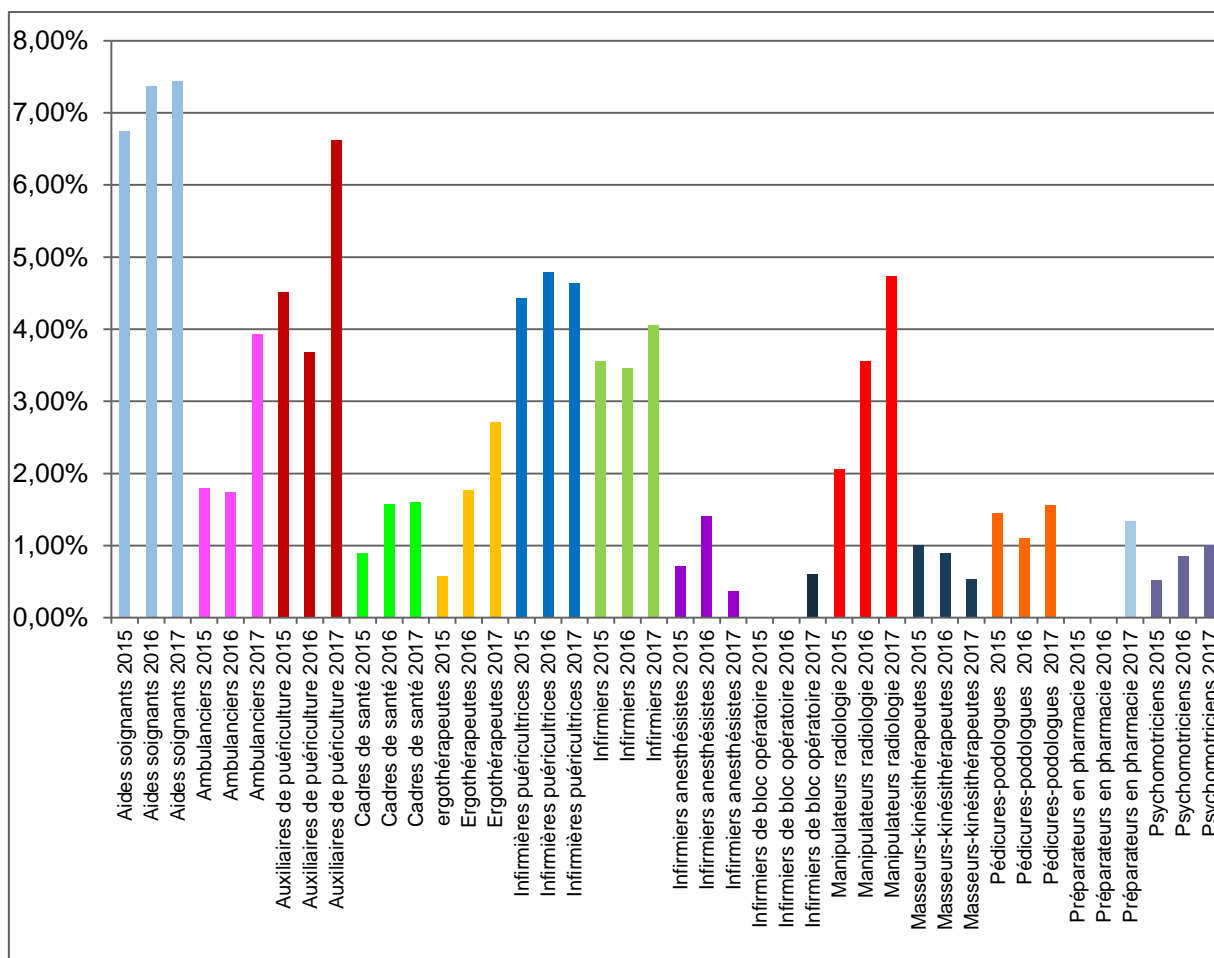


Figure 7 : Évolution des taux d'interruptions depuis 2015, par filière

b. Résultats au diplôme

Toutes filières confondues, le taux d'élèves et d'étudiants non présentables en jury final reste identique. Si l'on étudie chaque filière de formation, on note une grande variabilité d'une année sur l'autre, ce qui laisse supposer que ces variables sont « promotions-dépendantes ».

Le taux de réussite au diplôme à l'issue des deux sessions annuelles reste stable. On note toutefois une diminution du taux de réussite au diplôme d'État d'infirmière puéricultrice en 2017 (figure 8). Le nombre de diplômés paramédicaux (tableau 4) toutes filières confondues, après avoir été en augmentation de près de 2,5 % entre 2015 et 2016, est resté stable en 2017. Toutefois, si l'on étudie ce nombre par filière, on note des variations qu'il sera intéressant de suivre dans les années qui viennent. Les infirmiers de bloc opératoire, métier déjà en tension, sont moins nombreux à être diplômés qu'en 2016 mais l'augmentation du nombre d'étudiants entrés en formation en 2017 devrait permettre une augmentation du nombre de diplômés en 2018. Les techniciens en analyse biomédicale, pour l'avant-dernière promotion soit avant la fermeture de l'institut de l'APHP intervenue en juillet 2018 sont également moins nombreux.

Le nombre de diplômés masseurs-kinésithérapeutes est en constante augmentation, en lien d'une part, avec l'augmentation annuelle des capacités autorisées ces dernières années (+ 9%

de places depuis 2011) et d'autre part avec la nette diminution des « ruptures¹⁰ » dans la scolarité et notamment des interruptions d'études.

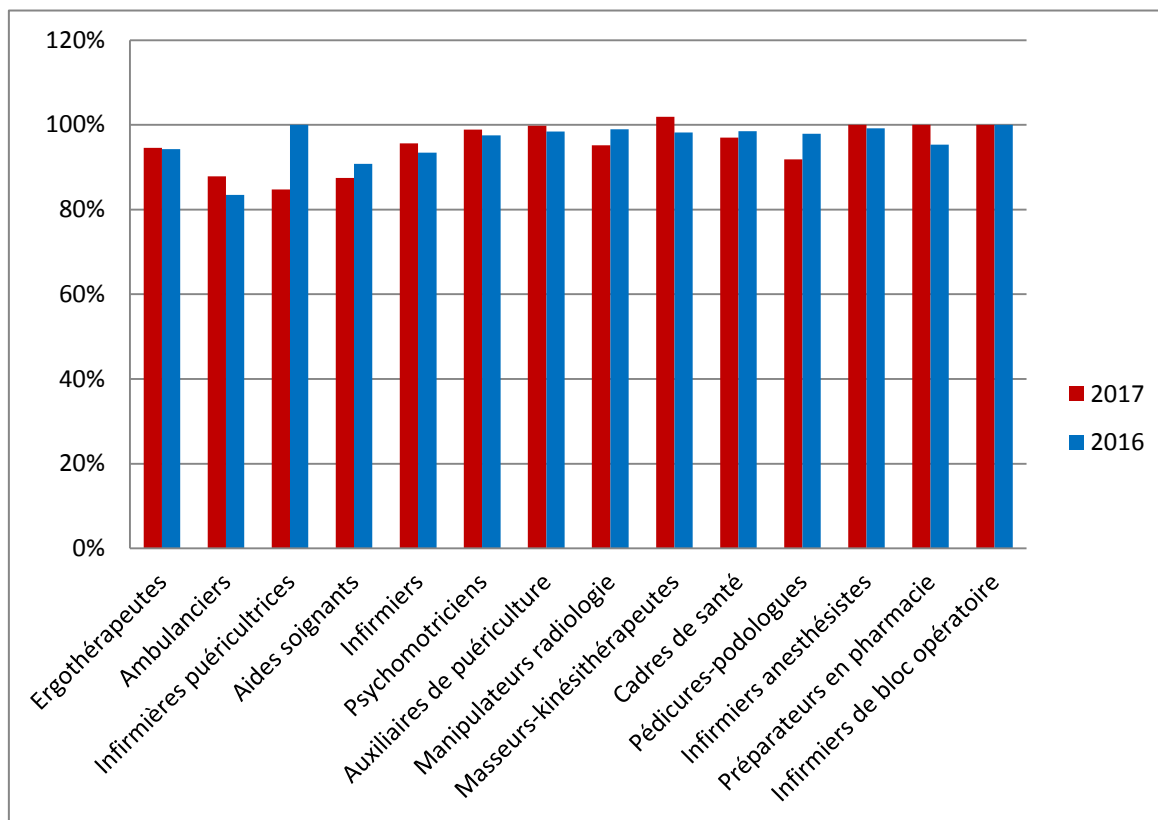


Figure 8 : Taux de réussite au diplôme après 2 sessions – comparatif 2017 par rapport à 2016

Bien que les capacités de formation restent stables, le nombre de diplômés à l'issue de la formation d'auxiliaire de puériculture est en diminution. Le taux de remplissage des instituts de formation d'auxiliaires de puériculture qui ont renseigné l'application ne cesse de s'améliorer depuis 2015, passant de 81 % à 97 % en 2017 mais le taux d'interruption en cours de formation a doublé entre 2016 et 2017.

Concernant les infirmiers de bloc opératoire, la diminution du nombre de diplômés s'explique notamment par le petit nombre d'étudiants entrés en formation en 2015 et diplômés en 2017 (effectif de 33 étudiants pour une capacité de 120 places), non compensé par le volume de diplômés par la voie de la VAE. Le taux de remplissage étant en constante augmentation depuis 2015 (cf. figure 3), le nombre de diplômés devrait mécaniquement s'élever.

¹⁰ On entend par rupture dans la scolarité les interruptions à la demande des élèves et étudiants, les exclusions et les redoublements

Nombre de diplômés par année Métiers	2015	2016	2017	Evolution 2017 par rapport à 2016
Aides-soignants hors VAE	3866	3777	3871	+ 2,49%
Ambulanciers	550	526	566	+ 7,60%
Auxiliaires de puériculture hors VAE	2301	2231	2124	- 4,79%
Cadres de santé	332	336	325	- 3,27%
Ergothérapeutes	139	165	154	- 6,67%
Infirmiers	4993	5047	5020	- 0,53%
Infirmiers anesthésistes	122	132	136	+ 3,03%
Infirmiers de bloc opératoire	41	49	40	- 18,37%
Infirmières puéricultrices	230	254	234	- 7,87%
Manipulateurs radiologie	107	96	99	+ 3,13%
Masseurs-kinésithérapeutes	550	632	674	+ 6,65%
Pédicures-podologues	386	380	328	- 13,68%
Préparateurs en pharmacie	59	79	75	- 5,06%
Psychomotriciens	404	435	432	- 0,69%
Techniciens en analyse biomédicale	22	27	23	- 14,81%

Tableau 4 : Nombre de professionnels paramédicaux diplômés en Île-de-France depuis 2015 par métier¹¹.

¹¹ Le certificateur des diplômes paramédicaux est le Préfet de Région. Les résultats aux diplômes ont été communiqués par la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS). Ils concernent l'ensemble des instituts de formation et pas seulement les instituts répondants. Les diplômes obtenus par la voie de la Validation des acquis de l'expérience (VAE) pour les aides-soignants et les auxiliaires de puériculture n'ont pas été intégrés dans ces chiffres.

Dispositifs pédagogiques

1 Prise en compte des axes du projet régional de santé (PRS)

En 2017, à l'instar des deux années précédentes, la prévention, la bientraitance, le handicap et l'éducation thérapeutique sont les thématiques les plus fréquemment abordées dans les formations paramédicales (figure 9). Certaines thématiques sont transversales, quelles que soient les formations, tandis que d'autres relèvent davantage de pathologies spécifiques abordées dans les modules ou les unités d'enseignement correspondants. Citons pour exemple la santé bucco-dentaire qui n'est pas abordée en formation d'ambulancier, de pédicure-podologue, de psychomotricien ou de masseur-kinésithérapeute.

La prévention, le handicap ou l'éducation relèvent d'une approche soignante retrouvée dans tous les métiers. Si les référentiels de formation, par définition, sont communs à tous les instituts, les projets pédagogiques et leur déclinaison en ingénierie de formation, peuvent laisser plus ou moins de place à certaines orientations, en fonction des priorités de santé du bassin de vie où ils sont implantés, ou en fonction des priorités d'établissements.

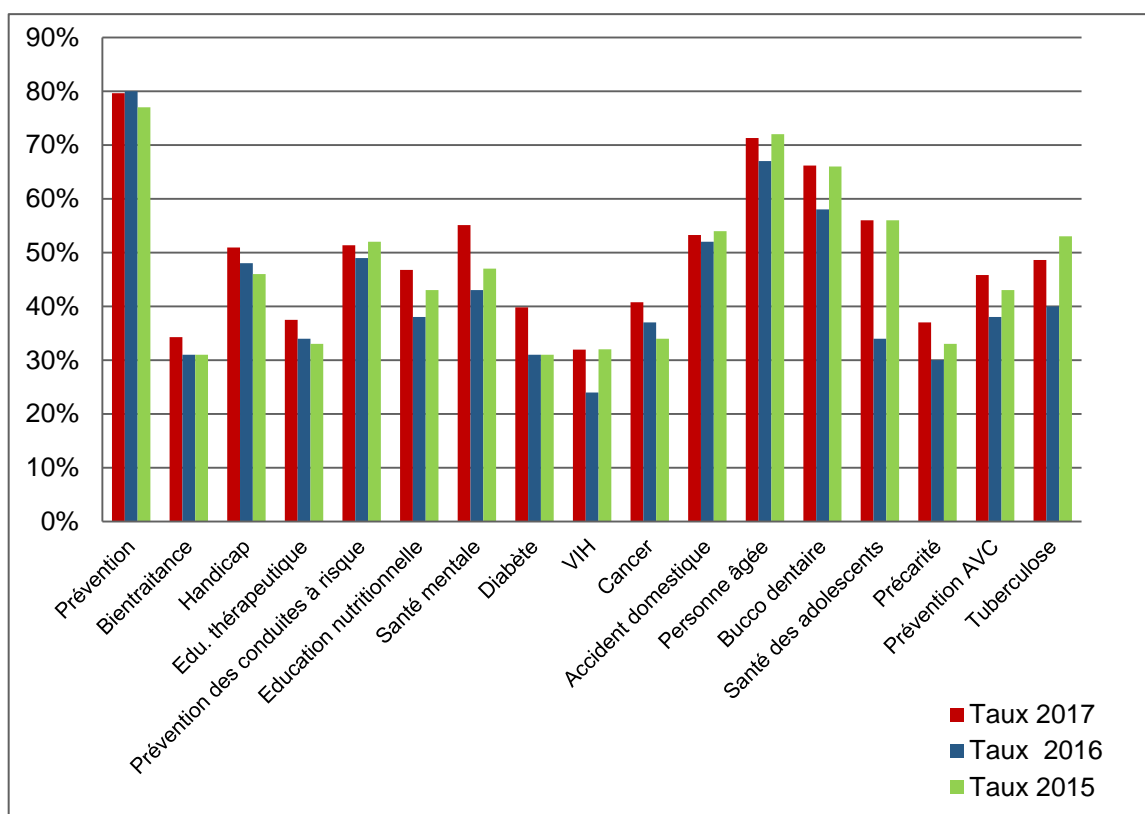


Figure 9: Pourcentage des instituts prenant en compte les axes du PRS - 3 ans par ordre décroissant pour les axes 2017, toutes filières confondues.

Si l'on met en parallèle les priorités d'action déclinées dans le projet régional de santé au sein de chaque département et les axes pris en compte dans les instituts de formation de ces mêmes départements, on constate que ces axes ne sont pas toujours une priorité pour la majorité des instituts de formation. Sur les figures 10.1 et 10.2, les priorités spécifiques du PRS de chaque département figurent en orangé dans les histogrammes. On peut citer, à titre d'exemple, la santé des adolescents qui peut être un axe fort du PRS au sein de certains départements, sans être relayée systématiquement par les diverses formations. La plupart de ces thématiques sont très largement abordées dans les programmes de certaines formations et ne font pas l'objet d'un

investissement supplémentaire comme la prévention et les soins aux personnes âgées, la bientraitance, l'éducation thérapeutique, la santé mentale, le diabète etc.

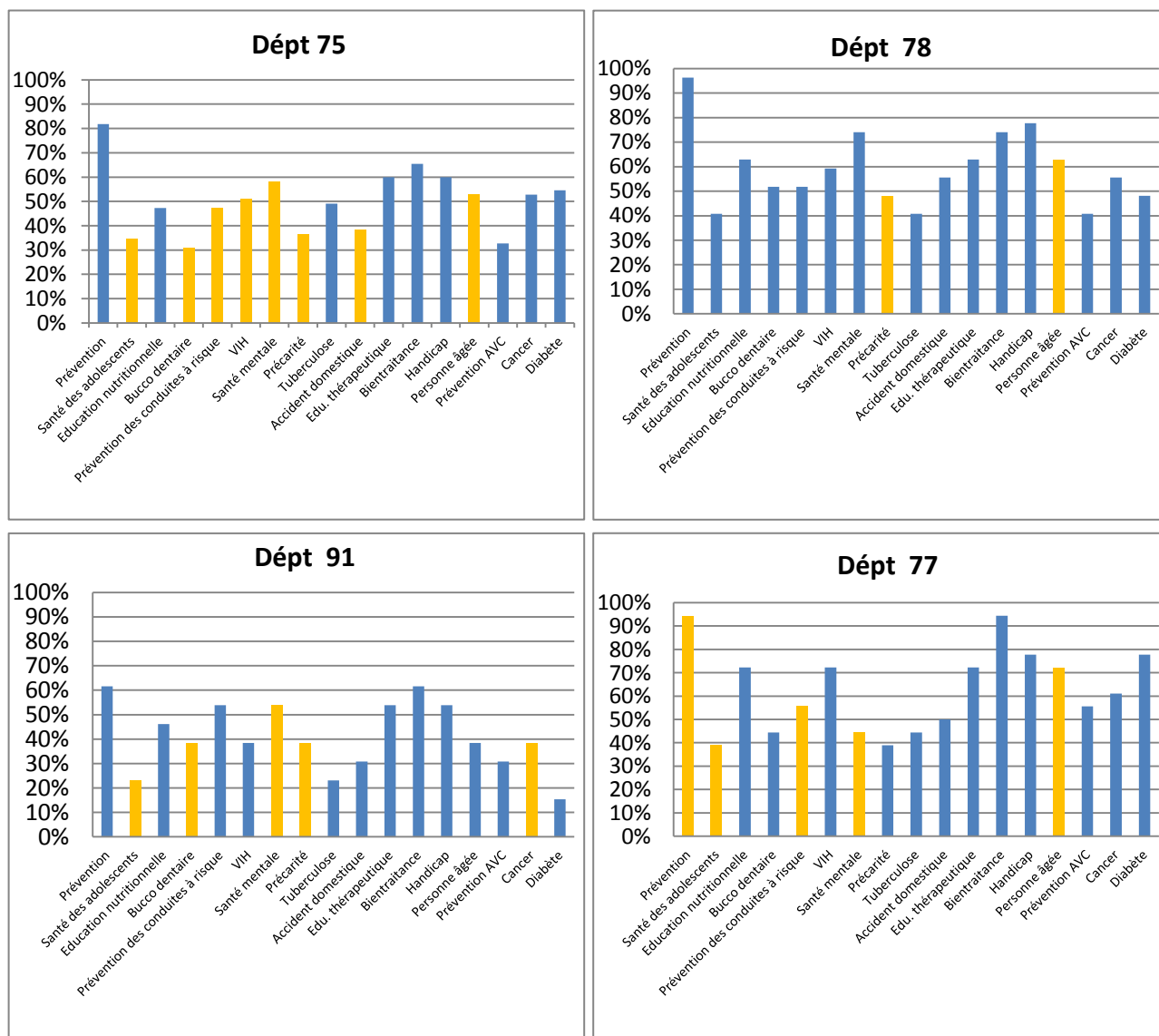


Figure 10.1 : Prise en compte des axes du projet régional de santé spécifiques aux territoires dans les projets pédagogiques, par département (des départements 75, 77, 78 et 91).

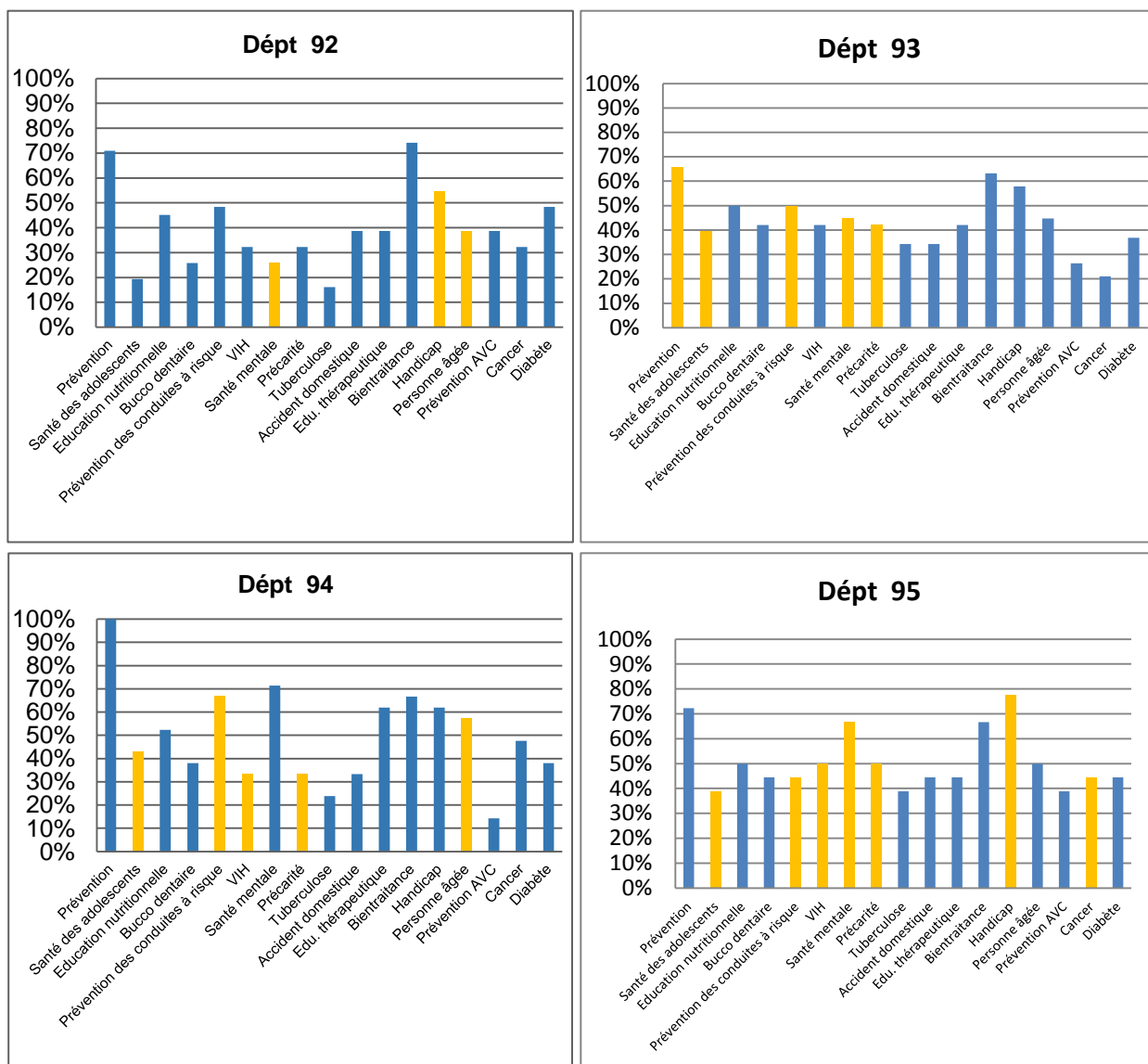


Figure 10.2 : Prise en compte des axes du projet régional de santé spécifiques aux territoires dans les projets pédagogiques, par département (départements 92, 93, 94 et 95).

2- Projets innovants ou spécifiques

Les projets pédagogiques des instituts de formation témoignent du dynamisme et de la créativité des équipes. Tout comme les années précédentes, on retrouve la simulation en santé¹², l'interprofessionnalité sous toutes ses formes des plus classiques, comme la collaboration aide-soignant-infirmier, aux plus innovantes telles que la rencontre entre auxiliaires de puériculture et les éducateurs de jeunes enfants, ou la rencontre du paramédical et du travail social, ou encore la simulation de réunions cliniques autour d'un dossier patient entre rééducateurs et non rééducateurs.

D'autres projets intègrent de plus en plus l'utilisation du numérique sous diverses formes, que ce soit la formation ouverte et à distance (FOAD), les Mooc, les *serious games*, les quiz en ligne....

¹² La simulation en santé n'est pas uniquement centrée sur l'apprentissage des gestes techniques. Elle intègre l'apprentissage des postures et de la démarche clinique chez les soignants.

Ces méthodes pédagogiques utilisant les technologies du numérique répondent à un double objectif : proposer un mode d'apprentissage de plus en plus présent chez les générations d'apprenants, y compris les moins jeunes et, dans le même temps, développer la sécurité des prises en charges soignantes en permettant l'acquisition des gestes et des procédures, ainsi que le travail en interprofessionalité.

D'autres projets sont plus spécifiquement axés sur le public formé. Citons, par exemple, les projets lectures ou créations de mini théâtres pour narrer des histoires en formation de puériculture ; ateliers d'écriture et d'expression verbales en formation aide-soignante ; participation à un salon international dédié à l'innovation technologique et sociale au service du handicap en formation d'ergothérapeute ; prévention du psycho traumatisme en formation d'ambulancier.

3- Processus qualité et certification

La progression linéaire de l'engagement dans la démarche qualité observée en 2016 se confirme en 2017. Le taux d'instituts déclarant avoir initié cette démarche était de 76% en 2017 (figure 11). Le taux d'établissements certifiés progresse également de façon constante, passant de 23 % en 2015 à 36% en 2017. Les instituts dont la progression en pourcentage est la plus importante sont ceux de formation des ambulanciers qui sont tous engagés dans une démarche de certification (figures 12 et 13). Si l'on se place en terme de progression en nombre, ce sont les instituts de formations des aides-soignants et en soins infirmiers qui ont le plus augmenté (figure 13). Si l'on considère que les premiers bénéficiaires de ces démarches sont les étudiants, les effectifs le plus concernés par l'engagement dans la démarche qualité sont ceux des filières infirmière, aide-soignante, masseur-kinésithérapeute et auxiliaire de puériculture. Les effectifs les plus concernés par la certification sont ceux des filières infirmière, aide-soignante et en psychomotricité (tableau 5).

La majorité des instituts certifiés le sont sous la norme Iso 9001 (69%).

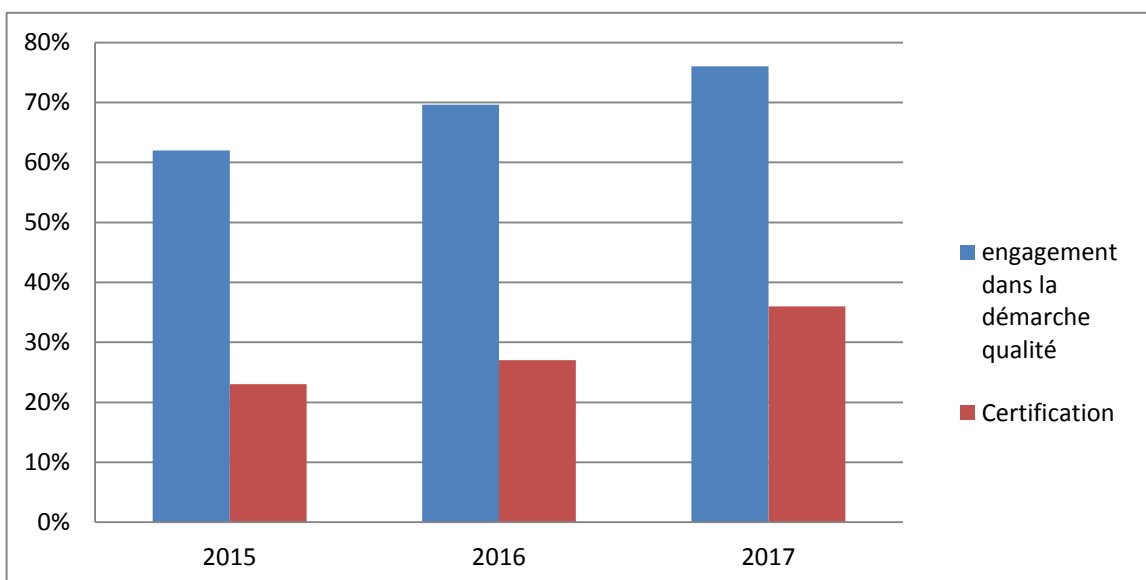


Figure 11 : Évolution sur 3 ans du pourcentage d'instituts de formation engagés dans la démarche qualité et/ou de certification, tous métiers confondus

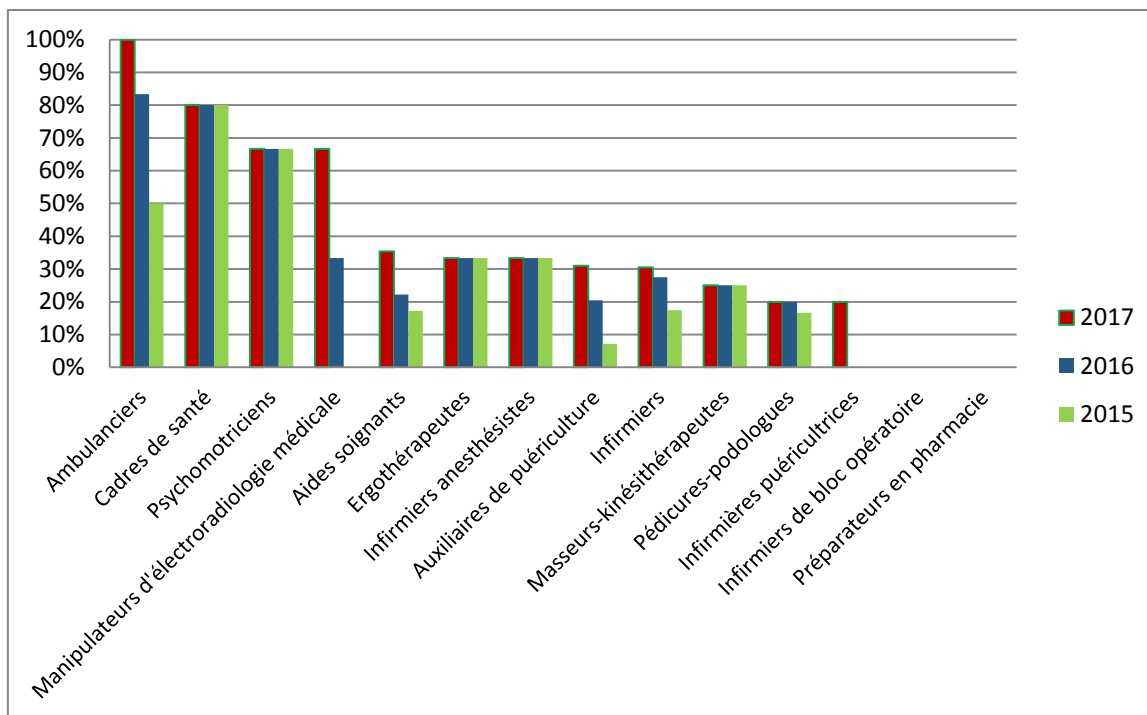


Figure 12 : Evolution sur 3 ans, du pourcentage d'instituts de formation paramédicaux engagés dans une certification, par métier.

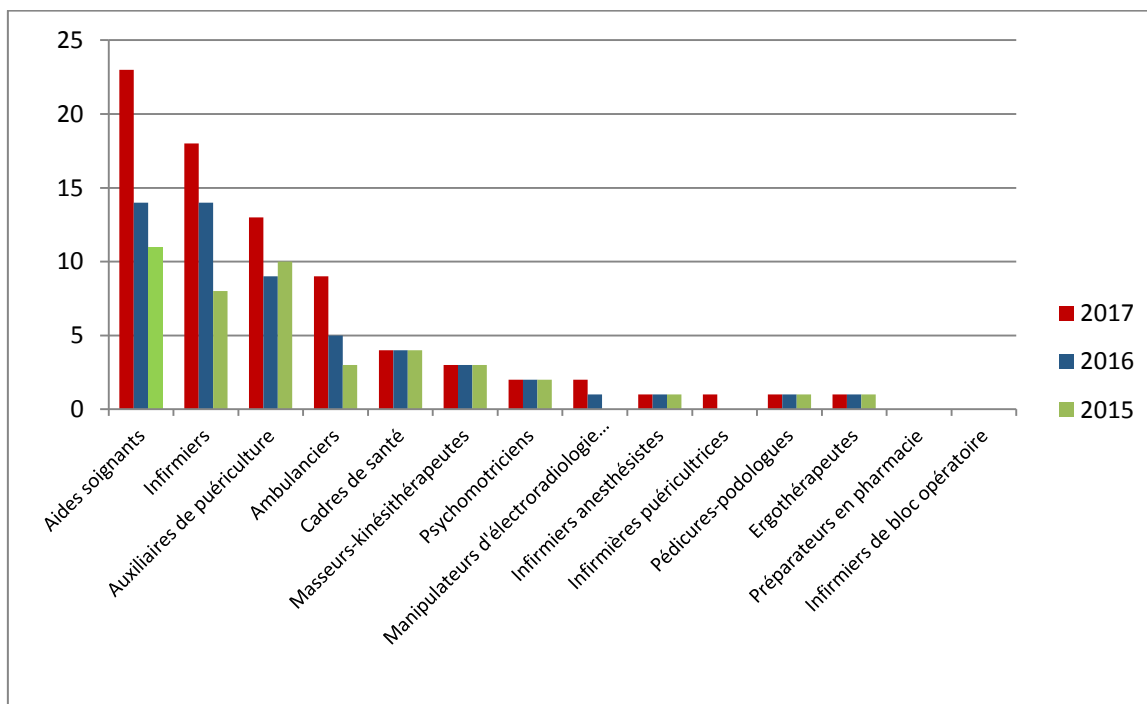


Figure 13 : Évolution, sur 3 ans, du nombre d'instituts de formation paramédicaux engagés dans une démarche de certification

	Démarche qualité		Certification	
	Nombre d'instituts	Nombre d'apprenants	Nombre d'instituts	Nombre d'apprenants
Infirmiers	39	10772	18	5951
Aides soignants	47	2275	23	1247
Auxiliaires de puériculture	32	1340	13	459
Psychomotriciens	3	798	2	798
Ambulanciers	9	610	9	610
Masseurs-kinésithérapeutes	10	1677	3	577
Pédicures-podologues	4	573	1	349
Cadres de santé	4	283	4	283
Manipulateurs d'électroradiologie médicale	3	338	2	272
Ergothérapeutes	3	242	1	104
Infirmiers anesthésistes	3	274	1	53
Infirmières puéricultrices	5	601	1	43
Préparateurs en pharmacie	1	75	0	0
Infirmiers de bloc opératoire	1	164	0	0

Tableau 5 : Par filière, nombre d'instituts engagés dans une démarche qualité et une démarche de certification en 2017, et effectifs totaux d'apprenants en formation au sein de ces instituts.

L'évaluation concerne autant la qualité des enseignements, l'accompagnement en stage, les équipements pédagogiques, les locaux tant par les apprenants que par la démarche qualité institutionnelle, notamment les déclarations d'évènements indésirables ou les procédures. Il est à noter que la pédagogie est plus souvent évaluée que les procédures institutionnelles même si cette démarche se généralise de plus en plus (figure 14 page suivante).

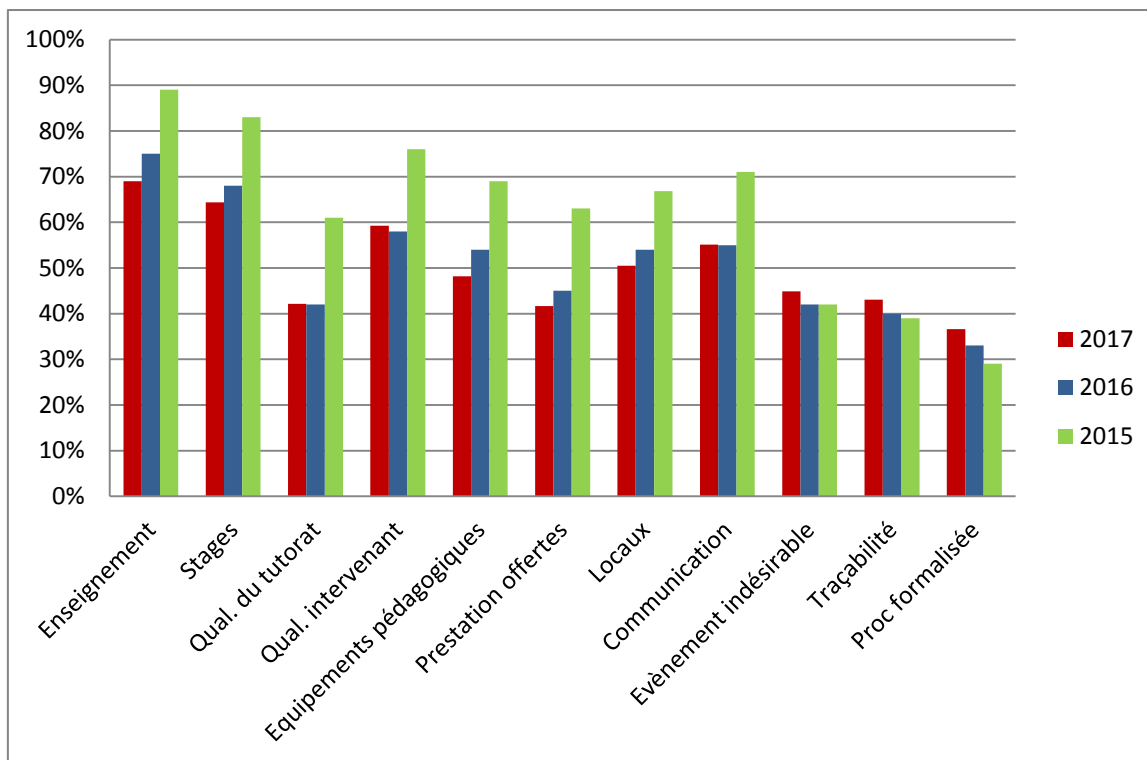


Figure 14 : Evolution sur 3 ans, du pourcentage d'instituts de formation paramédicaux évaluant certains domaines de la qualité.

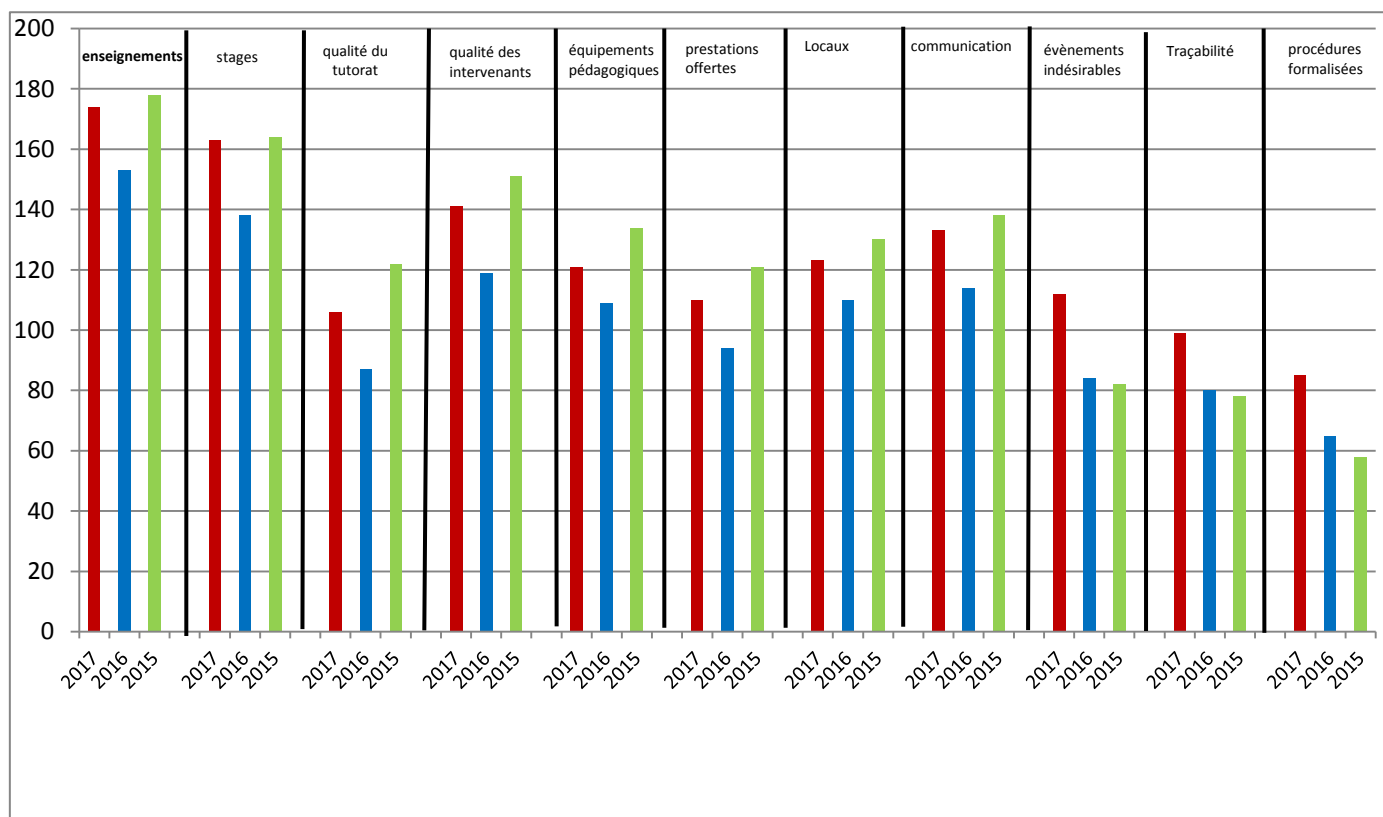


Figure 15 : Instituts évaluant les différents domaines de la qualité - en nombre, évolution sur 3 ans

Sur les 218 instituts ayant renseigné la partie « processus qualité » du rapport d'activité, 46 déclarent évaluer l'ensemble des items proposés, soit 21 %.

L'établissement d'un score¹³ prenant en compte le nombre d'instituts par filière professionnelle et le nombre de réponses positives à chacun des domaines évalués, permet d'objectiver les filières les plus engagées dans la démarche qualité (figure 16).

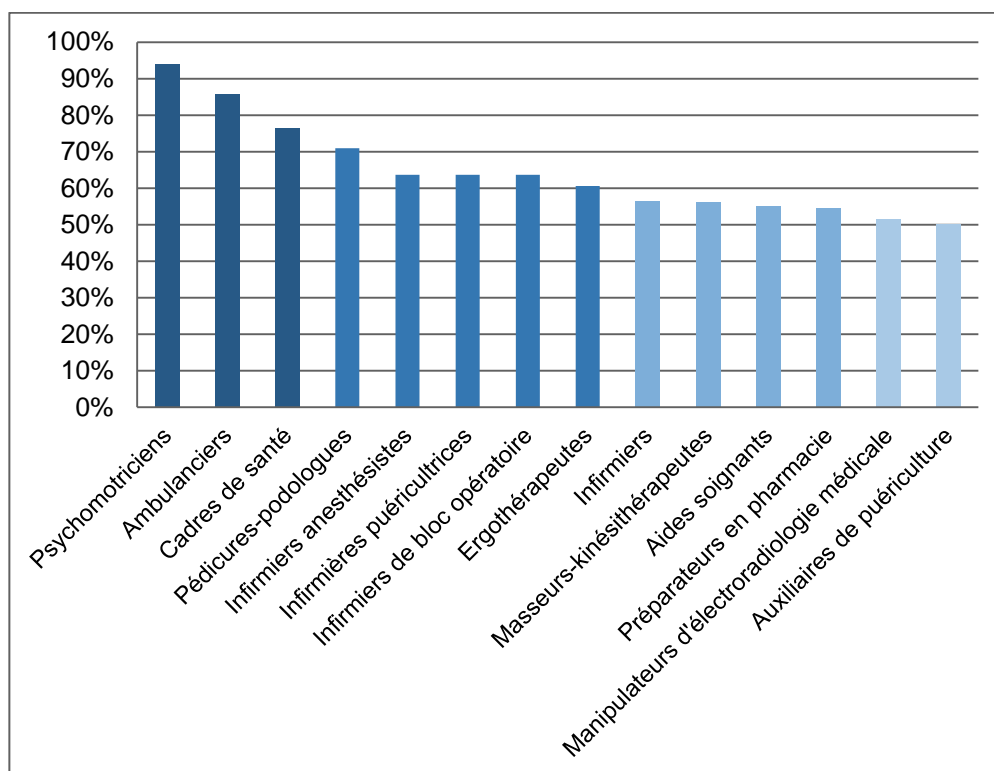


Figure 16 : Scores pour les réponses aux items concernant l'évaluation de la démarche qualité (en pourcentage) par filière

La liste proposée par le rapport d'activité n'est pas exhaustive. Un certain nombre d'instituts de formation évaluent d'autres domaines tels que la vie à l'institut de formation, le parcours de l'étudiant, le suivi des accidents d'exposition au sang et, de manière plus générale, le suivi des risques professionnels, la qualité du management, les procédures des épreuves de sélection.

La politique volontariste des directions d'instituts de formation et l'investissement des équipes dans la politique qualité, recommandée mais non obligatoire, est soulignée par l'existence, au sein de certains établissements, de groupes qualité actifs, de comités de pilotage mettant en place des programmes d'actions à court, moyen et long termes.

4- Équipements et ressources pédagogiques

¹³ Score obtenu en comparant un score idéal par filière : nombre de réponses positives multiplié par le nombre d'instituts de formation de cette filière, puis en calculant un ratio « score réel/score idéal »

– Accès aux ressources documentaires

De nombreuses études ont montré le lien existant entre les capacités des apprenants à se documenter de façon autonome durant leurs études et la réussite de celles-ci¹⁴. Ceci, quelles que soient les modalités de développement de cette compétence, la fréquentation d'un centre documentaire (universitaire ou local) ou, de plus en plus, l'utilisation d'internet.

L'universitarisation de la plupart des formations paramédicales et les partenariats universitaires permettent d'offrir aux étudiants un accès aux ressources documentaires dont bénéficient également une très grande partie des formations non universitaires, lorsqu'elles font partie du même établissement support.

L'accès à un centre de documentation est quasi général (figure 17). Sur l'ensemble des instituts ayant répondu à cet item, seuls 12 n'y ont pas d'accès : il s'agit de centres de formation d'ambulanciers, d'aides-soignants, d'auxiliaires de puériculture.

Les partenariats universitaires permettent d'avoir accès, dans de nombreux cas, aux ressources documentaires en ligne, revues, ouvrages numérisés... Dans le cadre de l'universitarisation des formations en santé, le conventionnement des instituts de formation avec les universités a largement contribué, ces dernières années, à améliorer l'offre en ressources documentaires au bénéfice des étudiants. Par ailleurs, la présence d'un(e) documentaliste est un élément également important dans l'offre pédagogique et notamment, dans l'apprentissage de la méthodologie de recherche documentaire, tout particulièrement sur internet¹⁵.

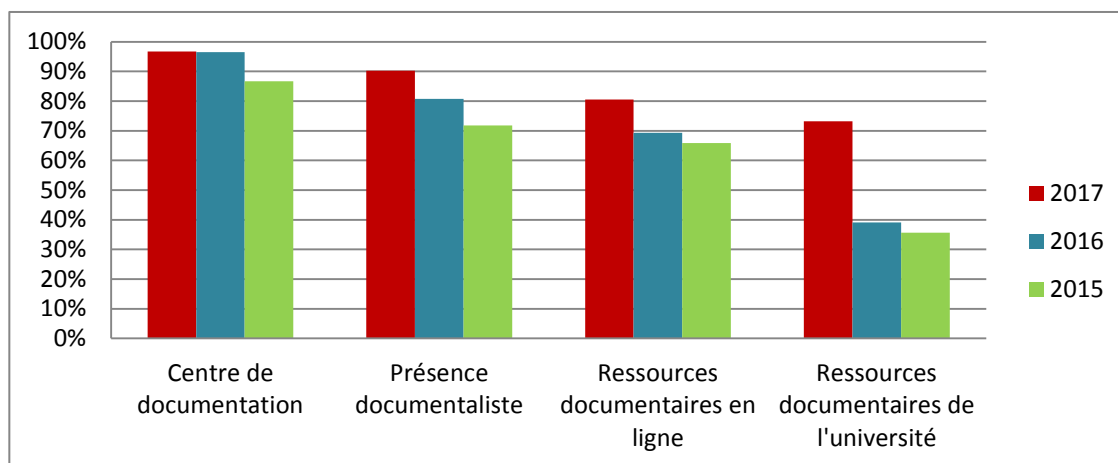


Figure 17 : Evolution depuis 2015, du pourcentage d'instituts de formation paramédicaux ayant accès à des ressources documentaires, par type de ressources, tous métiers confondus.

Équipements multimédia et informatiques

La quasi-totalité des instituts de formations (98%) ont un site internet, offrant ainsi une visibilité au public. La progression des équipements multimédia est constante, même si, pour un certain nombre d'instituts, cet équipement se limite au site internet ne lui étant pas exclusivement dédié (figure 18). En effet, les sites sont, la plupart du temps, intégrés à celui de l'établissement support ou de l'entreprise-mère.

¹⁴ Perret, C. (2013). Pratiques de recherche documentaire et réussite universitaire des étudiants de première année. Carrefours de l'éducation, 35,(1), 197-215. doi:10.3917/cdle.035.0197. Disponible en ligne sur <https://www.cairn.info/revue-carrefours-de-l-education-2013-1-page-197.htm>

¹⁵ *ibid*

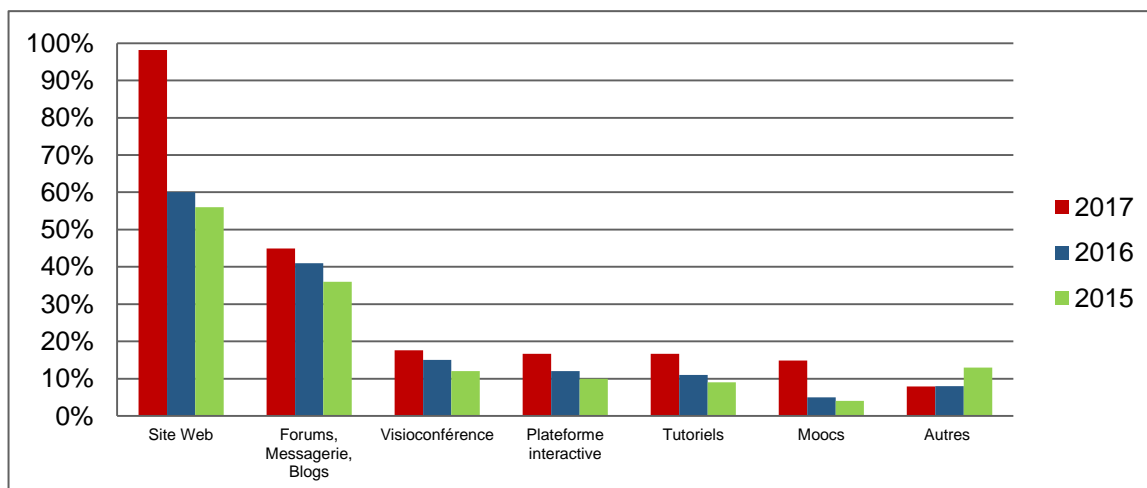


Figure 18: Évolution des équipements multimédia, toutes filières confondues, sur 3 ans

L'accès des étudiants à des espaces numériques de travail (ENT), évoluent de façon constante, mais assez lentement, malgré les partenariats universitaires, comme en témoigne le pourcentage d'instituts déclarant un accès à une plateforme interactive (cours en ligne, possibilité de questionner les enseignants, quizz en ligne corrigés...).

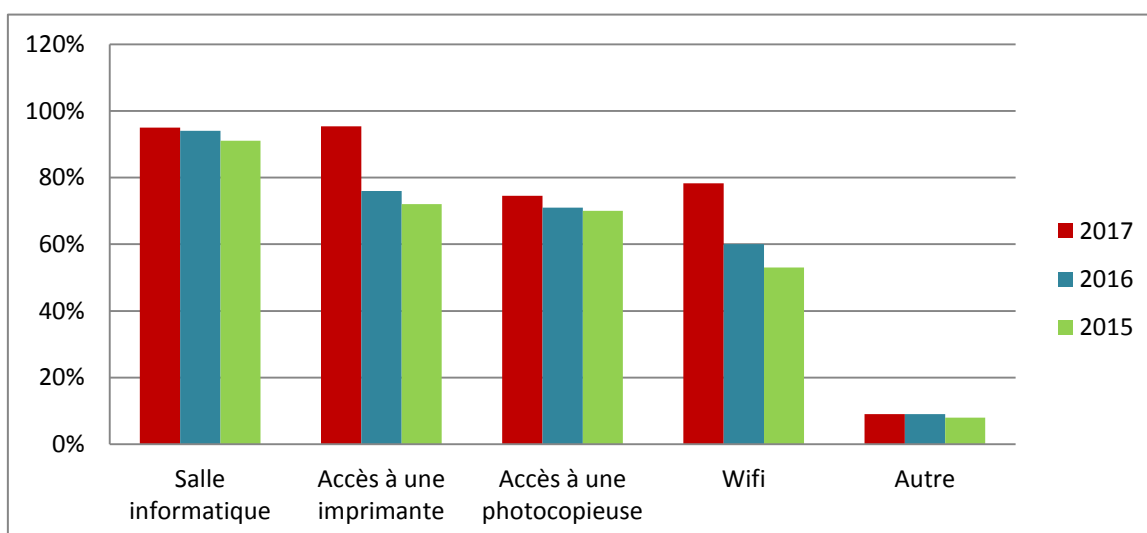


Figure 19 : Évolution de l'équipement informatique, toutes filières confondues, sur 3 ans

En 2017, 98 % des instituts de formation sont équipés d'une salle informatique et près de 80% de wi-fi.

Il reste 5 instituts de formation qui déclarent n'avoir aucune ressource informatique parmi les formations d'ambulancier, d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture.

Dans la catégorie « autre », on trouve différents matériels mis à disposition des élèves et des étudiants, tels que scanner numérique, relieuse, plastifieuse, du matériel adapté pour les déficients visuels.

– Équipements de simulation en santé

L'équipement des instituts en matériel de simulation en santé et notamment en matériel techniquement performant reste un enjeu fort. Si cette méthode constitue un enjeu didactique pour les instituts de formation, elle est également un enjeu sociétal en lien avec la qualité et la sécurité des soins. L'apprentissage par la simulation s'inscrit dans les orientations nationales et

répond aux objectifs du schéma régional des formations sanitaires et sociales¹⁶.

Le niveau d'équipement et d'utilisation de matériel adapté à la simulation en santé est passé de 63% en 2015 à 82% en 2017.

En 2017, le type d'équipement qui progresse le plus fortement est l'acquisition en propre, ou en mutualisation, de mannequins dits de « haute-fidélité » (figure 20), passant de 16 % d'instituts de formations équipés en 2016 à 31 % en 2017 (il s'est multiplié par quatre depuis 2015).

Les *serious games* et outils de réalité virtuelle progressent également dans les équipements pédagogiques. Ce qui était un équipement quasiment confidentiel en 2015 (4%) devient beaucoup plus fréquent (19% en 2017). Mais ces équipements numériquement et technologiquement performants n'éclipsent pas les techniques de simulation plus classiques nécessitant moins de moyens matériels, même si l'ingénierie pédagogique que requiert ces méthodes peut être gourmande en ressources humaines et en compétences chez les animateurs de séances.

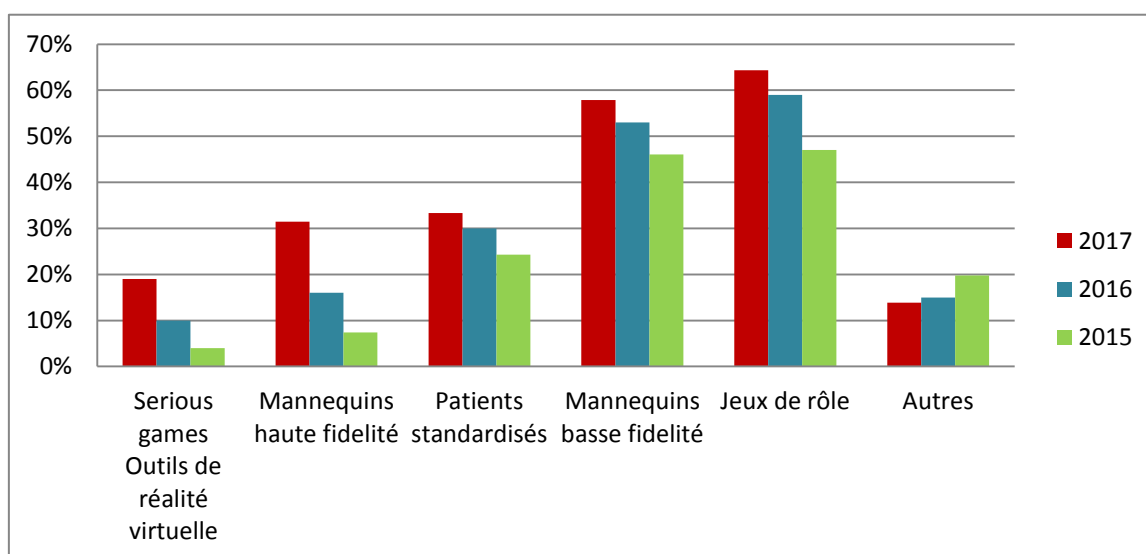


Figure 20 : Évolution des équipements pédagogiques de simulation en santé, toutes filières confondues, sur 3 ans

L'utilisation du jeu de rôle progresse constamment. L'animation d'ateliers nécessite la mise en œuvre de compétences particulières. On peut faire l'hypothèse que la formation à l'animation de séances de simulation, avec les différentes phases notamment le *briefing* et le *débriefing*, est réinvestie dans l'ensemble du projet pédagogique et profite aux autres techniques de simulation compte-tenu des compétences qu'elle permet aux formateurs de développer.

L'accès des instituts à une plateforme de simulation en santé poursuit sa progression, témoignant de la part croissante de cette méthode pédagogique (figure 21). En effet, de 24% en 2015, ce taux est passé à 45% en 2017 ce qui représente 100 instituts de formation et 14 753 élèves et étudiants (soit 52% des apprenants toutes filières et tous niveaux d'études confondus). Toutefois, parmi les 120 instituts n'ayant pas accès à une plateforme de simulation, 24 sont en possession d'un mannequin haute-fidélité, ce qui sous-entend la mise en œuvre a minima de séances de simulation, dans le cadre d'un laboratoire de simulation. Cela porte le nombre d'instituts offrant

¹⁶ Région Île-de-France, *Le schéma régional des formations sanitaires et sociales 2016-2022*. Adopté en décembre 2016. <https://www.iledefrance.fr/schema-regional-formations-sanitaires-sociales-2016-2022>

un accès à des séances de simulation en haute technologie à 124, correspondant à 62.5 % des apprenants.

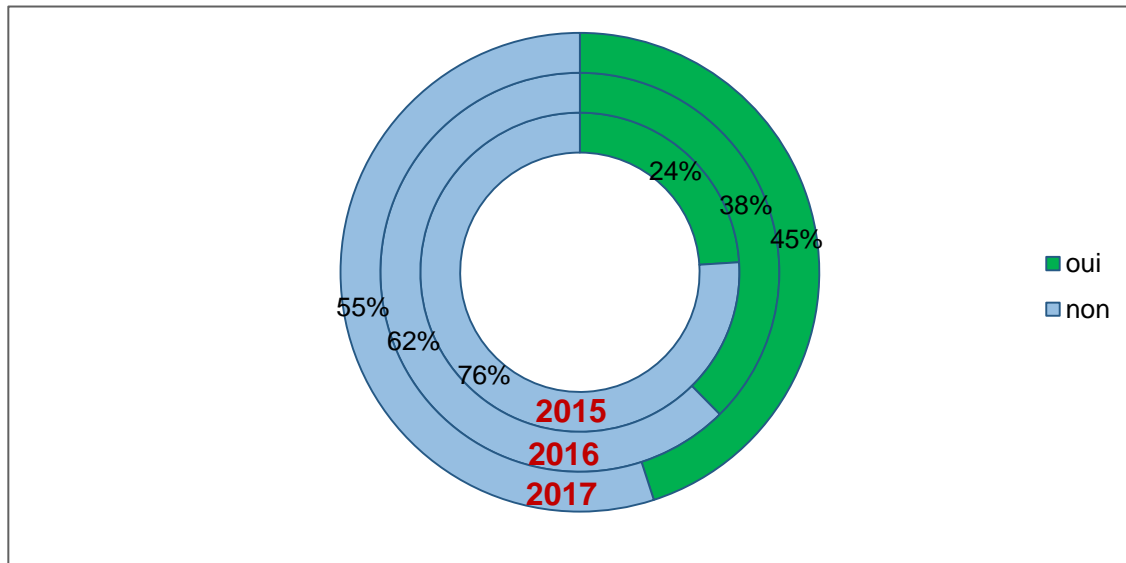


Figure 21 : Évolution du taux d'instituts ayant accès à une plateforme de simulation en santé, tous métiers confondus, depuis 2015

Le niveau d'équipement des universités en laboratoires de simulation a progressé ces deux dernières années. Ce sont les étudiants en soins infirmiers qui bénéficient le plus de ces espaces de formation. Près de la moitié des instituts de formation en soins infirmiers y a eu accès.

Les plateformes de simulation sont principalement localisées au sein des instituts. Il apparait toutefois une régression de la proportion d'instituts équipés au sein de leurs locaux en 2017 (figure 22). De nombreux instituts ont accès à plusieurs équipements. En effet, certains d'entre eux qui n'avaient qu'un équipement au sein de leurs locaux ont à présent accès, grâce aux partenariats universitaires, aux plateformes de ces dernières.

Les instituts ayant déclaré avoir pour la première fois accès à une plateforme entre 2016 et 2017 ont, pour la majorité, équipé leurs locaux (figure 23) sans systématiquement avoir un accès simultané aux locaux de simulation de l'université.

Les localisations « autres » correspondent à des laboratoires de simulation mis à disposition par les centre d'enseignement de soins d'urgence (CESU).

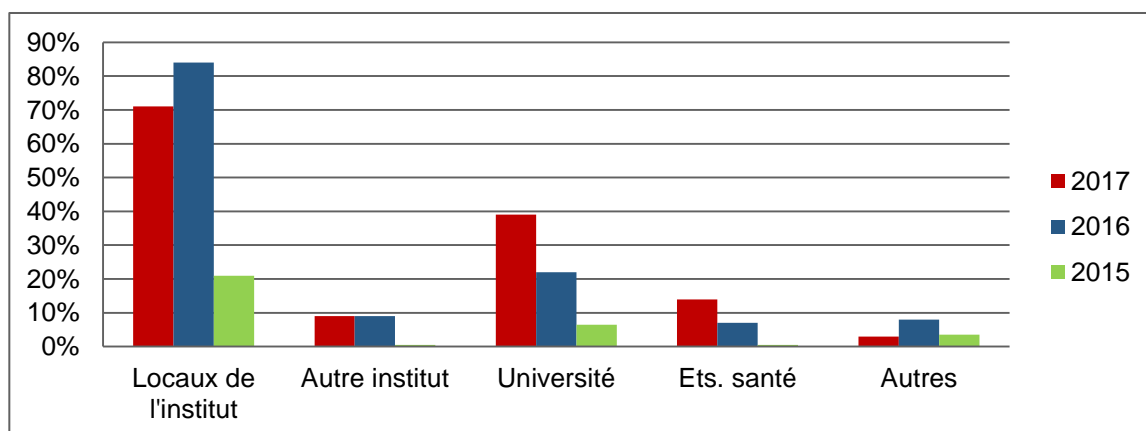


Figure 22 : Localisation de la plateforme de simulation- évolution sur 3 ans

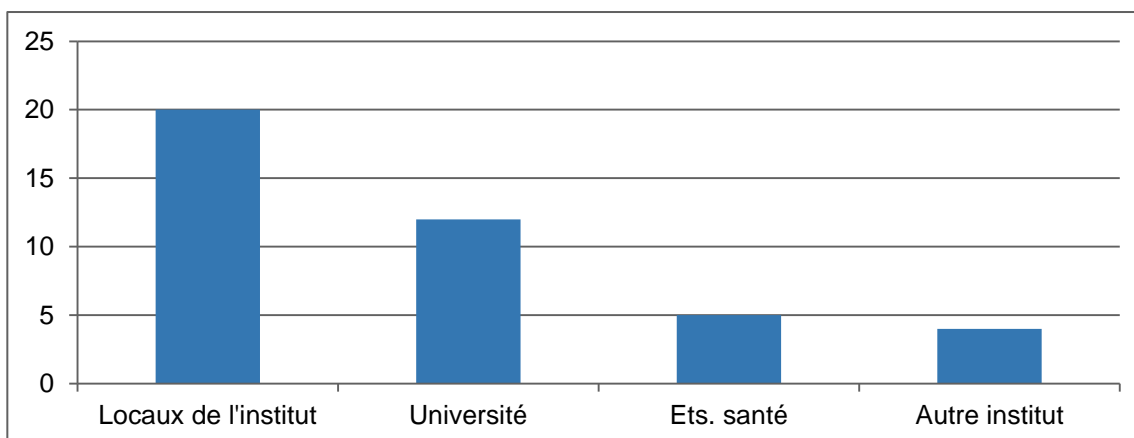


Figure 23 : Répartition, en 2017, des lieux d'accès aux plateformes de simulation en santé des instituts ne disposant pas d'accès en 2016 (nombre 21) et des instituts n'ayant pas renseigné cet item en 2016 (nombre : 12)

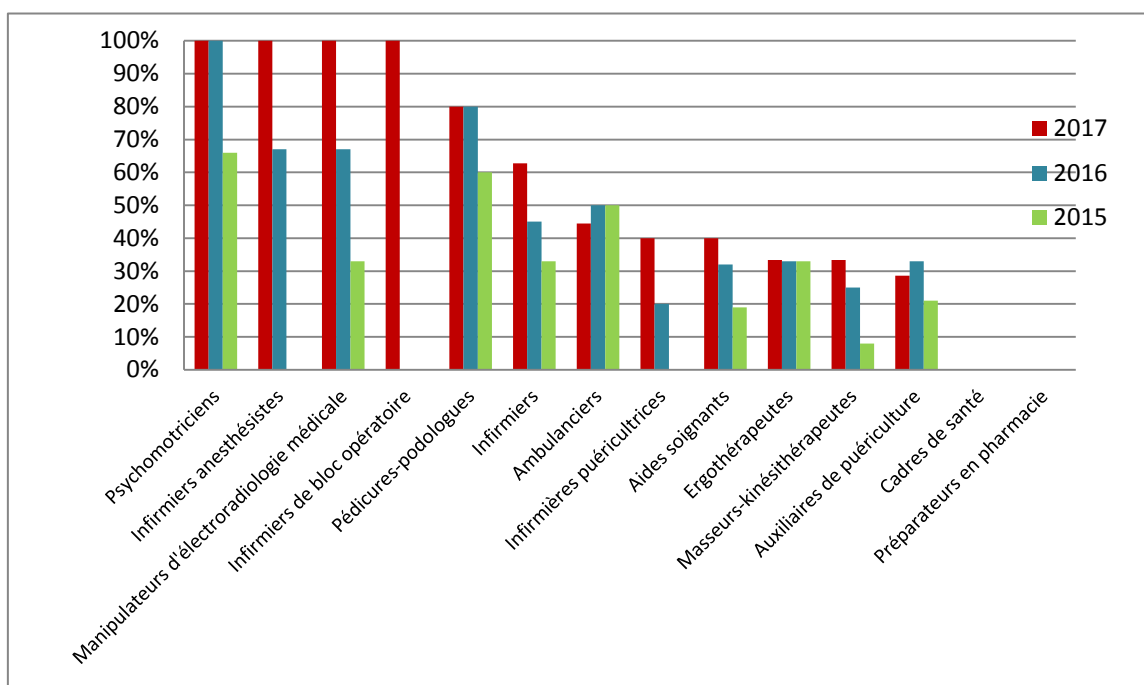


Figure 24 : Évolution de l'accès à une plateforme de simulation en santé - 3 ans

Les formations des professions où les mises en œuvre procédurales sont particulièrement présentes sont celles qui ont systématisé l'accès aux plateformes de simulation, telles que les infirmiers anesthésistes, les infirmiers de bloc opératoire, les manipulateurs en électroradiologie médicale. En revanche, aucun des instituts de formations de cadres de santé et de préparateurs en pharmacie hospitalière n'a accès à ces plateformes.

– Mutualisations pédagogiques

En 2017, plus de la moitié des instituts de formation mutualise, sous une forme ou une autre (figure 25), avec d'autres instituts, conséquence notamment de la mise en place des Groupements hospitaliers de territoire (GHT). Les formateurs, les locaux, les centres de documentation et, cette année encore, les épreuves de sélection, sont les formes les plus fréquentes de cette mise en commun.

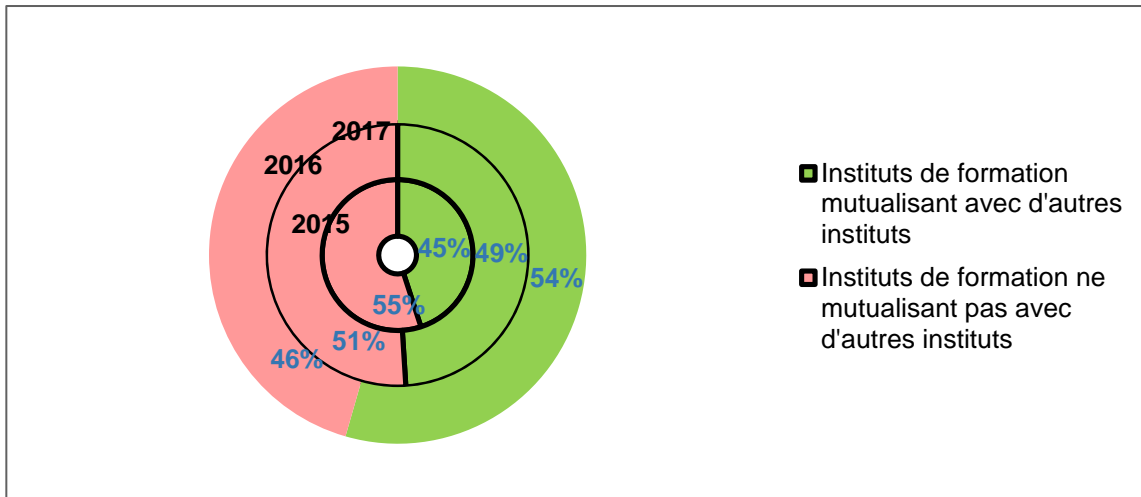


Figure 25 : Evolution depuis 2015 du pourcentage des instituts de formation paramédicaux mutualisant des ressources ou des activités, tous métiers confondus

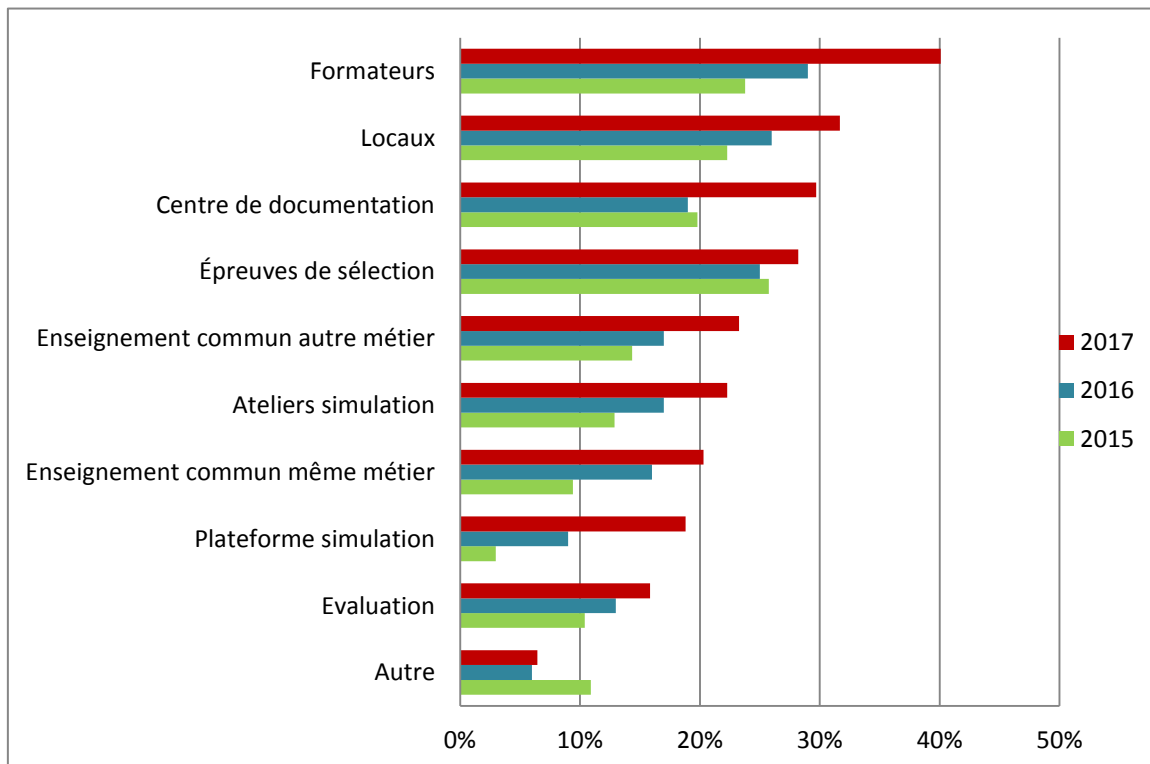


Figure 26 : Ressources mutualisées – évolution depuis 2015

Les autres formes de la mutualisation sont la mise en commun d'une banque de données de chargés d'enseignements (formateurs occasionnels) ou de cadres experts à l'intérieur d'un même GHT, de stages, de mises en situation professionnelles et de procédures.

Le rapprochement des équipes pédagogiques est une volonté exprimée par le ministère de la santé dans le cadre de l'universitarisation des formations en santé, qui soutient, au-delà des mutualisations liées à la mise en place des groupements hospitaliers de territoire, le développement de « coopérations universités-instituts/écoles » avec tout ce que cela suppose en termes de « partage des ressources d'enseignement, politique de stage, harmonisation des

procédures d'évaluation... »¹⁷

Les formes de mutualisations liées aux conventions avec les universités devraient se développer, notamment sous la forme de coopérations (interdisciplinarité, simulation en santé...).

5- Stages

La recherche de terrains de stages pour les apprenants est, cette année encore, un thème récurrent dans les problèmes soulevés par les instituts. Néanmoins, l'investissement des formateurs dans la recherche de places, le travail de partenariat avec les services hospitaliers et extrahospitaliers permet malgré tout d'offrir à la grande majorité des stagiaires les moyens d'acquérir et de développer leurs compétences cliniques.

Tous métiers confondus, les départements souffrant le plus de cette pénurie sont les Yvelines (18% de places manquantes soit 968), la Seine-Saint-Denis (4% de places manquantes soit 596) et Paris (6% de places manquantes soit 1 334). En revanche, 3 départements ont davantage de places offertes que de besoins : la Seine-et-Marne (+3% soit 112 places), l'Essonne (+2% soit 69 places), le Val-de-Marne (+4% soit 327 places) et le Val d'Oise (+4% soit 337 places).

Certains métiers sont plus sensibles à cette pénurie de place comme les ambulanciers (46% de places manquantes soit 805), les puéricultrices (11% de places manquantes soit 190) et les infirmiers. En formation infirmière, le pourcentage de places manquantes de 6 % représente un effectif de 2 978 places.

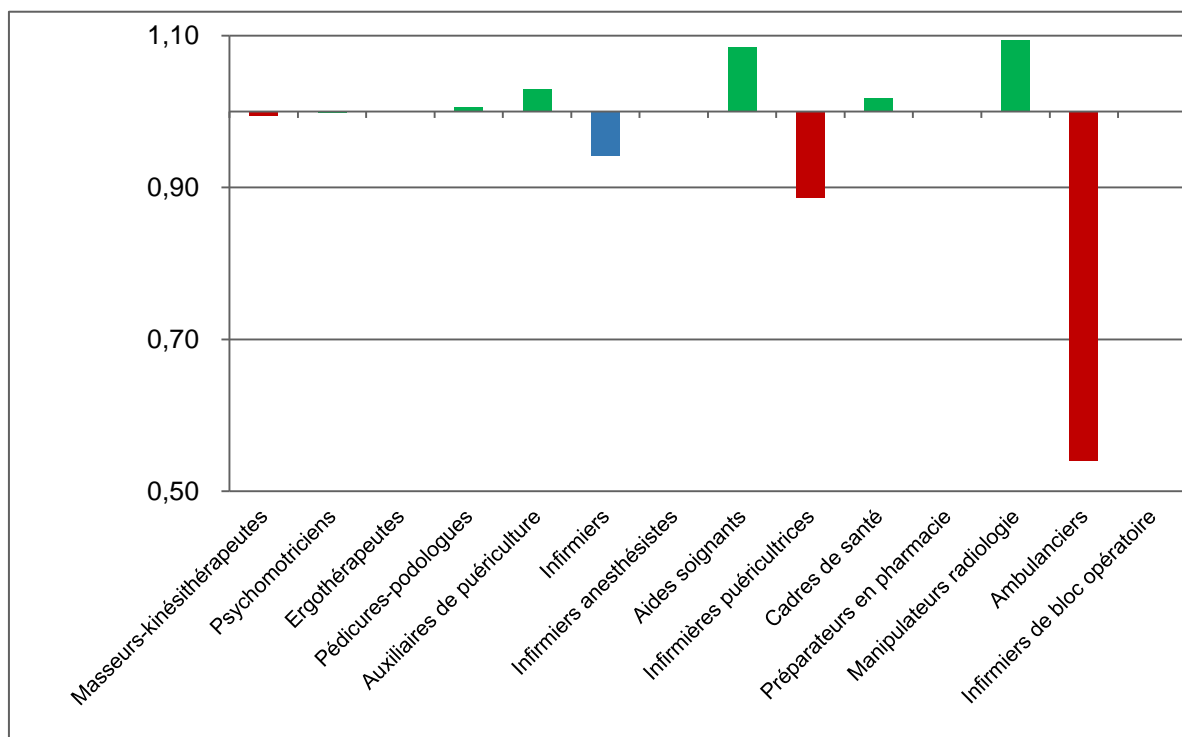


Figure 27 : Ratio nombre de places nécessaires et nombre de places offertes, par filière

¹⁷ Ministère des solidarités et de la santé, ministère de l'enseignement et de la recherche. 2018. L'universitarisation des formations en santé-dossier de presse, p.14. Disponible en ligne https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dp_formations_sante_universarisation.pdf

Si l'on examine les pénuries de places par département et par filière, il apparaît que :

- A Paris, les formations les plus impactées sont les formations d'ambulanciers (-77% soit 185 places) et infirmières (-15% soit 1623 places) ;
- En Seine-et-Marne, alors que ce département est, toutes formations confondues, excédentaire en nombre de places offertes, les formations d'auxiliaires de puériculture sont touchées par ce manque de places (-13% soit 55 places) ;
- Dans les Yvelines, les formations infirmières (-22% soit 924 places), et, dans une moindre mesure de masseurs-kinésithérapeutes (-10% soit 332 places) sont concernées ;
- Dans l'Essonne, les formations d'ambulanciers (-85% soit 205 places) et d'aide-soignants (-3% 26 places) sont les plus impactées ;
- Dans les Hauts-de-Seine, la formation infirmière (-3% soit 240 places) est la plus concernée ;
- En Seine-Saint-Denis, les formations d'ambulanciers (-41% soit 385 places), d'infirmiers (-7% soit 487 places), et de masseurs-kinésithérapeute (- 7% soit 64 places) sont concernées ;
- Dans le Val-de-Marne, la formation infirmière et celle de masseurs-kinésithérapeute sont déficitaires dans une proportion moindre que dans d'autres départements (respectivement -1% soit 84 places et -4% soit 42 places).

Le Val d'Oise est le seul département à déclarer ne pas être en déficit de places offertes dans aucune des formations.

Ces chiffres sont des données brutes qui ne tiennent pas compte des parcours de stage obligatoires. En effet, la réglementation prévoit pour chacune des formations un temps de stage au sein de structures ou de secteurs de soins qui ne sont pas précisées dans l'application de l'ARS proposée aux instituts de formation. Il est donc possible que même excédentaire dans sa globalité, le nombre de places dans certains secteurs (comme la maternité ou la pédiatrie pour les auxiliaires de puériculture) soit malgré tout insuffisant.

Répartition par secteur de stages

La répartition de secteurs de stages évolue très peu : les établissements de santé représentent près des deux tiers du volume total des stages, toutes formations confondues (figure 28). Le virage ambulatoire peine à trouver son expression dans la réalité du parcours de formation, en partie faute d'un nombre de terrains suffisants pour accueillir un tel volume d'apprenants.

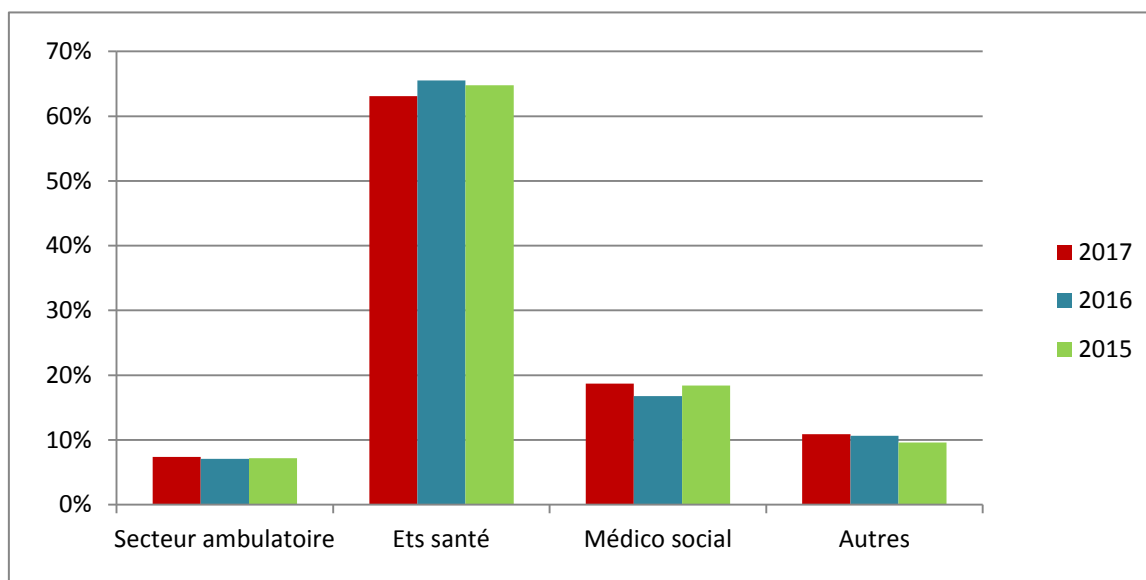


Figure 28 : Évolution, depuis 2017, des secteurs de stage, toutes filières confondues

Lorsque l'on affine l'observation par filière, il apparaît que le volume des stages en ambulatoire des psychomotriciens a fortement diminué au profit du secteur social ou médico-social. A contrario, le volume dans ce dernier secteur a diminué de façon significative pour les ergothérapeutes au profit de l'ambulatoire et, depuis notamment 2015, des établissements de santé. Les ambulanciers, qui avaient réalisé en 2016 davantage de stages en secteur ambulatoire (ces stages en ambulatoire sont majoritairement des stages dans les sociétés d'ambulances) ont vu cette proportion chuter de façon significative en 2017.

Pour les autres formations, les évolutions sont minimales.

Zones géographiques des stages

Les stages hors Île-de-France, cette année encore représentent 9% du volume total, comme en 2016. L'évolution la plus remarquable concerne les étudiants en masso-kinésithérapie. En effet, 34% des stages étaient réalisés hors Île-de-France en 2015, contre 19% en 2016 et 2017. Cette évolution est corrélée à la diminution du nombre d'étudiants hors région ayant intégré la formation depuis les changements de modalités d'accès aux études de masseur-kinésithérapeute. Ces étudiants retournant dans leur région d'origine pour y réaliser leurs stages étant moins nombreux, le nombre de stages hors région diminue *de facto*.

Prise en compte du projet régional de santé

La formulation d'objectifs institutionnels par les instituts de formation se fait au regard des contextes de stage et répondent à des préoccupations propres aux cursus de formation. Les domaines de la prévention, la collaboration entre professionnels de santé et la prise en charge (PEC) médico-sociale sont transversaux à toutes les formations paramédicales. Il apparaît que la formulation d'objectifs spécifiques prenant en compte ces domaines n'est pas systématisée, voire tend à diminuer, toutes formations confondues (figure 29).

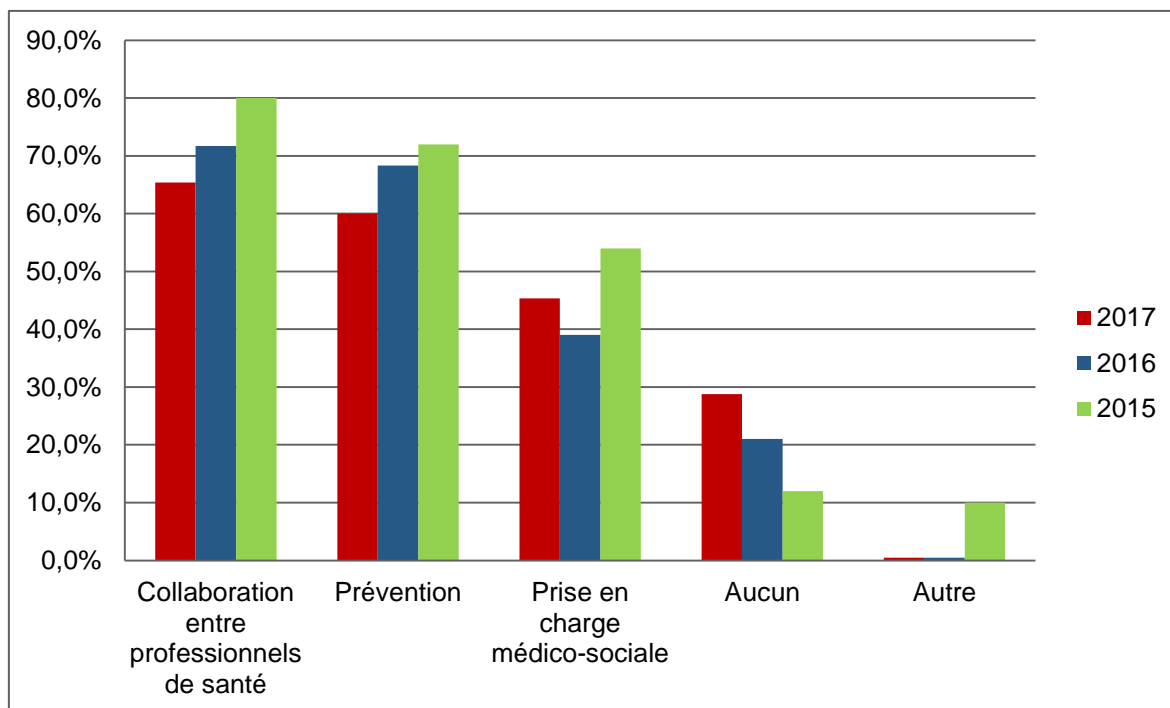


Figure 29 : évolution, depuis 2017, de la prise en compte du Projet régional de santé dans les objectifs de stage, toutes filières confondues

Lorsque l'on étudie la distribution des réponses en fonction des métiers, on constate que pour certains, il n'y a pas de formulation d'objectifs dans l'un ou plusieurs de ces domaines. Ainsi,

aucun des instituts de formation de cadres de santé ou de préparateurs en pharmacie ne formule d'objectifs de stage concernant la prévention et la prise en charge médico-sociale. Concernant la formation des cadres de santé, on peut supposer que ces domaines n'aient pas à figurer dans des objectifs d'apprentissage en stage puisque cette formation s'adresse à des professionnels dont les stages ont pour objet de former au management ou à la pédagogie.

Les métiers du soin déclarent ne pas systématiser la formulation de ces objectifs, mais les pourcentages d'instituts le faisant sont largement supérieurs à la moyenne. Il conviendrait de questionner les instituts n'ayant pas répondu positivement à ces items. En effet, les professionnels des métiers du soin ne peuvent pas travailler autrement qu'en collaboration interprofessionnelle. La question est de savoir si la non formulation de cette question dans les objectifs de stage est liée au fait que son apprentissage est de toute façon implicite et qu'il n'est pas nécessaire de le formuler sous forme d'objectifs de stage durant l'intégralité de la formation, mais uniquement lors des premiers stages.

Une formation est toutefois à questionner, celle des auxiliaires de puériculture dont le taux de réponses positives est particulièrement bas pour les trois items considérés (figure 30).

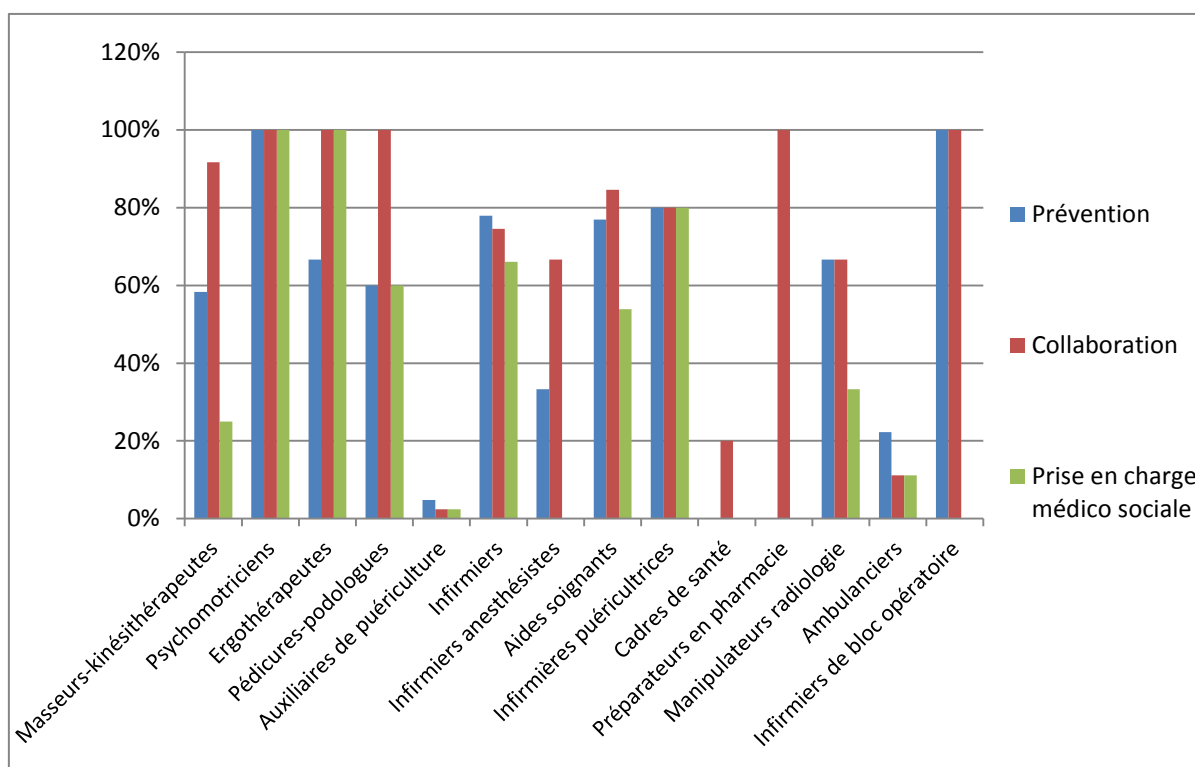


Figure 30 : Prise en compte en 2017 des axes du projet régional de santé dans la formulation des objectifs de stage (taux d'instituts ayant répondu oui à chacun des items).

6- Échanges internationaux

En 2017, 33 instituts de formation ont participé à des échanges Erasmus, soit 15% des instituts, tous métiers confondus. C'est en formation infirmière que l'augmentation est la plus importante : 21 instituts ont envoyé 144 étudiants en stage à l'étranger, soit quasiment le double de bénéficiaires en un an.

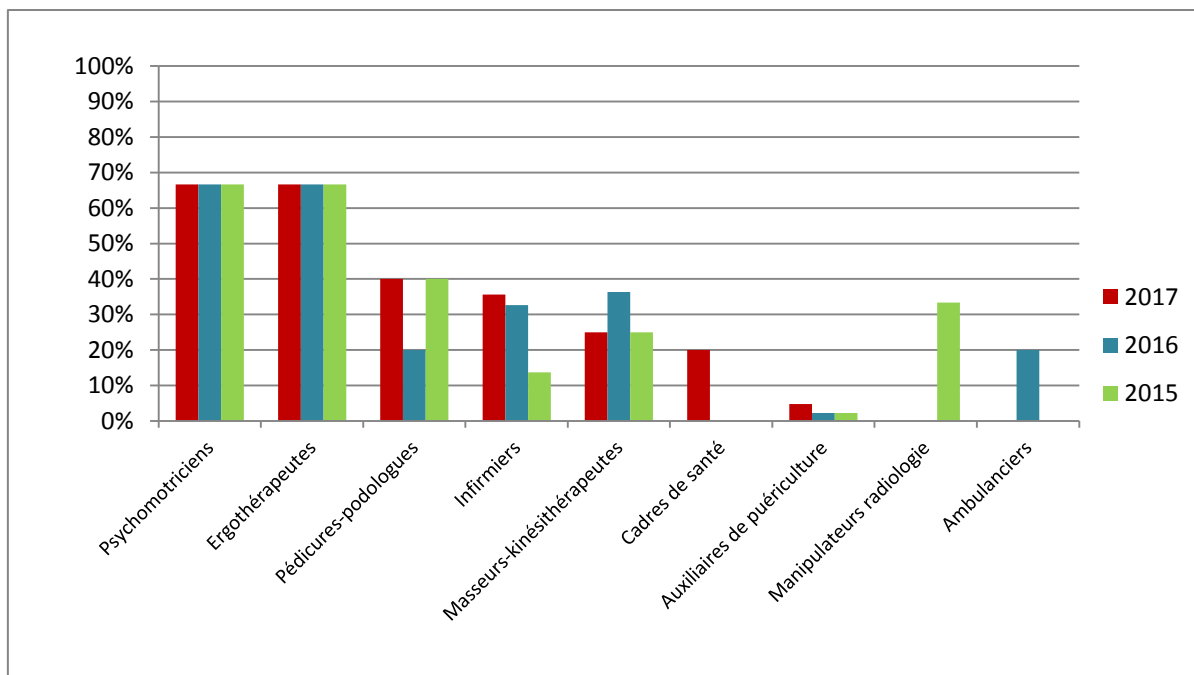


Figure 31 : Évolution à l'international depuis 2015 – Pourcentage d'instituts de formation inscrits dans des échanges Erasmus-Erasmus +

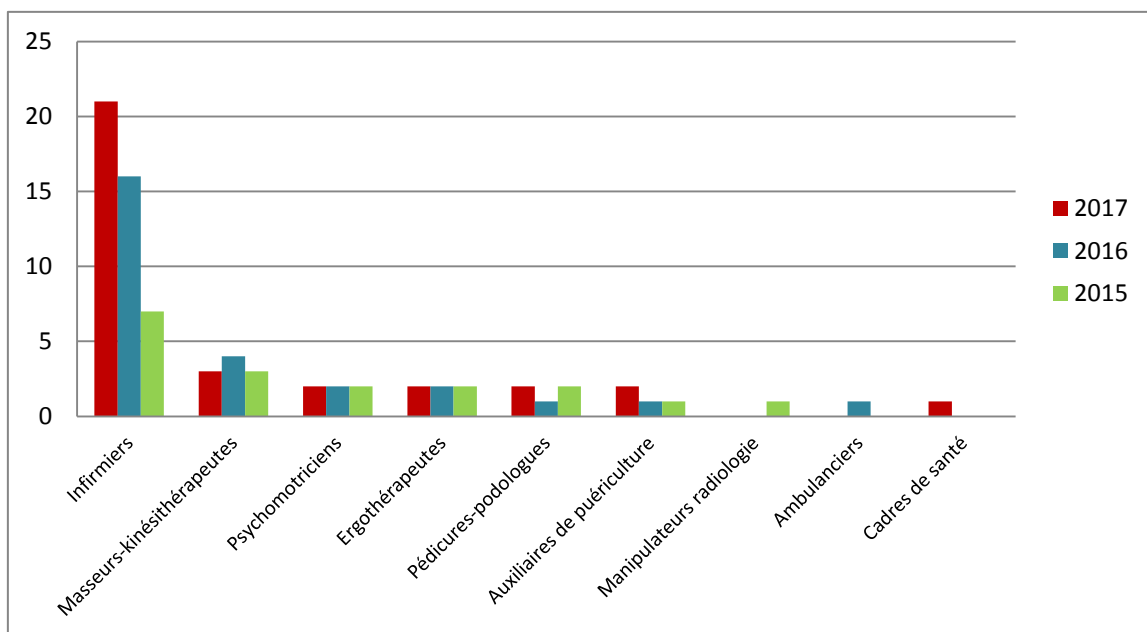


Figure 32 : Évolution, depuis 2015, du nombre d'étudiants ayant réalisé un stage dans le cadre d'échanges Erasmus.

En parallèle, 82 formateurs se sont rendus à l'étranger dans le cadre de ces échanges en 2017 contre 68 en 2016 et 55 en 2015, permettant ainsi des partenariats contribuant à l'élargissement de l'ouverture de nouveaux horizons pour les étudiants en santé.

7- Formation continue

La formation continue est une ressource financière pour les instituts de formation. L'une des activités de formation la plus répandue est la préparation aux épreuves de sélection. L'objectif est

double : former et accompagner les candidats potentiels, et offrir une visibilité à l'institut de formation.

Le volume d'heures consacré en 2017 à la formation continue par les équipes pédagogiques est globalement en diminution (figure 33). Ce sont principalement les IFAS, les IFSI, et dans une moindre mesure les IFAP et les IFMK qui ont déployé le plus de temps à dispenser des formations aux professionnels. Une part importante de ce temps a été consacrée ces dernières années à la formation des tuteurs de stage, notamment dans le cadre de la réingénierie de la formation infirmière. De ce fait, un certain nombre de soignants ont été formés et l'on suppose que pour la formation infirmière, l'appropriation de la réingénierie et du référentiel de formation 2009 par les référents de stage a joué sur la baisse de demandes de formation au tutorat.

Des instituts ont développé également une offre de formation pour la préparation aux épreuves de sélection. L'universitarisation des formations en santé et les modifications dans le recrutement des futurs étudiants risque de remettre en question les modalités de préparation aux concours sous leur forme actuelle. Le nombre d'heures consacrées à cette préparation a fortement augmenté en 2017 (figure 33). La formation infirmière est particulièrement concernée car la présélection en formation se réalisant via la plateforme Parcoursup à partir de 2019. Ce type de formation représente une grande partie du temps de formation.

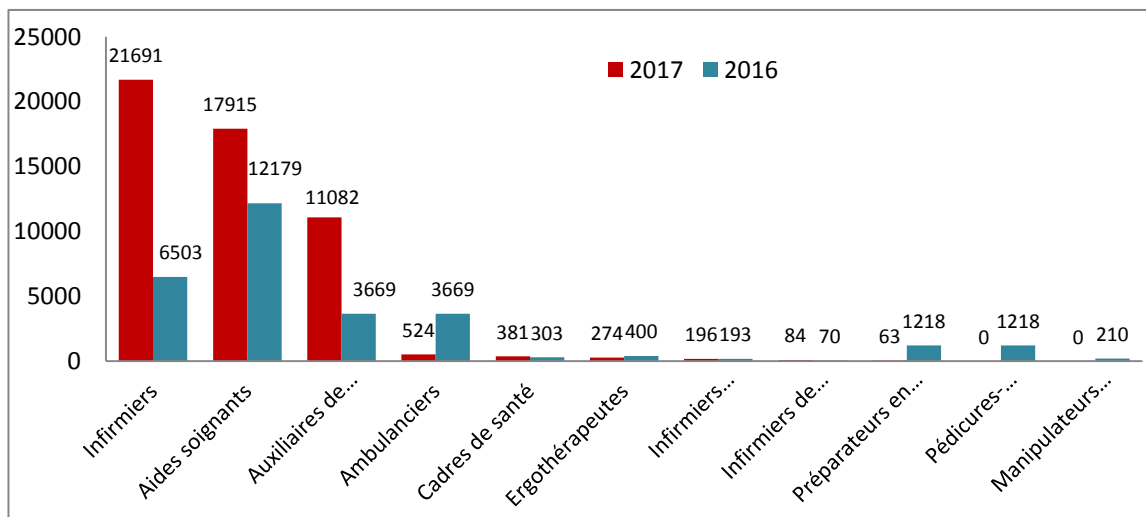


Figure 33 : Évolution du nombre d'heures consacrées à la préparation aux concours par filières

Formateurs et enseignants

1 Évolution des qualifications des formateurs permanents

Le pourcentage de formateurs titulaires d'un diplôme de cadre de santé reste stable. Les variations d'une année sur l'autre correspondent probablement au turn-over des formateurs et à la variabilité des instituts renseignant le rapport d'activité.

Pour ce qui concerne les métiers de la rééducation, les formateurs titulaires du diplôme de cadre de santé sont en moindre proportion. Par contre, les formateurs titulaires d'un diplôme universitaire (master ou doctorat) sont proportionnellement en nombre plus important.

L'universitarisation des formations en santé a également pour objectif de créer des corps d'enseignants chercheurs dans chacun des métiers universitarisés ce qui devrait, dans les années qui viennent, modifier les profils des formateurs.

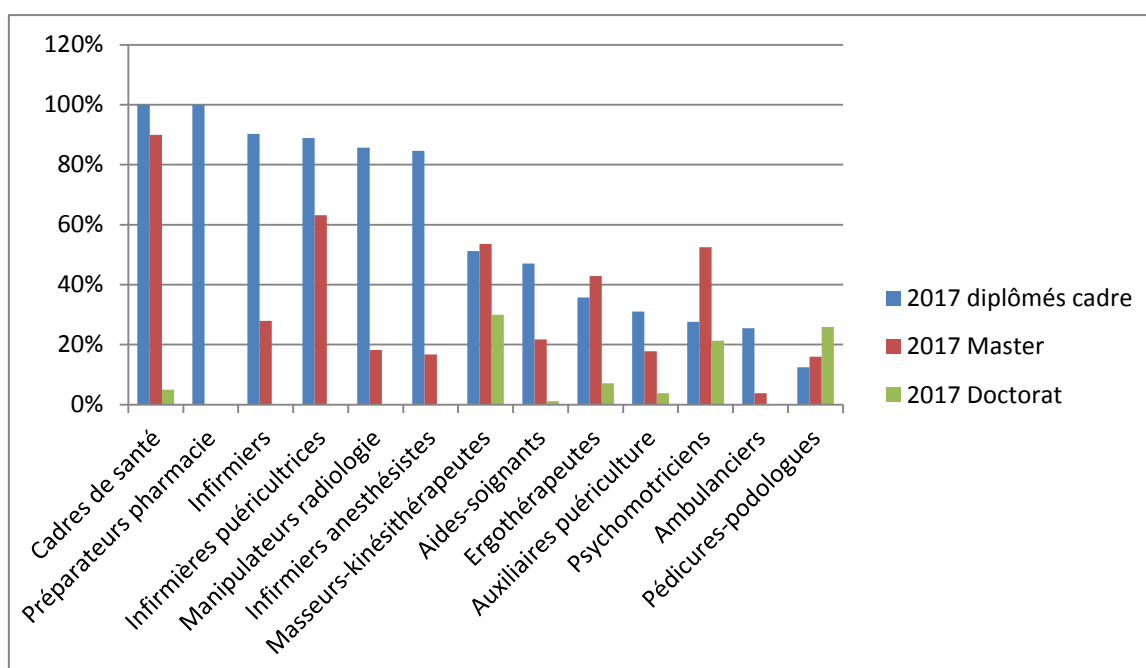


Figure 34 : Pourcentage des formateurs permanents des instituts de formation paramédicaux, titulaires d'un diplôme de cadre de santé, d'un master et/ou d'un doctorat, par métier, par ordre décroissant par rapport au diplôme de cadre de santé

2- Répartition des temps d'enseignement

La répartition des temps d'enseignement est quasiment identique à celle des années précédentes. Cela qui semble logique, en l'absence de réingénierie de formation dans les métiers concernés. Seule la formation des masseurs-kinésithérapeutes, dont la réingénierie date de 2015 verra sans doute le pourcentage des temps d'enseignements universitaires et non universitaires fluctuer en 2018, et surtout en 2019, du fait de l'arrivée des étudiants en 4^{ème} année de formation.

3- Formation continue des formateurs permanents

Le nombre d'heures de formation continue (y compris formations diplômantes) suivie par les formateurs permanents reste très stable en 2017 (24.6 h contre 25.5 heures en 2016). Suivant les métiers, le ratio d'heures de formation peut être très fluctuant d'une année sur l'autre, en fonction des projets d'institut ou d'école, et la mise en place d'actions de formation d'équipe qui peut parfois s'étaler sur deux années ou plus.

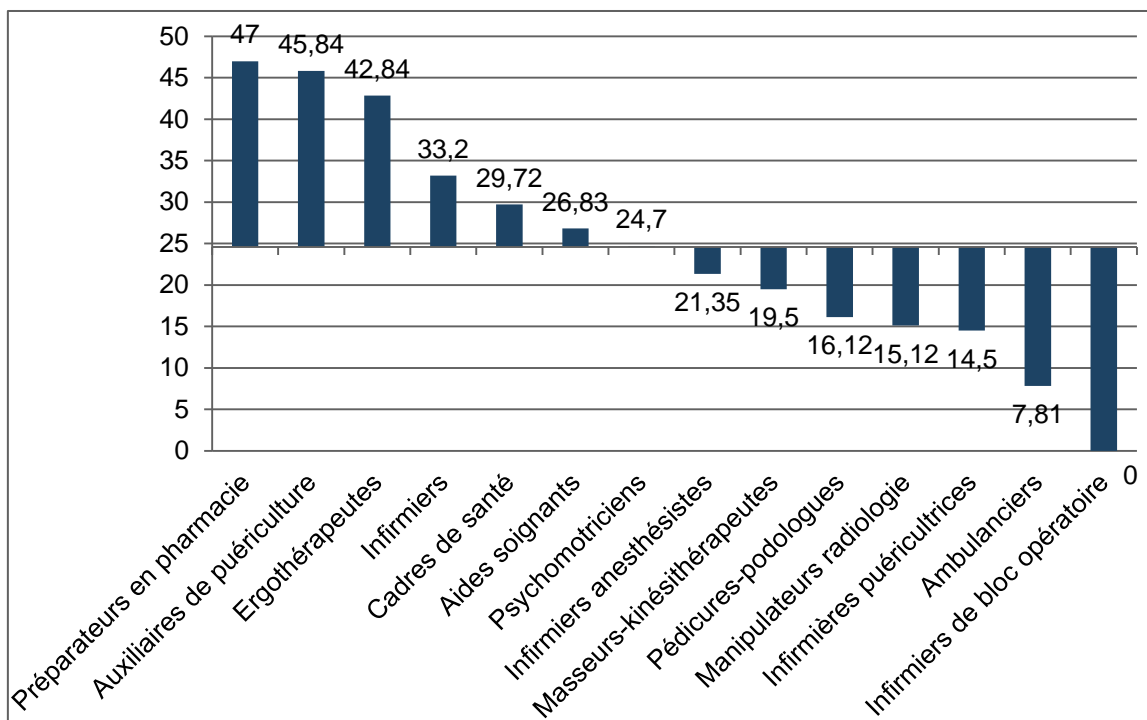


Figure 35 : Nombre d'heures de formation continue par formateur permanent des instituts de formation paramédicaux, par métier, et répartition au regard de la moyenne (24.6 h par an par formateur permanent), tous métiers confondus.

Le nombre d'heures de formation continue par formateur sur les trois dernières années est de 25 heures en moyenne (figure 36).

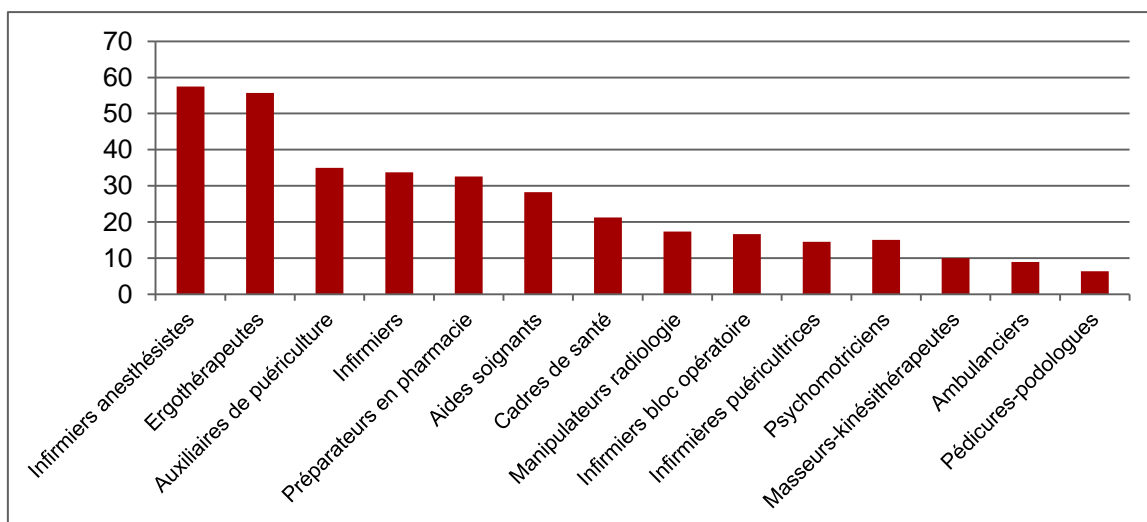


Figure 36 : Moyenne [2015-2017] du nombre d'heures de formation continue par formateur et par métier

Les thématiques de formation évoluent assez peu d'une année sur l'autre (figure 37). Les formations à la simulation en santé, après avoir augmenté en 2016, tendent à diminuer légèrement, alors qu'il apparaît que seul le tiers des formateurs soit formé à cette méthode pédagogique. En parallèle, la formation aux techniques multimédia semble être un créneau de formation qui complète la formation à la simulation. En 2017, deux fois plus de formateurs ont été formés à l'utilisation de outils numériques.

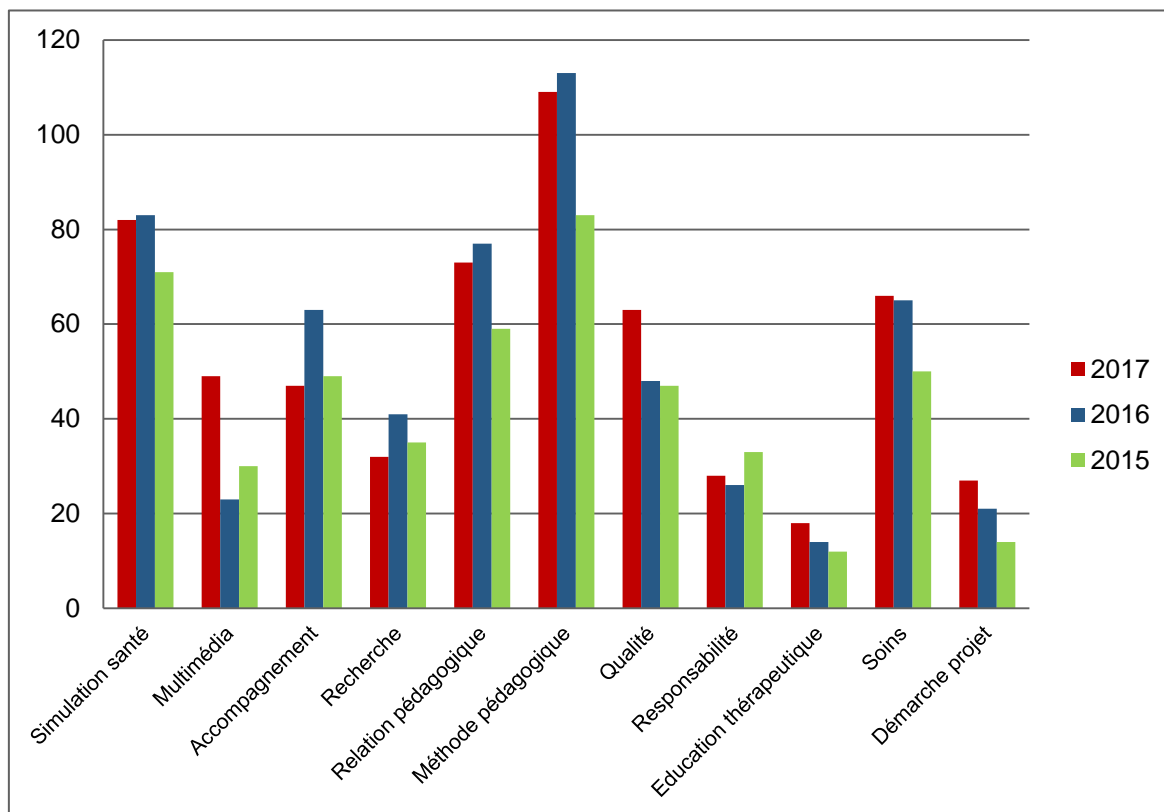


Figure 37 : Thématiques des formations individuelles des formateurs (en nombre) – évolution 2015-2017

La formation qui suscite le plus d'intérêt pour les formateurs concerne les méthodes pédagogiques. Toutefois, ce terme est assez vaste et ne renseigne pas sur les méthodes faisant l'objet de formations.

Les formations dans d'autres domaines que ceux cités dans l'application de l'ARS concernent principalement la formation à la démarche qualité, la réactualisation de la formation aux gestes et soins d'urgence (FGSU), au raisonnement clinique, les techniques de l'information et la communication (TICE) et les congrès professionnels, ce, toutes filières confondues.

4- Recherche pédagogique et/ou en santé

Toutes filières confondues, 30% des instituts de formation déclarent avoir réalisé des recherches en 2017. Ce pourcentage est en augmentation constante depuis 2015, année de ce premier recensement général à l'échelle de l'Île-de-France. En effet, de 19% en 2015, il passe à 25 % en 2016.

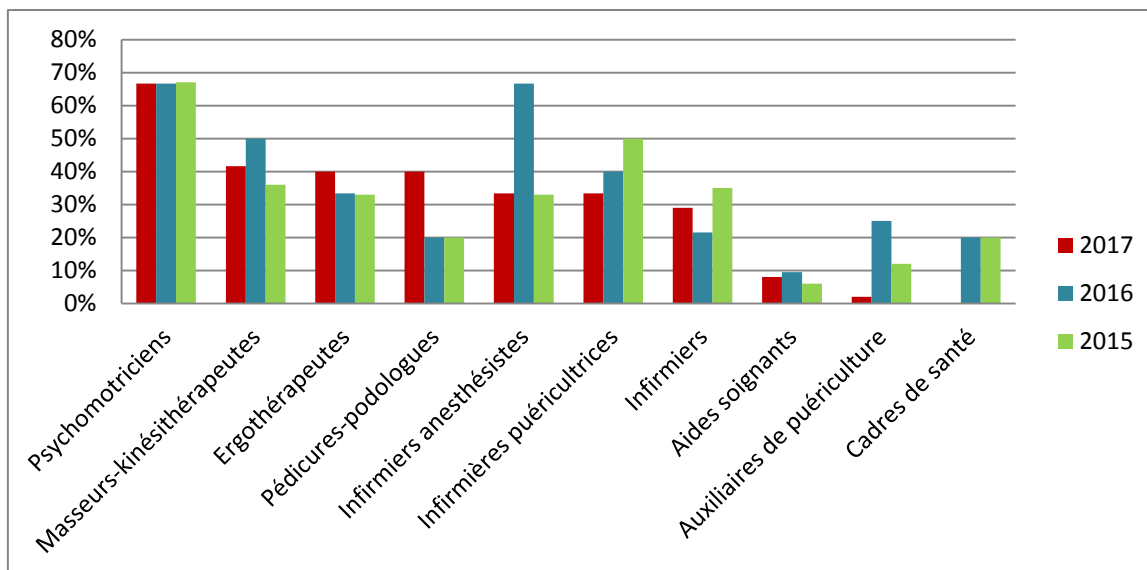


Figure 38 : Réalisation de recherche - comparaison sur 3 ans par filière

Les métiers de la rééducation sont les plus engagés dans la démarche de recherche, et ce en lien avec le nombre de formateurs titulaires d'un diplôme universitaire et notamment un doctorat. On observe un lien entre la proportion de formateurs titulaires d'un doctorat et celle d'instituts réalisant des recherches (figure 39).

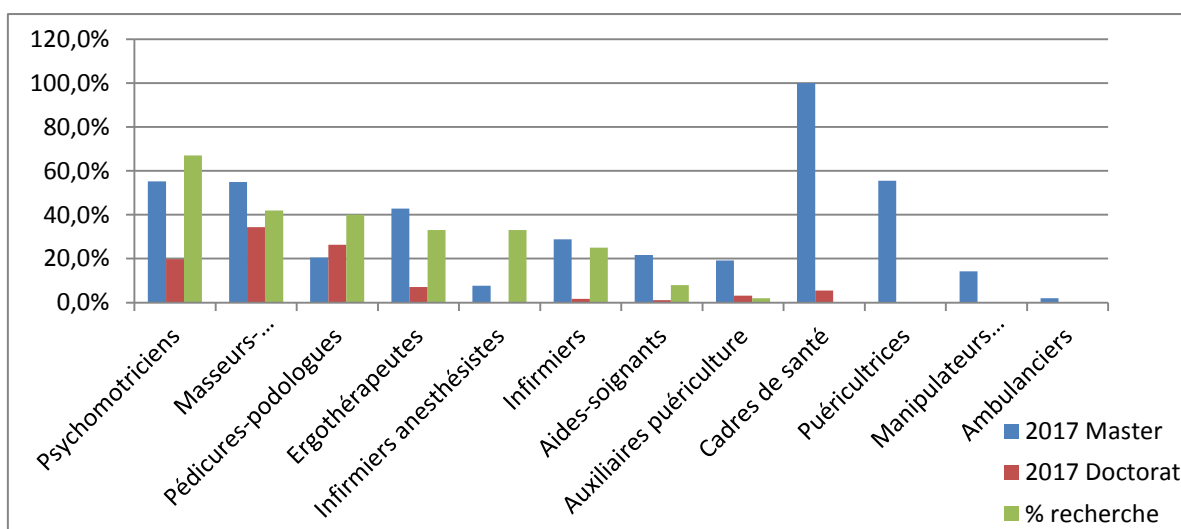


Figure 39 : Taux de formateurs titulaires d'un master, d'un doctorat et pourcentage d'instituts ayant réalisé une ou des recherches en 2017, par filière.

La fréquence des thématiques classiques de recherche au sein des instituts de formation est différente d'une année sur l'autre. En 2017, les recherches sur l'apprentissage ont été plus fréquentes et ce, de façon inversement proportionnelle à celles sur l'accompagnement. La simulation et les nouvelles technologies, qui font partie des projets d'instituts les plus actuels, ne font pas l'objet de sujets de recherche. Parmi les thématiques « autres » figurent des recherches en biomécanique, sur l'interprofessionnalité, le sentiment d'auto efficacité, la santé publique et l'éducation thérapeutique

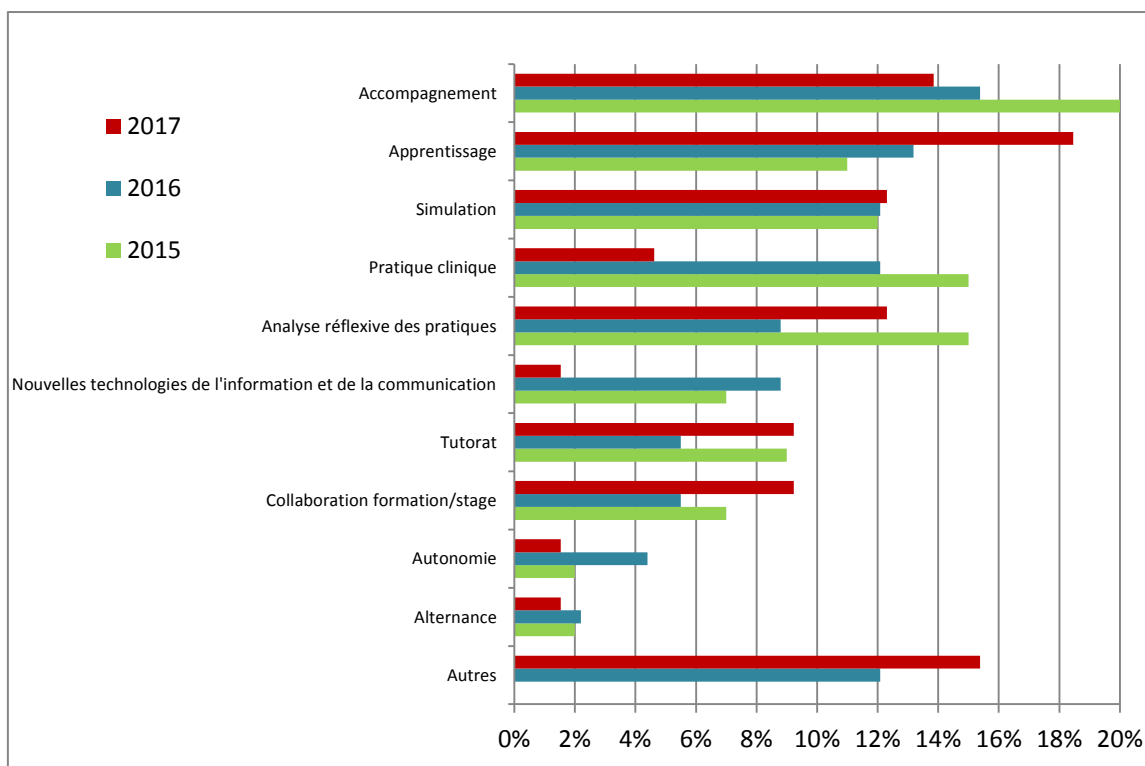


Figure 40 : Évolution sur 3 ans, du pourcentage des instituts de formation paramédicaux selon les thèmes des recherches réalisées, tous métiers confondus, par ordre décroissant.

Les communications et la parution d'articles sont une façon de valoriser les recherches et de les faire connaître. Cette démarche est fortement ancrée dans la culture universitaire mais peine à trouver sa place dans les formations paramédicales. Les métiers de la rééducation produisent le plus de communications et ce, de façon corrélée avec l'engagement dans la démarche de recherche.

	Nombre de communications		Nombre d'articles	
	2016	2017	2016	2017
Psychomotriciens	45	42	14	27
Infirmiers anesthésistes	7	6	7	5
Masseurs-kinésithérapeutes	13	25	18	8
Infirmières puéricultrices	4	0	2	0
Ergothérapeutes	5	4	4	3
Pédicures-podologues	4	7	0	7
Auxiliaires de puériculture	17	0	11	1
Infirmiers	17	17	11	14
Cadres de santé	8	0	6	0
Aides-soignants	3	1	11	7

Tableau 6 : Évolution du nombre de communications et d'articles depuis 2016

Insertion professionnelle des nouveaux diplômés

Les données collectées cette année concernent en moyenne 52 % des jeunes diplômés

Profession préparée	% de répondants
Aides-soignants	42%
Ambulanciers	80%
Auxiliaires de puériculture	47%
Cadres de santé	96%
Ergothérapeutes	67%
Infirmiers	49%
Infirmiers anesthésistes	33%
Infirmières puéricultrices	60%
Manipulateurs radiologie	80%
Masseurs kinésithérapeutes	62%
Pédicures-podologues	74%
Préparateurs en pharmacie	72%
Psychomotriciens	73%

Tableau 7 : Pourcentage de nouveaux diplômés paramédicaux ayant répondu à l'enquête de leur institut ou école sur l'insertion professionnelle post formation, par métier¹⁸

1 Répartition géographique

La répartition géographique des professionnels nouvellement diplômés est maintenue par rapport aux années précédentes. Le nombre d'étudiants venant de province pour réaliser leur formation et celui des nouveaux diplômés quittant l'Île-de-France pour travailler est équilibré (respectivement 14.8% et 15%). Les instituts de formation de la région forment donc principalement des professionnels qui restent en Île-de-France.

Paris, comme les années précédentes, est un territoire très attractif, alors que la Seine-et-Marne souffre toujours du même déficit d'attractivité que les années précédentes (figure 41).

¹⁸ Référence obtenue en calculant le ratio nombre de répondants en 2017/nombre de diplômés en 2017

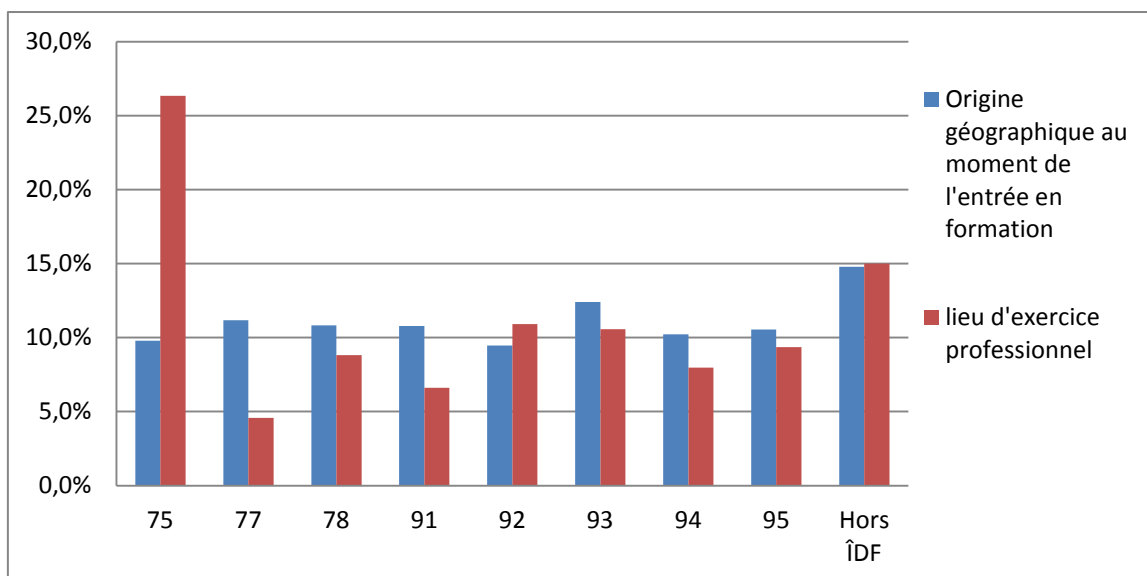


Figure 41 : Comparatif du taux de provenance des étudiants et élèves, tous métiers confondus, et du lieu d'insertion professionnelle.

2- Mobilité vers d'autres régions

Tout comme dans les rapports d'activité de 2015 et de 2016, les données d'insertion professionnelle concernent des étudiants parvenus au terme de leur formation, alors que les données concernant l'origine géographique sont celles des élèves ou étudiants venant de l'intégrer. L'hypothèse est que les variations d'une année sur l'autre sont minimes, ceci lorsqu'il n'y a pas de modification dans les modalités de recrutement des candidats (comme cela a été le cas pour les étudiants masseurs-kinésithérapeutes en 2015).

En 2017, ce sont de nouveau les professionnels des métiers de la rééducation qui quittent le plus la région Île-de-France, et ce de façon logique si l'on compare ces chiffres à ceux du recrutement par les instituts de candidats non franciliens (figure 42).

Les pédicures-podologues sont de plus en plus nombreux à quitter la région pour s'installer en province. Leur pourcentage a plus que doublé entre 2015 et 2017, passant de 21% à 53%. Cette situation est particulière car le taux de mobilité vers la province est très largement supérieur au taux d'étudiants venant de province en Île-de-France. En effet, 25% de l'effectif des étudiants en pédicurie-podologie vient de province, et 53% d'entre eux y partent à l'issue de leur formation. Cette situation peut être expliquée par une possible saturation des praticiens libéraux installés en Île-de-France, et par le fait que parmi 11 instituts de formation en pédicurie-podologie sur le territoire national, la moitié se situe à Paris.

Les masseurs-kinésithérapeutes quittent également assez massivement la région Île-de-France (en moyenne entre 20 et 22 % d'entrants pour leurs études avant 2017 contre 34 % de sortants en fin de formation). Il sera intéressant d'observer l'évolution de cette mobilité à la sortie de la première promotion post-réingénierie en 2019.

Les psychomotriciens sont plus nombreux à s'installer en Île-de-France qu'à venir y faire leur formation (45% d'entrants pour études contre 35 % de sortants après diplomation).

Les ergothérapeutes sont aussi nombreux à venir en Île-de-France pour faire leurs études qu'à en repartir pour s'installer en province.

Toutefois, le manque de données nationales concernant les chiffres sur la mobilité professionnelle des soignants rend difficile l'affirmation d'une corrélation entre l'offre d'emploi hors l'Île-de-France et la mobilité sortante des professionnels.

Les fluctuations observées pour une grande partie des autres formations ne semblent pas témoigner d'une tendance particulière, mais être plutôt « année-dépendantes ». Par ailleurs, ces fluctuations sont souvent marginales compte-tenu du faible volume des promotions bien que les variations, en terme de taux, semblent importantes (préparateurs en pharmacie par exemple).

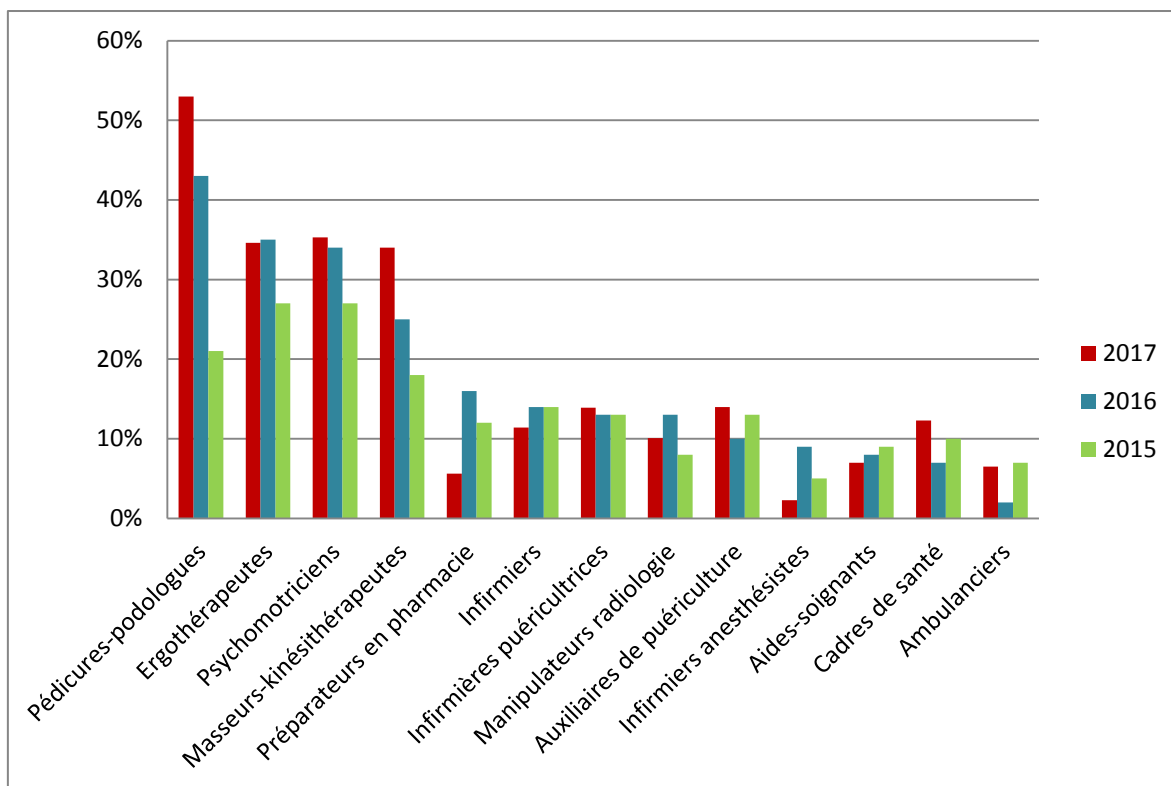


Figure 42 : Évolution, depuis 2017, de la mobilité des jeunes diplômés vers les autres régions et l'étranger, par ordre décroissant pour les données 2017.

3- Secteur de soins du premier emploi

Le secteur de soin du premier emploi (figure 43) reste très similaire aux années précédentes. Les jeunes diplômés travaillent principalement en secteur hospitalier. On constate toutefois que le pourcentage de professionnels prenant un poste en établissement de santé a diminué de 4% en 2017 au profit des établissements médico-sociaux¹⁹. Cette situation amorcée en 2017 sera à suivre dans les années à venir afin de déterminer s'il s'agit d'une tendance réelle ou si elle est liée à la non exhaustivité des réponses renseignées sur l'application.

Cette évolution est importante à suivre pour des métiers en forte tension comme celui de masseur-kinésithérapeute. La pénurie de ces professionnels dans les établissements hospitaliers et médico-sociaux pose le problème de l'attractivité de ces secteurs au regard de la pratique libérale et est une préoccupation forte des institutions en termes de prise en charge des patients et des personnes âgées. La discrète augmentation en 2016 de masseurs-kinésithérapeutes prenant leur premier poste en établissement de soins, hospitalier ou médico-social se confirme en 2017 (41% contre 31% en 2016 et 30% en 2015) et se traduit par une diminution du nombre

¹⁹ Le questionnaire 2015 ne discriminait pas les secteurs médico-sociaux des structures petite enfance. Cette distinction est apparue en 2016. Nous les avons donc regroupés afin de pouvoir comparer les données. En 2016 et 2017 le taux de nouveaux professionnels prenant un poste en établissement médico-social était respectivement de 26% et 25% et de 12% en structure de petite enfance.

d'installations en libéral, même si ce mode d'exercice reste le plus prisé par ces professionnels (56% en 2017 contre 57% en 2016 et 68% en 2015)²⁰

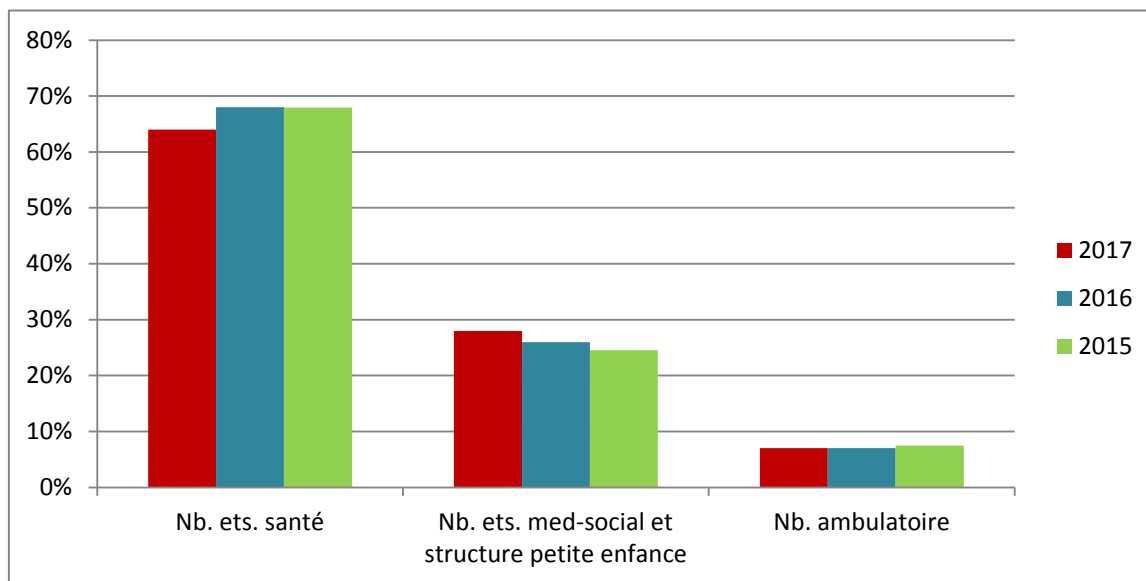


Figure 43 : Évolution sur 3 ans du secteur de soin du premier emploi, toutes filières confondues

Par ailleurs, le recours aux CDD augmente en 2017 alors qu'en parallèle, la « mise en stage » et le recours aux CDI est en baisse. On observe une légère augmentation du taux d'intérim et de professionnels sans emploi à l'issue de la formation (figure 44).

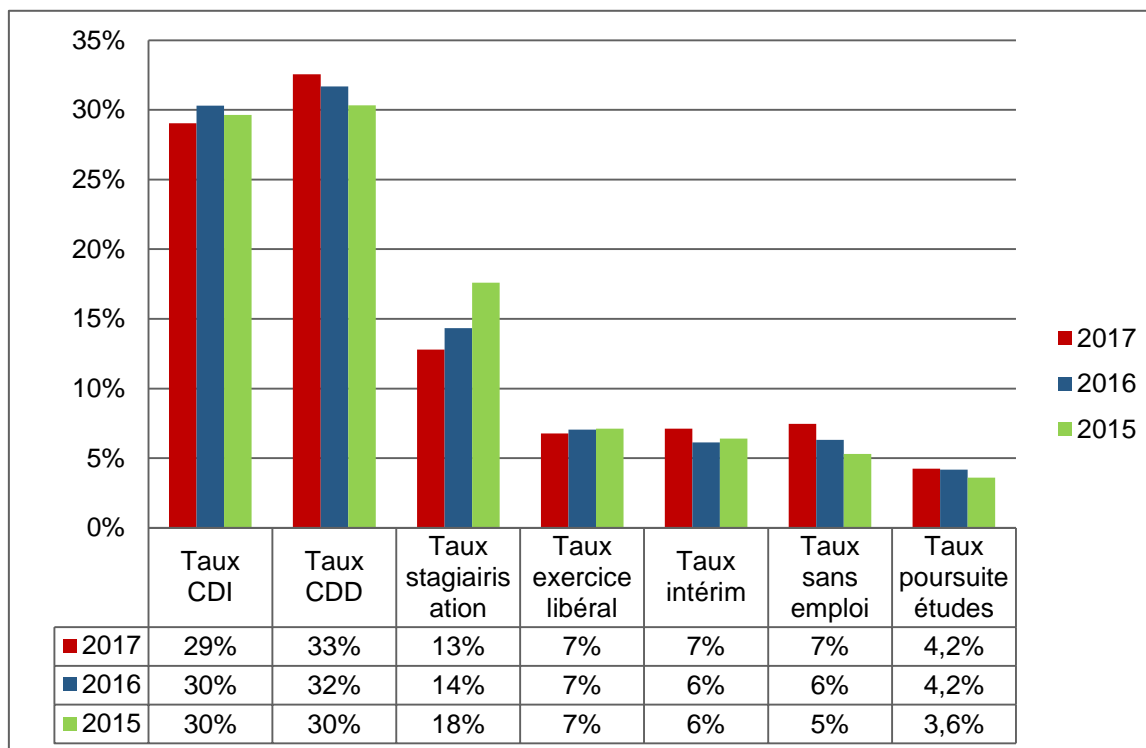


Figure 44 : Évolution du mode d'exercice professionnel sur 3 ans tous métiers confondus

²⁰ Même si l'effectif sur lequel repose ce pourcentage est trop restreint pour augurer avec certitude d'un réel infléchissement, le nombre de répondant est très stable d'une année sur l'autre (35%) ce qui permet cette comparaison.

Cette année encore, les diplômés de la filière médicotechnique représentent les professionnels les plus recrutés en CDI : de 41% en 2016, la proportion est passée à 64% en 2017, notamment du fait du niveau de recrutement des manipulateurs en électroradiologie médicale, profession en pénurie de professionnels depuis quelques années. Le taux de professionnels embauchés en contrat à durée indéterminée était de 28% en 2015, et de 51% en 2016. Il est passé à 78% en 2017. Dans cette filière, il n'y a aucun professionnel travaillant en intérim, ni de « sans emplois ».

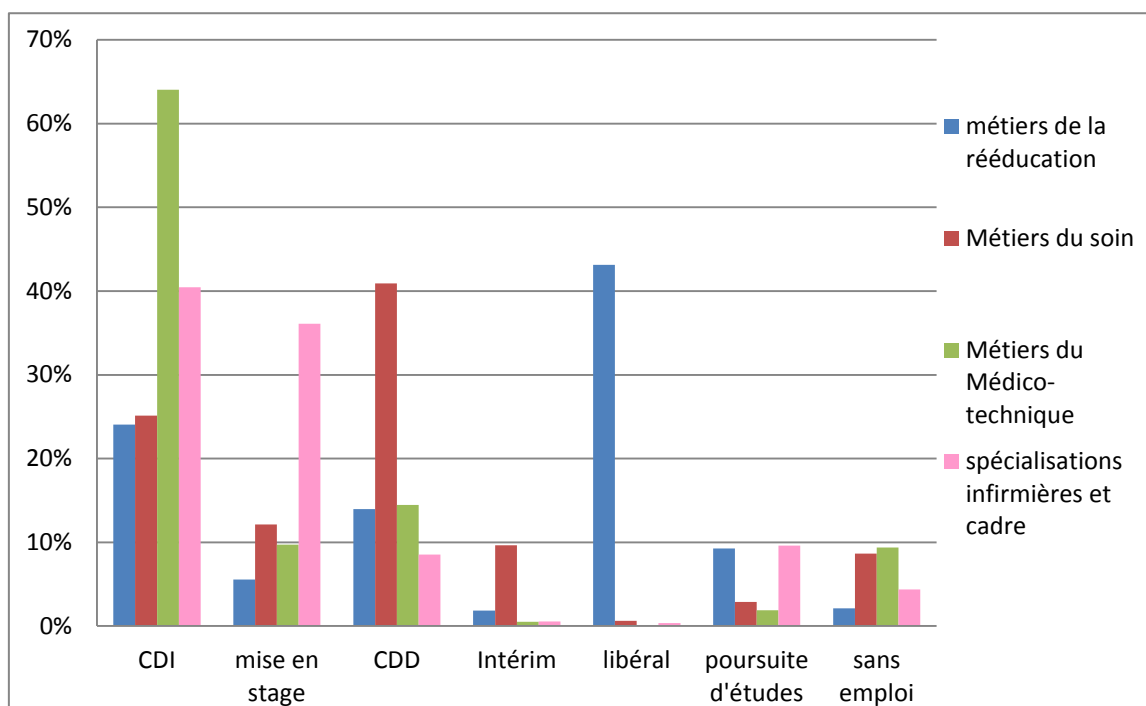


Figure 45 : Répartition de l'insertion des professionnels paramédicaux nouvellement diplômés selon les types de recrutement, par filière.

Le nombre de masseurs-kinésithérapeutes embauchés en CDI (10% en 2015, 15% en 2016, 16% en 2017) est en progression constante, alors que dans le même temps, le taux de praticiens s'installant en libéral diminue (67% en 2015, 57% en 2016, 54% en 2017).

En 2017, le taux de puéricultrices se déclarant sans emploi est en forte augmentation (11.3%). Cette information interroge sur l'évolution du taux d'employabilité.

4- Poursuite d'études

Les taux de poursuite d'études sont sensiblement les mêmes en 2017 qu'en 2016 dans la plupart des filières du soin.

Le taux de masseurs-kinésithérapeutes et de pédicures-podologues s'engageant dans la poursuite d'études est en nette augmentation (respectivement 11.2% en 2017 contre 7.6 en 2016 et 6.8% en 2015 et 15.7% en 2017 contre 6.4% en 2016 et 7.1% en 2015). En revanche, en 2017, les psychomotriciens sont très peu nombreux à avoir poursuivi des études après leur formation (1.9% contre 7.9 % en 2016 et 6.7% en 2015).

Conclusion

L'investissement de la plupart des instituts de formation et notamment des IFAS et des IFAP dans la saisie des données relatives à l'activité 2017 a permis d'affiner davantage l'état des lieux des formations paramédicales, même si le taux de répondants peut encore être amélioré.

Les évolutions mises en évidence en 2016 se confirment dans de nombreux domaines en 2017, notamment pour ce qui concerne la pédagogie par la simulation, l'utilisation des outils numériques, l'engagement dans la démarche qualité et la certification, la mutualisation des moyens et des compétences de nombreux instituts de formation, pour ne citer que les plus fréquents.

Les formations dont la réingénierie n'est pas encore terminée vont voir, à court ou moyen terme, se dessiner des évolutions non seulement dans le contenu des enseignements, mais également dans le positionnement des formateurs, notamment à l'égard de l'université. Les prémices de ce positionnement transparaissent déjà au travers du nombre croissant de ces derniers s'engageant dans des masters ou des doctorats.

Les projets pédagogiques prennent en compte la reconfiguration constante des établissements de santé, notamment avec la mise en place des groupements hospitaliers de territoire.

Les évolutions de fonctionnement des instituts de formation, liées aux processus d'universitarisation des formations paramédicales, auront, à moyen terme, un impact sur leur activité.

BIBLIOGRAPHIE

Textes réglementaires relatifs aux formations paramédicales

Article L. 4383-1 du Code de la santé publique. Livre III. Titre VIII. Chapitre III : Compétences respectives de l'Etat et de la région

Décret n° 2016-524 du 27 avril 2016 relatif aux groupements hospitaliers de territoire

Décret N° 2015-790 du 30 Juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue

Arrêté du 9 Août 2016 relatif à l'admission dans les instituts préparant au diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie médicale

Arrêté du 2 septembre 2015 relatif au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute

Arrêté du 16 juin 2015 relatif à l'admission dans les instituts préparant au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute

Arrêté du 23 juillet 2012 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste

Arrêté du 2 juillet 2012 modifié relatif au diplôme d'Etat de pédicure-podologue

Arrêté du 14 juin 2012 relatif au diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie médicale

Arrêté du 5 juillet 2010 modifié relatif au diplôme d'Etat d'ergothérapeute

Arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'Etat d'infirmier

Arrêté du 31 juillet 2009 relatif aux autorisations des instituts de formation préparant au diplôme d'infirmier, infirmier de bloc opératoire, infirmier anesthésiste, puéricultrice, masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, ergothérapeute, manipulateur d'électroradiologie médicale, aide-soignant, auxiliaire de puériculture, ambulancier, technicien de laboratoire d'analyses biomédicales, cadre de santé et aux agréments de leur directeur

Arrêté du 21 Avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux

Arrêté du 2 août 2006 relatif à la formation conduisant au diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière

Arrêté du 26 janvier 2006 modifié relatif aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier et au diplôme d'ambulancier

Arrêté du 16 janvier 2006 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture

Arrêté du 22 octobre 2005 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant

Arrêté du 21 août 1996 relatif aux études préparatoires au diplôme d'Etat de technicien de laboratoire médical

Arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé

Arrêté du 12 décembre 1990 modifié relatif à la scolarité, au diplôme d'Etat de puéricultrice et au fonctionnement des écoles

Arrêté du 13 juillet 1983 relatif au diplôme d'Etat de puéricultrice

Autres références bibliographiques

Agence régionale de santé Île-de-France. Projet régional de santé (PRS 2) 2018-2022.
<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/le-projet-regional-de-sante-2018-2022>

Agence régionale de santé Île-de-France. Projet régional de santé (PRS 1) 2013-2017.

BARLET M. et MARBOT C. (sous la dir.), *Portrait des professionnels de santé - édition 2016*, Collection Panoramas de la Drees – Santé. Avril 2016.

Conseil économique, social et environnemental. Grande conférence de la santé. *Accompagner le progrès en santé : nouveaux enjeux professionnels*. Paris, 11 Février 2016.

Direction générale de l'offre de soins, Direction générale de la santé, Haute autorité de santé. *Programme National pour la Sécurité des Patients 2013-2017*, Axe 3 « Formation, culture de sécurité, appui ». Février 2013.

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES). Etudes et statistiques. La démographie des professions de santé. 2015.
<http://www.data.drees.sante.gouv.fr/TableViewer/tableView.aspx>

Ministère des solidarités et de la santé, ministère de l'enseignement et de la recherche. 2018. L'universitarisation des formations en santé-dossier de presse, p.14. https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dp_ formations_sante_universarisation.pdf

Ministère des solidarités et de la santé - La formation aux professions de santé en 2016 (hors professions médicales et pharmaceutiques) Documents de travail – Série Statistiques - OCTOBRE 2018 /// N°205

<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/documents-de-travail/serie-statistiques/article/la-formation-aux-professionsde-sante-en-2016-hors-professions-medicales-et>

Ordre des masseurs-kinésithérapeutes. Sept 2017. Démographie des kinésithérapeutes, p.20.
http://www.ordremk.fr/wp-content/uploads/2017/09/rapport_demographie_2017.pdf.

Perret, C. (2013). Pratiques de recherche documentaire et réussite universitaire des étudiants de première année. *Carrefours de l'éducation*, 35,(1), 197-215. doi:10.3917/cdle.035.0197. Disponible en ligne sur <https://www.cairn.info/revue-carrefours-de-l-education-2013-1-page-197.htm>

Région Île-de-France, *Le schéma régional des formations sanitaires et sociales 2016-2022*. Adopté en décembre 2016. <https://www.iledefrance.fr/schema-regional-formations-sanitaires-sociales-2016-2022>

LISTE DES SIGLES

ARS : agence régionale de santé
CDD : contrat à durée déterminée
CDI : contrat à durée indéterminée
CRIF : conseil régional d'Ile-de-France
ENT : environnement numérique de travail
GHT : groupement hospitalier de territoire
IADE : infirmiers anesthésiste diplômé d'Etat
IBODE : infirmiers de bloc opératoire diplômé d'Etat
IFAP : institut de formation d'auxiliaire de puériculture
IFAS : institut de formation d'aide-soignant
IFCS : institut de formation de cadre de santé
IFE : institut d eformation en ergothérapie
IFMK : institut de formation en masso-kinésithérapie
IFP : institut de formation de psychomotricien
IFPP : institut de formation en pédicurie-podologie
LMD : licence-master-doctorat
PACES : première année commune aux études de santé
PRS : schéma régional de santé
SRFSS : schéma régional des formations sanitaires et sociales
UFR : unité de formation et de recherche
VAE : validation des acquis de l'expérience

ANNEXES

Annexe 1 : Répartition des instituts de formation par département et par métier en 2017

	75	77	78	91	92	93	94	95	TOTAL
Aides-soignants	12	13	8	6	12	13	9	10	83
Ambulanciers	1	1	2	1	1	3			9
Auxiliaires de puériculture	10	7	7	4	9	12	6	3	58
Cadres de santé	3					1	1		5
Ergothérapeutes	1		1				1		3
Infirmiers	10	7	6	5	9	8	8	7	60
Infirmiers anesthésistes	1		1			1			3
Infirmiers de bloc opératoire	1								1
Infirmières Puéricultrices	3					1	1		5
Manipulateurs radiologie	1		1	1					3
Masseurs-kinésithérapeutes	6		2			2	2		12
Pédicures-podologues	4					1			5
Préparateurs en pharmacie	1								1
Psychomotriciens	2		1						3
TOTAL GENERAL	56	28	29	17	31	42	28	20	251

Annexe 2 : Capacités d'accueil des instituts de formation par département et par métier en 2017

	75	77	78	91	92	93	94	95	TOTAL
Aides-soignants	690	374	285	188	401	708	304	295	3245
Ambulanciers	80	50	210	80	50	240			710
Auxiliaires de puériculture	631	157	251	135	368	501	257	71	2371
Cadres de santé	390					35	50		475
Ergothérapeutes	60		40				80		180
Infirmiers	1370	434	437	450	830	788	1070	553	5932
Infirmiers anesthésistes	90		30			25			145
Infirmiers de bloc opératoire	120								120
Infirmières puéricultrices	211					38	30		279
Manipulateurs radiologie	80		30	25					135
Masseurs-kinésithérapeutes	375		62			146	105		688
Pédicures-podologues	325					60			385
Préparateurs en pharmacie	80								80
Psychomotriciens	155		25		210				390
TOTAL GENERAL	4812	1092	1448	969	1951	2634	1990	1014	15215

Annexe 3 : Origine géographique des élèves et étudiants paramédicaux par métier (Figures 3, 4 et 5)

	75	77	78	91	92	93	94	95	Hors ÎDF
Aides soignants	308	317	238	309	254	480	326	363	251
Ambulanciers	28	78	34	59	29	112	61	45	67
Auxiliaires de puériculture	159	166	198	157	171	272	170	157	226
Cadres de santé	42	36	34	25	35	32	40	24	43
Ergothérapeutes	16	15	21	12	16	6	22	10	58
Infirmiers	437	634	578	591	429	538	456	568	967
Infirmiers anesthésistes	40	12	17	8	21	7	17	8	6
Infirmiers de bloc opératoire	16	4	7	13	11	9	5	2	6
Infirmières puéricultrices	39	23	23	32	31	22	26	30	43
Manipulateurs d'électroradiologie médicale	12	27	14	20	15	22	21	10	9
Masseurs-kinésithérapeutes	74	47	126	93	86	32	65	58	40
Pédicures-podologues	31	19	23	16	28	17	25	23	91
Préparateurs en pharmacie	11	8	3	4	11	5	10	3	3
Psychomotriciens	32	27	53	18	43	12	28	9	164

Annexe 4 : Niveau de diplôme des élèves et étudiants paramédicaux à l'entrée en formation par métier

	Non titulaires du baccalauréat	Titulaires du baccalauréat	Validation d'une 1ère année de licence	Diplôme universitaire	Autre
Aides soignants	47%	49%	0,4%	2,9%	0,0%
Ambulanciers	51%	45%	0,2%	3%	0%
Auxiliaires de puériculture	27%	65%	2,3%	6%	0%
Cadres de santé	10%	81%	0,0%	9%	0%
Ergothérapeutes	0%	48%	33,6%	11%	8%
Infirmiers	12%	82%	1,7%	4%	0%
Infirmiers anesthésistes	0%	38%	0,0%	63%	0%
Infirmiers de bloc opératoire	29%	59%	1,4%	11%	0%
Infirmières puéricultrices	3%	85%	9,3%	3%	0%
Manipulateurs radiologie	1%	94%	5,1%	1%	0%
Masseurs-kinésithérapeutes	0%	14%	81,5%	2%	3%
Pédicures-podologues	0,4%	91%	4,6%	4%	0%
Préparateurs en pharmacie	12%	48%	35,0%	5%	0%
Psychomotriciens	0,3%	38%	46,0%	16%	0%

Annexe 5 : Pourcentage de redoublements, d'interruptions, d'exclusions et d'élèves ou étudiants non présentables au diplôme par rapport au nombre total d'élèves ou d'étudiants, par métier (Figure 9)

	Taux d'interruptions	Taux d'exclusions	Taux de redoublements	Elèves/Étudiants non présentables au diplôme
Aides soignants	7,44%	0,73%	6,05%	9%
Ambulanciers	3,93%	0,49%	9,02%	1%
Auxiliaires de puériculture	6,63%	0,30%	2,61%	5%
Cadres de santé	1,60%	0,00%	0,64%	3%
Ergothérapeutes	2,71%	0,00%	4,26%	8%
Infirmiers	4,05%	0,40%	5,38%	18%
Infirmiers anesthésistes	0,36%	1,09%	3,28%	3%
Infirmiers de bloc opératoire	1%	0%	0%	0%
Infirmières puéricultrices	4,64%	0,00%	0,71%	10%
Manipulateurs radiologie	4,73%	0,59%	6,51%	11%
Masseurs-kinésithérapeutes	0,53%	0,04%	3,19%	3%
Pédicures-podologues	1,56%	0,00%	3,48%	12%
Préparateurs en pharmacie	1,33%	0,00%	4,00%	5%
Psychomotriciens	1,01%	0,00%	0,31%	1%

Annexe 6 : Pourcentage des instituts de formation prenant en compte les axes du projet régional de santé dans leur projet pédagogique

	Prévention	Santé des adolescents	Education nutritionnelle	Bucco dentaire	Prévention des conduites à risque	VIH	Santé mentale	Précarité	Tuberculose	Accident domestique	Edu. thérapeutique	Bien-être	Handicap	Personne âgée	Prévention AVC	Cancer	Diabète
Aides soignants	85%	26%	62%	38%	55%	55%	68%	45%	34%	31%	48%	78%	69%	74%	46%	46%	52%
Ambulanciers	22%	0%	0%	0%	11%	11%	22%	11%	22%	44%	0%	56%	56%	67%	56%	44%	44%
Auxiliaires de puériculture	90%	57%	76%	69%	57%	50%	48%	48%	48%	88%	33%	100%	83%	19%	14%	38%	48%
Cadres de santé	60%	20%	20%	0%	20%	0%	40%	20%	0%	0%	20%	60%	20%	20%	0%	20%	20%
Ergothérapeutes	100%	33%	0%	0%	33%	0%	67%	33%	0%	33%	100%	100%	100%	100%	67%	0%	0%
Infirmiers	85%	47%	56%	44%	71%	59%	64%	47%	36%	41%	75%	68%	64%	63%	47%	61%	63%
Infirmiers anesthésistes	0%	0%	0%	33%	33%	33%	33%	33%	33%	33%	33%	33%	0%	67%	0%	33%	33%
Infirmiers de bloc opératoire	100%	0%	0%	0%	0%	100%	100%	100%	100%	0%	100%	0%	100%	100%	0%	100%	0%
Infirmières puéricultrices	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Manipulateurs radiologie	100%	0%	0%	0%	67%	67%	33%	33%	0%	0%	33%	67%	67%	0%	67%	67%	0%
Masseurs-kinésithérapeutes	92%	8%	33%	0%	17%	17%	33%	17%	8%	8%	100%	33%	67%	58%	33%	25%	8%
Pédicures-podologues	60%	20%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	60%	20%	40%	80%	0%	40%	100%
Préparateurs en pharmacie	0%	0%	0%	0%	0%	100%	100%	0%	100%	0%	100%	0%	0%	100%	100%	100%	100%
Psychomotriciens	100%	33%	0%	0%	33%	33%	100%	33%	0%	0%	100%	67%	100%	100%	67%	67%	33%

Annexe 7 : Pourcentage des instituts de formation engagés dans une démarche qualité et/ou certifiés, par métier

	Mise en œuvre démarche qualité	Mise en œuvre certification
Aides soignants	72%	34%
Ambulanciers	100%	100%
Auxiliaires de puériculture	76%	31%
Cadres de santé	80%	80%
Ergothérapeutes	100%	33%
Infirmiers	66%	31%
Infirmiers anesthésistes	100%	33%
Infirmiers de bloc opératoire	100%	0%
Infirmières puéricultrices	100%	20%
Manipulateurs d'électroradiologie médicale	100%	67%
Masseurs-kinésithérapeutes	83%	25%
Pédicures-podologues	80%	20%
Préparateurs en pharmacie	100%	0%

Annexe 8 : Pourcentage des instituts de formation évaluant différents domaines de qualité, par métier

	Enseignement	Stages	Qualité du tutorat	Qualité intervenant	Equipements pédagogiques	Prestation offertes	Locaux	Communication
Aides soignants	78%	74%	48%	58%	54%	52%	55%	58%
Ambulanciers	100%	100%	56%	100%	100%	89%	89%	89%
Auxiliaires de puériculture	71%	69%	43%	64%	52%	33%	60%	57%
Cadres de santé	80%	80%	60%	80%	80%	80%	60%	80%
Ergothérapeutes	100%	100%	33%	67%	33%	33%	33%	67%
Infirmiers	80%	73%	51%	61%	51%	51%	53%	59%
Infirmiers anesthésistes	100%	100%	67%	67%	67%	33%	33%	67%
Infirmiers de bloc opératoire	100%	100%	100%	0%	100%	100%	100%	100%
Infirmières puéricultrices	100%	100%	40%	100%	80%	60%	80%	80%
Manipulateurs d'électroradiologie médicale	100%	100%	33%	100%	0%	33%	0%	100%
Masseurs-kinésithérapeutes	83%	58%	33%	58%	50%	58%	50%	50%
Pédicures-podologues	80%	80%	80%	80%	60%	60%	80%	80%
Préparateurs en pharmacie	100%	100%	100%	100%	100%	0%	0%	100%
Psychomotriciens	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Annexe 9 : Pourcentage des instituts de formation assurant une traçabilité des événements indésirables et ayant formalisé des procédures relatives aux événements indésirables, par métier

	Evènements indésirables	Procédures formalisées
Aides-soignants	45%	38%
Ambulanciers	67%	67%
Auxiliaires de puériculture	33%	26%
Cadres de santé	80%	80%
Ergothérapeutes	67%	67%
Infirmiers	47%	39%
Infirmiers anesthésistes	67%	33%
Infirmiers de bloc opératoire	0%	0%
Infirmières Puéricultrices	20%	0%
Manipulateurs radiologie	33%	33%
Masseurs-kinésithérapeutes	0%	0%
Pédicures-podologues	60%	60%
Psychomotriciens	67%	67%

Annexe 10 : Pourcentage des instituts de formation ayant accès à des ressources documentaires, par métier

	Centre de documentation	Présence documentaliste	Ressources documentaires en ligne	Ressources documentaires de l'université
Aides-soignants	92%	82%	65%	2%
Ambulanciers	56%	33%	44%	0%
Auxiliaires puériculture	88%	79%	57%	7%
Cadres de santé	60%	80%	100%	100%
Ergothérapeutes	100%	100%	100%	100%
Infirmiers	95%	86%	85%	90%
Infirmiers anesthésistes	100%	67%	100%	100%
Infirmiers de bloc opératoire	100%	100%	100%	0%
Infirmières Puéricultrices	100%	80%	80%	0%
Manipulateurs radiologie	100%	100%	100%	67%
Masseurs-kinésithérapeutes	100%	92%	100%	58%
Pédicures-podologues	80%	60%	60%	60%
Préparateurs pharmacie	100%	100%	100%	0%
Psychomotriciens	67%	67%	100%	100%

Annexe 11 : Pourcentage des instituts de formation disposant d'équipements multimédia, par métier (Figure 17)

	Visioconférence	Apprentissage en ligne	Moocs	Tutoriel à distance	Interactive	Forums	Site web
Aides-soignants	12%	29%	5%	11%	14%	43%	98%
Ambulanciers	33%	33%	0%	11%	0%	22%	100%
Auxiliaires puériculture	5%	19%	5%	10%	10%	43%	98%
Cadres de santé	20%	60%	0%	20%	20%	40%	100%
Ergothérapeutes	0%	67%	0%	0%	0%	67%	100%
Infirmiers	31%	71%	34%	25%	24%	54%	100%
Infirmiers anesthésistes	0%	33%	33%	33%	0%	0%	100%
Infirmiers de bloc opératoire	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%
Infirmières Puéricultrices	0%	40%	0%	0%	0%	40%	80%
Manipulateurs radiologie	33%	33%	33%	33%	33%	67%	100%
Masseurs-kinésithérapeutes	17%	67%	17%	25%	42%	33%	92%
Pédicures-podologues	20%	40%	20%	20%	0%	40%	100%
Préparateurs pharmacie	0%	0%	0%	0%	0%	100%	100%
Psychomotriciens	67%	100%	67%	67%	67%	67%	100%

Annexe 12 : Pourcentage des instituts de formation disposant d'équipements de simulation, par métier

	Accès à une plateforme de simulation	Haute fidélité	Basse fidélité	Patient standardisé	Sérious game	Jeux de rôles
Aides-soignants	40%	25%	63%	38%	15%	74%
Ambulanciers	44%	44%	22%	22%	33%	33%
Auxiliaires puériculture	29%	17%	40%	31%	10%	52%
Cadres de santé	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Ergothérapeutes	33%	33%	100%	0%	33%	67%
Infirmiers	63%	47%	81%	39%	29%	81%
Infirmiers anesthésistes	100%	67%	67%	0%	0%	0%
Infirmiers de bloc opératoire	100%	100%	0%	0%	0%	0%
Infirmières Puéricultrices	40%	60%	80%	20%	0%	100%
Manipulateurs radiologie	100%	33%	100%	67%	67%	67%
Masseurs-kinésithérapeutes	33%	25%	33%	17%	0%	33%
Pédicures-podologues	80%	40%	20%	60%	20%	40%
Préparateurs pharmacie	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Psychomotriciens	100%	0%	0%	33%	100%	100%

Annexe 13 : Capacité de stage, par métier

	Pourcentage de places obtenues par les instituts de formation par rapport aux places demandées	Pourcentage de places recherchées par les étudiants par rapport aux places demandées
Aides-soignants	109%	5%
Ambulanciers	54%	17%
Auxiliaires puériculture	103%	12%
Cadres de santé	102%	47%
Ergothérapeutes	100%	2%
Infirmiers	94%	11%
Infirmiers anesthésistes	100%	1%
Infirmiers de bloc opératoire	100%	0%
Infirmières Puéricultrices	89%	1%
Manipulateurs radiologie	109%	14%
Masseurs-kinésithérapeutes	99%	37%
Pédicures-podologues	101%	4%
Préparateurs pharmacie	100%	13%
Psychomotriciens	100%	114%

Annexe 14 : Pourcentage des instituts de formation prenant en compte des axes du PRS dans les objectifs de stage, par métier

	Prévention	Collaboration	P.E.C médico sociale
Aides-soignants	77%	85%	54%
Ambulanciers	22%	11%	11%
Auxiliaires puériculture	5%	2%	2%
Cadres de santé	0%	20%	0%
Ergothérapeutes	67%	100%	100%
Infirmiers	78%	75%	66%
Infirmiers anesthésistes	33%	67%	0%
Infirmiers de bloc opératoire	100%	100%	0%
Infirmières Puéricultrices	80%	80%	80%
Manipulateurs radiologie	67%	67%	33%
Masseurs-kinésithérapeutes	58%	92%	25%
Pédicures-podologues	60%	100%	60%
Préparateurs pharmacie	0%	100%	0%
Psychomotriciens	100%	100%	100%

Annexe 15 : Pourcentage des instituts de formation prenant en compte le parcours-patient dans l'organisation des stages, par métier

	Hôp/domicile	Domicile/EHPAD	Hôpital/SSR	Hôspi. partielle/domicile
Aides-soignants	46%	45%	28%	0%
Ambulanciers	33%	33%	22%	33%
Auxiliaires puériculture	7%	7%	5%	40%
Cadres de santé	0%	0%	0%	100%
Ergothérapeutes	100%	100%	100%	100%
Infirmiers	59%	47%	49%	5%
Infirmiers anesthésistes	33%	0%	0%	49%
Infirmiers de bloc opératoire	0%	0%	0%	22%
Infirmières Puéricultrices	120%	60%	100%	28%
Manipulateurs radiologie	33%	33%	33%	0%
Masseurs- kinésithérapeutes	50%	33%	83%	0%
Pédicures-podologues	40%	20%	40%	100%
Préparateurs pharmacie	100%	100%	0%	0%
Psychomotriciens	100%	100%	100%	33%

Annexe 16 : Pourcentage des instituts de formation mettant en place des partenariats avec les lieux de stage, par métier

	Accompagnement professionnel	Accompagnement professionnel	Accompagnement professionnel	Accompagnement professionnel
Aides-soignants	43%	18%	28%	72%
Ambulanciers	0%	33%	33%	78%
Auxiliaires puériculture	38%	2%	24%	67%
Cadres de santé	60%	0%	0%	20%
Ergothérapeutes	100%	33%	67%	100%
Infirmiers	69%	29%	53%	86%
Infirmiers anesthésistes	67%	0%	67%	67%
Infirmiers de bloc opératoire	100%	100%	0%	100%
Infirmières Puéricultrices	100%	20%	0%	140%
Manipulateurs radiologie	0%	0%	67%	67%
Masseurs-kinésithérapeutes	58%	8%	42%	50%
Pédicures-podologues	80%	0%	20%	80%
Préparateurs pharmacie	100%	0%	100%	100%
Psychomotriciens	100%	33%	0%	100%

Annexe 17 : Répartition des lieux de stage entre les secteurs de soins, par métier

	Stages en ambulatoire	Stages en établissements de santé	Stages en secteur social ou médico-social	Autres stages
Aides-soignants	1%	39%	8%	52%
Ambulanciers	3%	67%	21%	9%
Auxiliaires puériculture	5%	66%	28%	52%
Cadres de santé	2%	62%	6%	30%
Ergothérapeutes	3%	74%	21%	2%
Infirmiers	9%	66%	19%	6%
Infirmiers anesthésistes	1%	99%	0%	0%
Infirmiers de bloc opératoire			Non précisé	
Infirmières Puéricultrices	2%	52%	22%	24%
Manipulateurs radiologie	0%	100%	0%	0%
Masseurs-kinésithérapeutes	9%	66%	19%	6%
Pédicures-podologues	7%	73%	17%	3%
Préparateurs pharmacie	0%	99%	0%	1%
Psychomotriciens	19%	249	41%	15%

Annexe 18 : Pourcentage des lieux de stage des formations paramédicales possédant un livret d'accueil et d'encadrement, par métier

	Pourcentage moyen	Pourcentage minimum	Pourcentage maximum
Aides-soignants	49%	1%	100%
Ambulanciers	39%	5%	100%
Auxiliaires puériculture	47%	2%	100%
Cadres de santé	58%	10%	100%
Ergothérapeutes	60%	30%	80%
Infirmiers	48%	1%	80%
Infirmiers anesthésistes	83%	65%	95%
Infirmiers de bloc opératoire	80%	80%	80%
Infirmières Puéricultrices	49%	20%	70%
Manipulateurs radiologie	36%	23%	50%
Masseurs-kinésithérapeutes	35%	5%	60%
Pédicures-podologues	82%	10%	100%
Préparateurs pharmacie	10%	10%	10%
Psychomotriciens	83%	60%	100%

Annexe 19 : Erasmus ou échanges internationaux (Figure 34)

	Nombre d'instituts concernés par les Echanges Erasmus ou internationaux	Nombre de mobilités d'étudiants	Nombre de mobilités de formateurs
Auxiliaires de puériculture	2	4	1
Cadres de santé	1	3	0
Ergothérapeutes	2	13	5
Infirmiers	21	144	41
Masseurs-kinésithérapeutes	3	13	6
Pédicures-podologues	2	10	19
Psychomotriciens	2	14	10

Annexe 20 : Pourcentage des formateurs permanents titulaires d'un diplôme de cadre de santé, par métier (Figure 38)

	Pourcentage Cadres	Pourcentage Non cadres
Aides-soignants	47%	53%
Ambulanciers	25%	75%
Auxiliaires puériculture	31%	69%
Cadres de santé	100%	0%
Ergothérapeutes	36%	64%
Infirmiers	90%	10%
Infirmiers anesthésistes	85%	15%
Infirmiers de bloc opératoire	71%	29%
Infirmières Puéricultrices	89%	11%
Manipulateurs radiologie	86%	14%
Masseurs-kinésithérapeutes	51%	48%
Pédicures-podologues	12%	78%
Préparateurs pharmacie	100%	0%
Psychomotriciens	27%	73%

Annexe 21 : Pourcentage des formateurs permanents titulaires d'un master ou d'un doctorat, par métier (Figures 40 et 41)

	Master	Doctorat
Aides-soignants	22%	1%
Ambulanciers	2%	0%
Auxiliaires puériculture	19%	3%
Cadres de santé	100%	6%
Ergothérapeutes	53%	20%
Infirmiers	29%	2%
Infirmiers anesthésistes	8%	0%
Infirmiers de bloc opératoire	0%	0%
Infirmières Puéricultrices	56%	0%
Manipulateurs radiologie	14%	30%
Masseurs-kinésithérapeutes	55%	34%
Pédicures-podologues	21%	26%
Préparateurs pharmacie	0%	0%
Psychomotriciens	55%	20%

Annexe 22 : Nombre d'étudiants paramédicaux pour un formateur (ratio moyen, ratio le plus élevé et ratio le plus bas), par métier

	Ratio Maxi	Ratio Mini	Ratio moyen nombre
Aides-soignants	49	4.6	22
Ambulanciers	61	18	41.5
Auxiliaires puériculture	48	11	21.1
Cadres de santé	32.4	11.2	19
Ergothérapeutes	53.8	34.7	43
Infirmiers	29.8	16.2	22
Infirmiers anesthésistes			24
Infirmiers de bloc opératoire	24.1	24.1	24.1
Infirmières Puéricultrices	12	20.8	15.7
Manipulateurs radiologie	20.9	10	15
Masseurs-kinésithérapeutes	102.8	11.2	29
Pédicures-podologues	19.4	13.1	17.74
Préparateurs pharmacie	25	25	25
Psychomotriciens	42	25	36

Annexe 23 : Pourcentage des enseignements des formations paramédicales assurés par les formateurs permanents, les enseignants universitaires ou d'autres enseignants, par métier

	% enseignements formateurs	% enseignements autres enseignants	% enseignements universitaires
Aides-soignants	78%	21%	1%
Ambulanciers	82%	16%	2%
Auxiliaires puériculture	69%	30%	1%
Cadres de santé	35%	28%	37%
Ergothérapeutes	23%	36%	41%
Infirmiers	60%	21%	19%
Infirmiers anesthésistes	34%	37%	29%
Infirmiers de bloc opératoire	65%	15%	20%
Infirmières Puéricultrices	54%	33%	12%
Manipulateurs radiologie	51%	41%	8%
Masseurs-kinésithérapeutes	44%	42%	13%
Pédicures-podologues	65%	32%	3%
Préparateurs pharmacie	30%	66%	4%
Psychomotriciens	18%	65%	16%

Annexe 24 : Nombre de recherches pédagogiques ou en santé, de communications et d'articles réalisés par les instituts de formation, par métier

	Nombre de recherches	Nombre de communications	Nombre d'articles
Aides-soignants	4	1	7
Ambulanciers	1	0	1
Auxiliaires puériculture	1	0	1
Cadres de santé	0	0	0
Ergothérapeutes	2	4	3
Infirmiers	21	17	14
Infirmiers anesthésistes	2	6	5
Infirmiers de bloc opératoire	0	0	0
Infirmières Puéricultrices	0	0	0
Manipulateurs radiologie	0	0	0
Masseurs-kinésithérapeutes	17	25	8
Pédicures-podologues	5	7	7
Préparateurs pharmacie	0	0	0
Psychomotriciens	12	42	27

Annexe 25 : Répartition de l'insertion professionnelle des professionnels paramédicaux nouvellement diplômés dans les départements d'Ile-de-France et hors Ile-de-France

	Département 75	Département 77	Département 78	Département 91	Département 92	Département 93	Département 94	Département 95	Insertion hors Ile-de- France
Aides-soignants	22,6%	7,7%	9,8%	9,7%	9,7%	12,6%	8,6%	12,4%	7,0%
Ambulanciers	16,0%	8,7%	5,8%	16,4%	8,0%	22,5%	9,1%	6,9%	6,5%
Auxiliaires puériculture	23,4%	2,5%	10,9%	5,1%	14,5%	13,7%	7,9%	8,2%	14,0%
Cadres de santé	37,7%	3,5%	5,6%	5,3%	9,9%	8,1%	11,3%	6,3%	12,3%
Ergothérapeutes	17,3%	3,8%	8,8%	5,0%	13,2%	5,7%	6,0%	5,0%	35,3%
Infirmiers	31,2%	3,5%	9,0%	5,6%	11,0%	8,9%	7,6%	10,5%	11,4%
Infirmiers anesthésistes	2,3%	2,3%	2,3%	2,3%	2,3%	2,3%	2,3%	2,3%	2,3%
Infirmiers de bloc opératoire	65%	0%	0%	0%	12%	18%	6%	0%	0%
Infirmières Puéricultrices	34,3%	2,4%	4,8%	4,8%	10,8%	10,2%	7,8%	10,8%	13,9%
Manipulateurs radiologie	62,3%	2,9%	1,4%	1,4%	10,1%	5,8%	5,8%	0,0%	10,1%
Masseurs- kinésithérapeutes	18,5%	3,7%	8,4%	3,4%	11,1%	6,7%	7,1%	7,1%	34,0%
Pédicures- podologues	13,5%	6,5%	7,0%	3,2%	5,9%	5,4%	3,2%	2,2%	53,0%
Préparateurs pharmacie	51,9%	1,9%	0,0%	5,6%	7,4%	11,1%	9,3%	7,4%	5,6%
Psychomotriciens	17,3%	3,8%	8,8%	5,0%	13,2%	5,7%	6,0%	5,0%	35,3%

Annexe 26 : Comparaison entre l'insertion des professionnels nouvellement diplômés occupant leur premier emploi hors Ile-de-France, l'origine géographique et les stages effectués hors Ile-de-France

	Insertion professionnelle hors Ile-de-France	Origine géographique hors Ile-de-France	Stages effectués hors Ile-de-France
Aides-soignants	7%	8.4%	1%
Ambulanciers	6.5%	6.7%	3%
Auxiliaires puériculture	7%	8.4%	5%
Cadres de santé	12.3%	17.1%	19%
Ergothérapeutes	34.6%	36%	24%
Infirmiers	11.4%	22%	6%
Infirmiers anesthésistes	2.3%	2.1%	2%
Infirmiers de bloc opératoire	0%	13%	0%
Infirmières Puéricultrices	13.9%	14.8%	1%
Manipulateurs radiologie	10.1%	13%	2%
Masseurs-kinésithérapeutes	34%	24%	19%
Pédicures-podologues	53%	25%	5%
Préparateurs pharmacie	5.6%	13.6%	1%
Psychomotriciens	35.3%	45%	35%

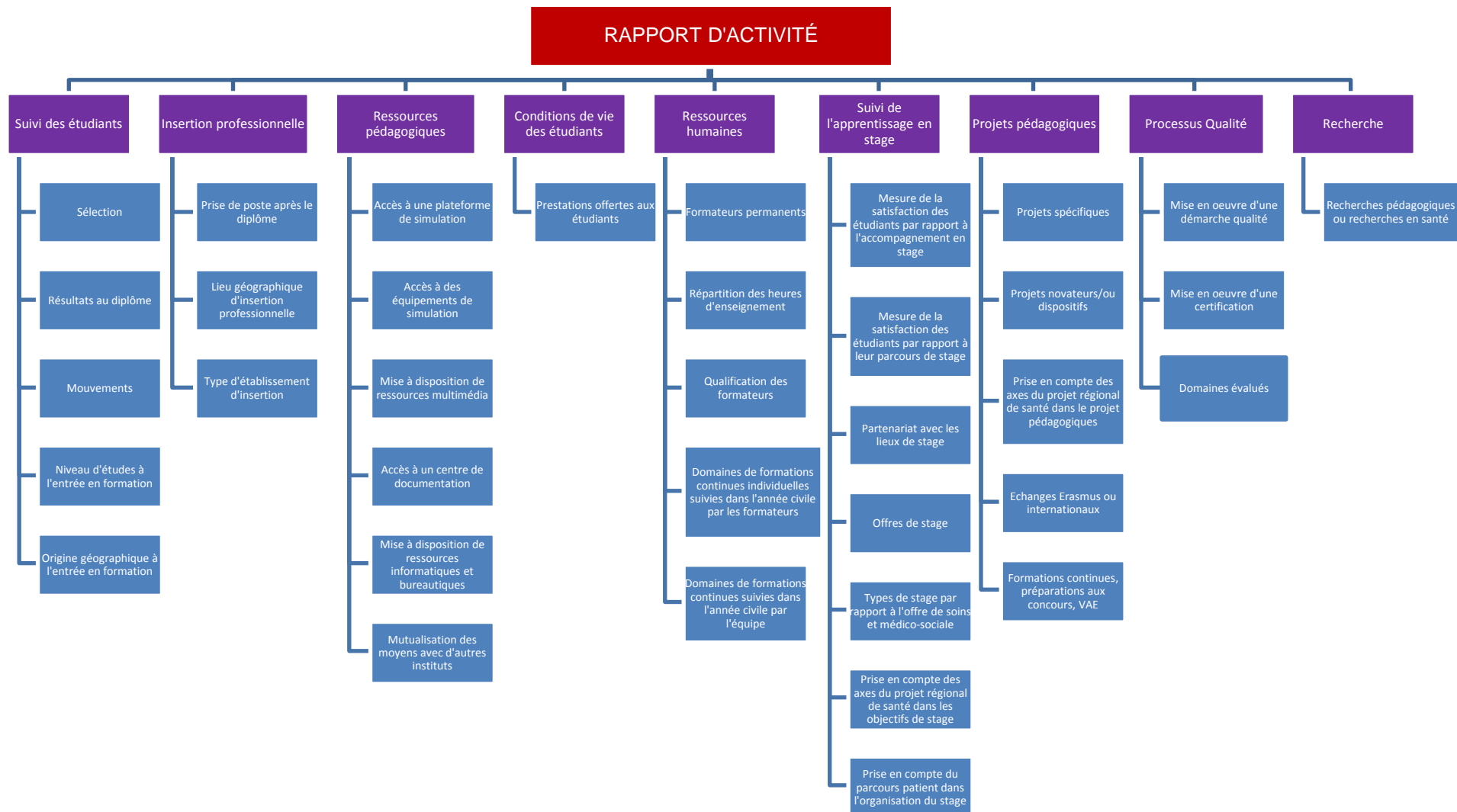
Annexe 27 : Répartition de l'insertion des professionnels paramédicaux nouvellement diplômés, dans les secteurs de soins, par métier (Figure 55)

	Etablissement de santé	Etablissement médico-social	Secteur ambulatoire	Secteur structure petite enfance
Aides-soignants	61%	36%	3%	0%
Ambulanciers	51%	0%	49%	0%
Auxiliaires puériculture	20%	7%	0%	73%
Cadres de santé	93%	5%	0%	3%
Ergothérapeutes	45%	47%	8%	0%
Infirmiers	89%	8%	2%	1%
Infirmiers anesthésistes	100%	0%	0%	0%
Infirmiers de bloc opératoire	100%	0%	0%	0%
Infirmières Puéricultrices	69%	6%	2%	22%
Manipulateurs radiologie	100%	0%	0%	0%
Masseurs-kinésithérapeutes	41%	3%	56%	0%
Pédicures-podologues	6%	10%	84%	0%
Préparateurs pharmacie	100%	0%	0%	0%
Psychomotriciens	28%	52%	11%	9%

Annexe 28 : Répartition de l'insertion professionnelle des professionnels paramédicaux nouvellement diplômés selon le type de recrutement, par métier

	Contrat à durée indéterminée	Stagiaire de la fonction publique	Contrat à durée déterminée	Interim	Exercice libéral ou remplacements	Poursuite d'études	Sans emploi
Aides-soignants	27,9%	6,3%	41,7%	10,3%	0,8% (soins à dom)	2,8%	10,2%
Ambulanciers	68,9%	0,7%	16,7%	0,7%	0,0%	0,9%	12,1%
Auxiliaires puériculture	31,3%	10,1%	43,1%	4,6%	0,9% (soins à dom)	2,7%	7%
Cadres de santé	41,7%	40,8%	0,6%	0,0%	0,0%	14,9%	2%
Ergothérapeutes	51,5%	8,7%	25,2%	1%	4,9%	8,7%	0,0%
Infirmiers	20,6%	16,9%	39,5%	11,3%	0,4% (soins à dom)	3%	8,2%
Infirmiers anesthésistes	60%	35,6%	0,0%	2,2%	0,0%	0,0%	2,2%
Infirmiers de bloc opératoire	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Infirmières Puéricultrices	24,1%	29,1%	31,9%	1,4%	1,4%	0,7%	11,3%
Manipulateurs radiologie	79,7%	0%	19,4%	0%	0%	8,9%	0%
Masseurs-kinésithérapeutes	15,9%	4,5%	8,3%	4,3%	54,2%	11,2%	1,7%
Pédicures-podologues	2,9%	0,8%	0,0%	0,0%	77,7%	15,7%	2,9%
Préparateurs pharmacie	0%	100%	0%	0%	0%	0%	0%
Psychomotriciens	42,4%	9,6%	28,7%	0,3%	14,3%	11,2%	2,9%

Annexe 29 : Tableau synoptique des indicateurs du rapport d'activité



Annexe 30 : Questionnaire en ligne

1. Suivi des étudiants

Avez-vous une épreuve de sélection par concours : Oui Non

Sélection	
Nb d'inscrits aux épreuves de sélection	<input type="text"/>
Nb de candidats admis sur la liste principale	<input type="text"/>
Nb de candidats admis sur la liste complémentaire	<input type="text"/>
Nb d'admis au titre d'une dispense	<input type="text"/>

Avez-vous une sélection par l'université : Oui Non

Niveau d'études à l'entrée en formation	
Nb d'étudiants non bacheliers	<input type="text"/>
Nb d'étudiants titulaires d'un baccalauréat	<input type="text"/>
Nb d'étudiants titulaires d'un diplôme universitaire post bac	<input type="text"/>
Nb d'étudiants ayant validé une première année universitaire	<input type="text"/>
Origine géographique à l'entrée en formation	
Nb d'étudiants domiciliés dans le département du 75 avant la formation	<input type="text"/>
Nb d'étudiants domiciliés dans le département du 77 avant la formation	<input type="text"/>
Nb d'étudiants domiciliés dans le département du 78 avant la formation	<input type="text"/>
Nb d'étudiants domiciliés dans le département du 91 avant la formation	<input type="text"/>
Nb d'étudiants domiciliés dans le département du 92 avant la formation	<input type="text"/>
Nb d'étudiants domiciliés dans le département du 93 avant la formation	<input type="text"/>
Nb d'étudiants domiciliés dans le département du 94 avant la formation	<input type="text"/>
Nb d'étudiants domiciliés dans le département du 95 avant la formation	<input type="text"/>
Nb d'étudiants domiciliés hors Ile-de-France avant la formation	<input type="text"/>
Mouvements	
Nb d'interruptions	<input type="text"/>
Nb d'exclusions	<input type="text"/>
Nb de redoublements	<input type="text"/>

Résultat au diplôme pour l'année civile	
Nb de candidats présentés à la session principale	<input type="text"/>
Nb de candidats non présentables à la session principale	<input type="text"/>
Nb de diplômés à la session principale	<input type="text"/>
Nb de diplômés aux autres sessions de l'année	<input type="text"/>
Commentaire	

2. Insertion professionnelle

Prise de poste après le diplôme	
Nb de CDI	<input type="text"/>
Nb de stagiairisation (postes dans la fonction publique)	<input type="text"/>
Nb de CDD	<input type="text"/>
Nb d'intérim	<input type="text"/>
Nb d'exercice libéral ou remplacement	<input type="text"/>
Nb de poursuite d'études	<input type="text"/>
Nb de sans emploi	<input type="text"/>
Nb de diplômés pour lesquels il n'est pas possible de répondre	<input type="text"/>
Autre (précisez)	<input type="text"/>
<input type="text"/>	
Lieu géographique d'insertion professionnelle	
Nb de diplômés exerçant dans le département du 75	<input type="text"/>
Nb de diplômés exerçant dans le département du 77	<input type="text"/>
Nb de diplômés exerçant dans le département du 78	<input type="text"/>
Nb de diplômés exerçant dans le département du 91	<input type="text"/>
Nb de diplômés exerçant dans le département du 92	<input type="text"/>
Nb de diplômés exerçant dans le département du 93	<input type="text"/>
Nb de diplômés exerçant dans le département du 94	<input type="text"/>
Nb de diplômés exerçant dans le département du 95	<input type="text"/>
Nb de diplômés exerçant dans un département Français hors Ile-de-France	<input type="text"/>
Nb de diplômés exerçant à l'étranger	<input type="text"/>

- Accessibilité à un hébergement , foyer étudiant
- Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- Dispositif d'accompagnement des personnes en situation de handicap
- Autre

Nb de diplômés pour lesquels il n'est pas possible de répondre	<input type="text"/>
Type d'établissement d'insertion professionnelle	
Nb de prise de poste en établissement de santé	<input type="text"/>
Nb d'établissement médico-social	<input type="text"/>
Nb exercice en ambulatoire	<input type="text"/>
Nb structure d'accueil de la petite enfance	<input type="text"/>
Nb pour lesquels il n'est pas possible de répondre	<input type="text"/>

3. Ressources pédagogiques :

- Accès à une plateforme de simulation Oui Non
- Accès à des équipements de simulation Oui Non
- Mise à disposition des ressources multimédia Oui Non
- Accès à un centre de documentation Oui Non
- Mise à disposition de ressources informatiques et bureautiques Oui Non
- Mutualisation des moyens avec d'autres instituts de formation hors enseignement universitaire
- Oui Non

4. Conditions de vie des étudiants:

Prestations offertes aux étudiants

- Aucun
- Accessibilité à la restauration au sein de l'établissement support
- Accessibilité à la restauration au sein de l'université

Commentaire

5. Ressources humaines

Formateurs permanents	
Nb de formateurs (personne physique)	<input type="text"/>
Equivalent temps plein	<input type="text"/>
Ratio nb étudiants / formateur permanent	<input type="text"/>
Répartition des heures d'enseignement	

% d'enseignement des formateurs permanents, par étudiant sur l'année	<input type="text"/>
% d'enseignement des enseignants non universitaire par étudiant sur l'année	<input type="text"/>
% d'enseignement des enseignants universitaire ou habilités universitaire par étudiant sur l'année	<input type="text"/>
Qualification des formateurs	
Nb de formateurs titulaires du diplôme de cadre de santé	<input type="text"/>
Nb de formateurs non cadre de santé	<input type="text"/>
Nb de formateurs titulaires d'un Master	<input type="text"/>
Nb de formateurs titulaires d'un Doctorat	<input type="text"/>
Nb d'heures de formations continues suivies dans l'année	<input type="text"/>
Ratio (Nb d'heures de formations continues suivies dans l'année / Nb de formateurs)	<input type="text"/>
Domaines de formations continues individuelles suivies par les formateurs permanents suivies dans l'année civile	
<input type="checkbox"/> Simulation en santé	
<input type="checkbox"/> Multimédia tutoriels	
<input type="checkbox"/> Accompagnement, tutorat	
<input type="checkbox"/> Recherche	
<input type="checkbox"/> Relation pédagogique, communication	
<input type="checkbox"/> Méthodes pédagogiques	
<input type="checkbox"/> Qualité	
<input type="checkbox"/> Responsabilité, législation, éthique	
<input type="checkbox"/> Education thérapeutique	
<input type="checkbox"/> Soins/Pratique Clinique	
<input type="checkbox"/> Démarche projet	
<input type="checkbox"/> Autre	
Nb de formateurs formés à la recherche	<input type="text"/>
Nb de formateurs formés à la simulation	<input type="text"/>
Domaines de formations continues collectives de l'équipe pédagogique suivies dans l'année civile par l'équipe pédagogique	
<input type="checkbox"/> Travail d'équipe	

<input type="checkbox"/>	Evaluation des compétences
<input type="checkbox"/>	Accompagnement, suivi pédagogique
<input type="checkbox"/>	Analyse des pratiques
<input type="checkbox"/>	Simulation en santé
<input type="checkbox"/>	Autre

6. Suivi de l'apprentissage en stage

Mesure de la satisfaction des étudiants par rapport à l'accompagnement en stage Oui Non

Partenariat avec les lieux de stage

- Aucun
- Organisation de réunions d'information
- Mise en place d'un comité de stage
- Mise en place de formations au tutorat
- Accompagnement des professionnels des lieux de stages
- Autre

Pourcentage de lieux de stage disposant d'un livret d'encadrement	<input type="text"/> %
---	------------------------

Offres de stage

Nb de places de stages nécessaires pour l'année scolaire	<input type="text"/>
Nb de places obtenues	<input type="text"/>
Nb de places de stages recherchées par les étudiants	<input type="text"/>
Nb de stages effectués en Ile-de-France	<input type="text"/>
Nb de stages effectués hors région Ile-de-France	<input type="text"/>

Type de stages par rapport à l'offre de soins et médico sociale (sur l'ensemble du parcours)

Nb de stages réalisés en secteur ambulatoire	<input type="text"/>
Nb de stages réalisés en établissement de santé	<input type="text"/>
Nb de stages réalisés en secteur social ou médico social	<input type="text"/>
Nb de stages autres (crèches , médecin scolaire, médecine du travail ..)	<input type="text"/>

Prise en compte des axes du projet régional de santé (PRS) dans les objectifs du stage en matière de :

- Aucun
- Prévention
- Collaboration entre professionnels de santé

- Prise en charge médico sociale
- Autres

Prise en compte du parcours patient dans l'organisation du stage

- Aucun
- Le parcours patient hôpital/domicile
- Le parcours patient domicile/EHPAD
- Le parcours patient hôpital/SSR
- Le parcours patient hospitalisation partielle/domicile
- Autre

7. Projets pédagogiques

Projets spécifiques [Pièce jointe](#)

Projets novateurs en pédagogie et/ou dispositifs pédagogiques innovants [Pièce jointe](#)

Prise en compte des axes du projet régional de santé (PRS) dans le projet pédagogique en matière de

- Aucun
- Prévention – promotion de la santé
- Santé des adolescents
- Education nutritionnelle
- Santé bucco-dentaire
- Prévention des conduites à risque
- VIH
- Santé mentale
- Précarité
- Tuberculose
- Accidents domestiques
- Education thérapeutique
- Bien-être
- Handicap
- Santé des personnes âgées
- Prévention des accidents vasculaires cérébraux (AVC)
- Cancer
- Diabète
- Autres

Echanges Erasmus ou internationaux : Oui Non

- Formations continues assurées par l'institut de formation : Oui Non

- Préparations aux concours assurées par l'institut de formation : Oui Non
- Stagiaires en cursus VAE formés par l'institut de formation : Oui Non

8. Processus qualité

Mise en œuvre d'une démarche qualité : Oui Non

Mise en œuvre d'une démarche de certification : Oui Non

Précisez le type de certification :

Domaines évalués

Aucun

Les enseignements

Les stages

La qualité du tutorat

La qualité des intervenants

Les équipements pédagogiques

Les prestations offertes

Les locaux

La communication, l'information

Les évènements indésirables ou réclamations

a. Traçabilité : Oui Non

b. Procédure formalisée : Oui Non

Autres

9. Recherche

Recherches pédagogiques ou recherche en santé réalisées par l'équipe pédagogique :

Oui Non

Groupe de travail

Auteures

Anne MILLOT, Cadre de santé, Chargée de mission, Département des personnels non médicaux - Cellule des professionnels paramédicaux, Pôle Ressources humaines en santé, ARS Île-de-France, Paris (75)

Sylvie THIAIS, Directeur des soins, Conseillère pédagogique régionale, ARS Île-de-France, Paris (75)

Membres du groupe de travail 2015 (Elaboration des indicateurs)

Responsable du projet : Marie-Jeanne RENAUT, Directeur des soins, Conseillère pédagogique régionale, ARS Île-de-France, Paris (75)

Patricia JUBIN, Cadre de santé, Chargée de mission, Pôle ressources humaines en santé, ARS Île-de-France

Eric ALAUX, Chargé de mission, Conseil régional Île-de-France, Paris (75)

Guylaine BABCHIA, Directrice de l'institut de formation d'auxiliaires de puériculture du lycée Rabelais, Paris (75)

Guillaume CABE, Directeur de l'institut de formation en pédicurie-podologie AFREP, Paris (75)

Gilles DESSERPRIT, Directeur de l'Institut de formation des cadres de santé de l'AP-HP, Paris (75)

Amandine LECOMTE, ARS Île-de-France, Délégation Départementale de l'Essonne (91)

Françoise SAISON, Directrice de l'institut de formation en soins infirmiers, de l'institut de formation d'aide-soignant, de l'institut de formation d'infirmier anesthésiste, de l'institut de formation de manipulateur d'électroradiologie médicale de Poissy/St Germain-en-Laye (78)

Relecteurs

Ljiljana JOVIC, Directeur des soins, Conseillère technique régionale, ARS Île-de-France, Paris (75)

Kevin MARCOMBE, Directeur adjoint du Pôle Ressources humaines en santé, Responsable du département personnel non médical, ARS Île-de-France, Paris (75)

Corinne SLIWKA, Directeur des soins, Conseillère technique et pédagogique régionale, ARS Île-de-France, Paris (75)

Directeur de la Publication : Aurélien ROUSSEAU

Dépôt légal : Mars 2019

ISSN : **2554-7208**

Direction de l'offre de soins – Pôle Ressources Humaines en Santé

Département des personnels non médicaux – Cellule des professionnels paramédicaux

35, rue de la Gare – 75935 Paris Cedex 19

Tél. : 01 44 02 00 00 Fax : 01 44 02 01 04

iledefrance.ars.sante.fr
